



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des finances

FINA • NUMÉRO 177 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mercredi 17 octobre 2018

Président

L'honorable Wayne Easter

Comité permanent des finances

Le mercredi 17 octobre 2018

• (0850)

[Traduction]

Le président (L'hon. Wayne Easter (Malpeque, Lib.)): La séance est ouverte.

Je vais expliquer la procédure que nous allons suivre aux témoins qui sont assis à la table et qui feront un exposé officiel.

Quand nous sommes en tournée — nous étions à Victoria hier et à Whitehorse la veille —, nous offrons aux membres de l'audience l'occasion de faire une allocution d'une minute à micro ouvert. Ces déclarations seront consignées au compte rendu et seront considérées comme faisant partie des consultations prébudgétaires.

Nous allons donc commencer par les déclarations à micro ouvert avec Mme Pam Bryan.

Bienvenue, Pam.

Mme Pam Bryan (à titre personnel): Bonjour, monsieur le président et mesdames et messieurs du Comité. Je vous remercie beaucoup de m'inviter à vous parler. Je m'appelle Pam Bryan et je suis coordonnatrice régionale de la Brigade verte du Canada de l'Association canadienne pour les Nations unies, l'ACNU.

Je voudrais vous expliquer les raisons pour lesquelles votre soutien pourrait fortement contribuer à donner suite aux priorités canadiennes et internationales.

L'ACNU est un organisme de bienfaisance canadien de très longue date qui joue un rôle de premier plan dans l'élaboration des politiques et qui rassemble et mobilise les Canadiens. Comptant plus de 25 000 membres, l'ACNU est un membre fondateur de la Fédération mondiale des associations des Nations unies qui a une portée internationale dans plus de 100 pays.

Nous avons pour mission d'éduquer et de faire participer les Canadiens au travail de l'ONU. Nous cherchons à apporter des solutions aux problèmes critiques qui nous touchent tous. Les sondages que nous menons chaque année auprès de cinq millions de Canadiens confirment que les citoyens croient fermement que le travail efficace de l'ONU est essentiel pour assurer la paix et la sécurité et rendre le monde plus équitable et durable. Nous investissons de façon novatrice de génération en génération. Notre offre aux personnes les plus marginalisées au Canada et à l'étranger des ressources pédagogiques fondées sur l'empathie pour promouvoir la citoyenneté, l'engagement civique des jeunes, la protection des ressources naturelles et de l'environnement, l'égalité entre les sexes, l'unité, la diversité, la santé et la paix.

Nous recommandons au gouvernement de soutenir la mise en oeuvre d'un ensemble de travaux qui appuient concrètement les objectifs et les directives du Cabinet dans les domaines de la défense, des affaires étrangères, du développement international, de l'environnement, du patrimoine et du travail.

Avec un financement de 10 millions de dollars par année sur une période de quatre ans, l'ACNU établira un dialogue constructif et novateur, mobilisera la recherche en matière de politiques et d'innovation pour apporter une contribution rapide et ordonnée en matière de défense, de diplomatie, de développement, d'action climatique, de populisme et d'exclusion. Elle appuiera l'action et mettra en valeur, comptera, promouvra et élaborera du matériel éducatif pour répondre aux obligations du Canada en matière de développement durable. Ce financement nous permettra de collaborer avec des entités et des organismes de l'ONU pour appuyer la campagne du Canada auprès du Conseil de sécurité de l'ONU et de faire le suivi des principaux enjeux.

L'ACNU apportera aux Canadiens, aux électeurs et aux organismes des Nations unies une crédibilité indépendante, des solutions canadiennes, des innovations de la communauté internationale et des défis. Elle mobilisera les Canadiens afin qu'ils comprennent et appuient la pleine participation du Canada à l'ONU, notamment sur les enjeux du maintien de la paix, du développement durable et des droits de la personne.

L'ACNU poursuit les mêmes priorités que le gouvernement du Canada en visant la pleine participation des femmes, des filles et des jeunes à l'édification d'un environnement et d'un monde plus équitables, plus prospères et plus durables.

Je vous remercie de votre attention.

Le président: Merci.

Pam, je vous prie de remettre vos notes au greffier, parce que l'interprétation n'a pas été transmise, alors nous ferons traduire votre allocution pour l'ajouter au compte rendu.

Mme Susan Roberts (à titre personnel): Mesdames et messieurs, bonjour.

Je m'appelle Susan Roberts et je représente Alberta Food Matters, le Réseau pour une alimentation durable et la Coalition pour une saine alimentation scolaire.

Le Canada est l'un des seuls pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques, l'OCDE qui n'ait pas établi de programme national d'alimentation scolaire. Nous demandons à votre comité d'envisager fortement de soutenir financièrement un programme universel d'aliments sains offert à tous les élèves de toutes les écoles canadiennes.

Nous vous demandons d'envisager de compléter, en injectant un fonds de 360 millions de dollars, les frais globaux de 1,8 milliard de dollars que nous apportent des provinces, des municipalités, des districts scolaires, des écoles, des organismes sans but lucratif, des collectivités et des entreprises. Dans son budget de 2018-2019, le gouvernement de l'Alberta a affecté 15,5 millions de dollars en aliments pour les écoles primaires qui en ont le plus besoin, mais il n'a pas établi de programme universel. Il a fait cependant un bon pas en avant. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le document publié par l'Université de l'Alberta intitulé *2018 Nutrition Report Card on Food Environments for Children and Youth*.

Les données probantes indiquent clairement que l'investissement dans un programme universel de saine alimentation scolaire produirait un excellent rendement. Il améliorerait les bulletins des élèves, les taux d'obtention de diplôme ainsi que la santé mentale et physique des élèves. Les résultats de recherche indiquent une diminution importante de l'incidence des maladies chroniques, de l'obésité, des maladies cardiaques et du diabète. Un tel programme avantage aussi les économies locales. Un programme universel de saine alimentation scolaire doit être universel — il doit être offert à tous les élèves. Il doit promouvoir la santé et le respect et il doit être varié et durable.

Ma présentation d'aujourd'hui tombe à point, car en septembre 2018, la Revue canadienne des études sur l'alimentation a publié un article sur le bien-fondé d'un programme de saine alimentation scolaire offert partout au Canada. Vous en trouverez la note bibliographique au bas de certains des documents que l'on vous distribuera.

Nous vous prions d'envisager de demander au gouvernement fédéral de joindre son financement à ceux des provinces, des municipalités, des collectivités, des écoles et des districts scolaires qui se partagent les coûts de notre programme. Ce programme national d'alimentation scolaire a déjà fait l'objet de recommandations du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, d'un ancien comité des finances de la Chambre, du Comité d'experts pour la santé des enfants de l'Ontario et de l'ancien administrateur en chef de la santé. De plus, le sénateur Art Eggleton a déposé au Sénat la motion 358 à cet effet.

Ce programme national d'alimentation scolaire avantage la santé, la vie sociale, l'économie et la santé mentale de tous, mais surtout de nos enfants. Je serai vraiment heureuse de voir le soutien que vous apporterez à ce concept dans tout le Canada. J'ai eu beaucoup de plaisir à collaborer avec des organismes situés partout au pays. Notre mouvement rassemble plus de 120 organismes, alors j'espère que vous trouverez un moyen de lui donner du soutien.

Je vous remercie beaucoup de m'avoir consacré de votre temps ce matin, et bienvenue en Alberta. *Go Oilers!* Ils ont gagné hier soir en prolongation, 5 à 4. Je le dis juste en passant.

Des voix: Oh, oh!

• (0855)

Le président: Merci, Susan.

La dernière intervenante à micro ouvert est Mme Margaret Schoepp.

Mme Margaret Schoepp (à titre personnel): Merci.

Bonjour, mesdames et messieurs du Comité et monsieur le président.

Je m'appelle Margie Schoepp et je représente l'Association canadienne des responsables de l'aide financière aux étudiants, ou ACRAFE.

L'ACRAFE représente un grand nombre d'employés des établissements postsecondaires de tout le Canada qui s'efforcent d'aider les étudiants canadiens à se trouver financièrement à l'aise. Voici trois recommandations qui favoriseront la croissance économique et la compétitivité de notre pays, dont dépend le succès des étudiants. D'abord, il ne faut pas exiger le remboursement des prêts avant que les étudiants aient atteint une certaine stabilité. On pourrait pour cela rétablir la subvention canadienne d'intérêt sur les prêts aux étudiants pour les six mois qui suivent la fin des études.

Deuxièmement, il faudrait faciliter l'accès à des prêts par l'entremise du Programme canadien de prêts aux étudiants, à condition que les emprunteurs suivent du counseling à l'admission et à la sortie de l'université. Troisièmement, il faudrait réduire l'écart entre les niveaux d'études des Canadiens non autochtones et des étudiants autochtones en offrant à ces derniers un programme particulier de prêts et de bourses d'études.

L'ACRAFE est convaincue que ces mesures non seulement contribueront à développer la littératie de nos étudiants, mais qu'elles les aideront à s'insérer dans notre économie dès qu'ils sortiront de l'université.

Je vous remercie de m'avoir accordé votre temps et votre attention.

Le président: Merci beaucoup, Margaret.

Comme je vous l'ai dit, vos observations seront insérées dans le compte rendu et nous les examinerons.

Nous allons entamer la partie plus officielle de cette rencontre. Comme vous le savez, nous menons ici des consultations prébudgétaires en vue d'établir le budget de 2019.

Mesdames et messieurs les témoins, nous avons les mémoires présentés avant le 15 août. Nous en tiendrons compte également. Vous en avez des copies dans vos trousseaux, et on y fera référence de temps en temps.

Avant de commencer, pour vous donner une petite idée d'où viennent les membres du Comité, je vais leur demander de se présenter.

Peter, vous pourriez peut-être commencer.

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD): Je m'appelle Peter Julian. Je suis le vice-président du Comité. Je représente la circonscription de New Westminster—Burnaby, qui se trouve sur la côte de la Colombie-Britannique. Je vous avoue que j'adore les Oilers, mais je ne suis pas un partisan des Eskimos.

• (0900)

M. Matt Jeneroux (Edmonton Riverbend, PCC): Quel dommage que vous ne soyez pas un partisan des Eskimos.

Je m'appelle Matt Jeneroux, et je représente la circonscription d'ici, d'Edmonton, au Parlement. Il fait bon se retrouver chez soi, mais je suis également heureux d'y amener le Comité en entier et son équipe ici à Edmonton.

Je remercie les témoins d'avoir mis du temps de côté pour comparaître devant le Comité. Notre travail est important, et je suis fier que nous ayons choisi de venir à Edmonton aujourd'hui.

Le président: C'est beau de voir Edmonton et Calgary assis côte à côte, les amis. Cela n'a pas toujours été chose facile.

M. Pat Kelly (Calgary Rocky Ridge, PCC): On m'a donné une sorte d'autorisation spéciale pour venir ici.

Je m'appelle Pat Kelly, et je représente la circonscription ensoleillée de Calgary Rocky Ridge. Je suis vraiment heureux d'être ici avec mes collègues du Comité et avec les témoins d'aujourd'hui ainsi qu'avec les membres du public qui se sont joints à nous aujourd'hui.

M. Michael McLeod (Territoires du Nord-Ouest, Lib.): Bonjour. Je m'appelle Michael McLeod et je représente les Territoires du Nord-Ouest.

Mme Kim Rudd (Northumberland—Peterborough-Sud, Lib.): Je m'appelle Kim Rudd, et je représente la circonscription de Northumberland—Peterborough Sud. C'est une région rurale du sud-est de l'Ontario. Je suis vraiment heureuse de voir Lynette et Mark; vous m'avez fait visiter des endroits extraordinaires la dernière fois que je suis venue, au mois de juillet.

Je suis heureuse d'être de retour chez vous.

[Français]

M. Greg Fergus (Hull—Aylmer, Lib.): Bonjour. Je m'appelle Greg Fergus et je suis le député libéral de la circonscription de Hull—Aylmer, au Québec, juste à l'extérieur d'Ottawa. Plusieurs membres de ma famille demeurent à Edmonton et je suis très heureux de revenir ici.

[Traduction]

Le président: Je m'appelle Wayne Easter, et je représente Malpeque, à l'Île-du-Prince-Édouard, du côté du gouvernement.

Nous allons entendre d'abord M. Kobly, PDG de l'Alberta Chambers of Commerce.

Bienvenue, Ken.

M. Ken Kobly (président-directeur général, Alberta Chambers of Commerce): Bonjour, monsieur le président et mesdames et messieurs du Comité. Merci de m'avoir invité à comparaître à nouveau devant le Comité permanent des finances.

L'organisme que je représente rassemble 126 chambres de commerce communautaires de la province de l'Alberta qui elles, représentent plus de 25 000 entreprises. Près de 95 % d'entre elles sont de petites et moyennes entreprises. Toutes les chambres de commerce communautaires de l'Alberta sont membres des Chambres de Commerce de l'Alberta et du Canada. Elles sont donc très bien intégrées du niveau local aux niveaux provincial et fédéral.

Nos chambres communautaires rédigent les politiques et les adoptent à leur AGA. Une fois adoptées, elles deviennent les politiques que nous suivons.

Si j'ai bien compris, vous avez notre mémoire, et je suis sûr que vous l'avez examiné. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions, mais avant cela, je voudrais souligner certains points.

Nous vous présentons cinq recommandations. La plus importante pour nous est l'établissement d'une commission royale pour examiner la Loi de l'impôt sur le revenu. Lors de la dernière AGA de la Chambre de Commerce, il y a deux ans, nos délégués l'ont adoptée à 99 %. Pour garantir l'équité et la simplicité, nous devons établir une commission royale. La dernière a eu lieu dans les années 1960, je crois, il y a une cinquantaine d'années. La loi actuelle est désuète, plusieurs éléments semblent collés sur le côté et ne fonctionnent pas les uns avec les autres. Pour la faire progresser dans ce siècle, il faudrait peut-être envisager un examen complet.

Ne perdons pas de vue les coûts qui pèsent sur les petites et moyennes entreprises. Tout changement mineur des délibérations budgétaires ajoute des coûts aux petites et moyennes entreprises. Il faut agir avec prudence. Nous avons constaté une multiplication

constante des coûts au niveau municipal, provincial en particulier et fédéral. Le rajout de tous ces petits changements a de graves répercussions sur les petites et moyennes entreprises. Par exemple, la mise en oeuvre de la bonification du RPC en 2019 augmentera considérablement les coûts des petites entreprises.

Nous vous serions reconnaissants de mettre en oeuvre la recommandation du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce en finançant le projet de corridor d'infrastructure du Nord ou de transport de l'Université de Calgary. Il est impératif que nous planifions la façon dont nous allons transporter les produits d'un bout à l'autre du pays.

Bien évidemment, vous vous attendrez à ce que l'Alberta Chambers of Commerce recommande que le gouvernement fédéral équilibre son budget. Cela cause d'énormes répercussions sur les coûts que doivent assumer les diverses entreprises.

On envisagera probablement cette année d'affecter des fonds budgétaires à un régime national d'assurance-médicaments. Je vous exhorte à examiner avec beaucoup de prudence les coûts que ce régime produira. La Chambre de Commerce du Canada a présenté au gouvernement fédéral une mise en garde l'exhortant à combler les lacunes et non à créer un programme national complet d'assurance-médicaments. À l'heure actuelle, 1,8 % des Canadiens n'ont pas d'assurance d'un employeur ou d'un programme provincial. Donc au lieu de transformer tout le système, ce qui, à notre avis, coûterait très cher, nous vous suggérons d'examiner les coûts de très près avant d'entreprendre quoi que ce soit.

La publication, hier, du rapport du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce intitulé *Le Canada, toujours ouvert aux investisseurs?* nous arrive à point. Dans ce rapport, ce comité suggère, premièrement, de créer une commission royale et deuxièmement, de réduire le taux d'imposition sur le revenu des sociétés et de permettre temporairement une déduction complète et immédiate des coûts en capital afin qu'ils correspondent à ceux des États-Unis. Troisièmement, le Comité suggère que l'on améliore le régime de réglementation pour assurer l'approbation et l'accomplissement, par exemple, d'un projet comme le réseau de Trans Mountain.

À mon avis, le projet de loi C-69 ne devra surtout pas être adopté si l'on tient à renforcer considérablement le système de réglementation. Hal Kvisle, l'ancien PDG et président de TransCanada PipeLines, laisse entendre que toute société pipelinère visée par le projet de loi C-69 n'envisagerait pas de présenter une demande pour un projet de pipeline.

Vous devriez améliorer l'infrastructure commerciale du Canada, comme les chemins de fer, les pipelines, les routes et les ports. Un exemple classique ici, en Alberta, est le fait que nous n'avons qu'un seul poste frontalier ouvert jour et nuit en tout temps, alors que d'autres provinces en ont plusieurs. Cela nous fait beaucoup de tort sur le plan commercial. Notre poste frontalier ouvert en tout temps se trouve à l'extrême ouest de la province. Les entreprises du centre des États-Unis doivent faire des pieds et des mains pour amener leur marchandise en Alberta.

• (0905)

Nous devrions négocier et mettre en oeuvre des accords de libre-échange avec des économies en croissance rapide et, tant qu'à y être, réduire les obstacles au commerce interprovincial. Dans certains cas, il est plus facile de faire des affaires avec les États-Unis qu'avec les autres provinces de notre pays.

Voilà ce que j'avais à dire, monsieur le président. Je suis prêt à répondre à vos questions.

Le président: Merci, Ken.

Nous entendrons maintenant M. Plamondon et Mme Tremblay, de l'Alberta's Industrial Heartland Association.

Bienvenue.

Mme Lynette Tremblay (directrice, Relations gouvernementales, Alberta's Industrial Heartland Association): Merci, monsieur le président et mesdames et messieurs du Comité, de nous avoir invités à comparaître. Bienvenue à Edmonton.

[Français]

Je m'appelle Lynette Tremblay et je suis la directrice des relations gouvernementales.

[Traduction]

Comme vous venez de le dire, je suis accompagnée de notre directeur général, Mark Plamondon.

L'Alberta's Industrial Heartland Association est un organisme de développement économique sans but lucratif regroupant cinq municipalités qui représentent une grappe énergétique à valeur ajoutée de 582 kilomètres carrés, d'une valeur de 40 milliards de dollars, située ici, dans la région métropolitaine d'Edmonton.

Notre modèle de grappe réduit l'empreinte environnementale de l'industrie, utilise des sous-produits pétrochimiques et maximise les avantages pour les Canadiens.

On retrouve les produits pétrochimiques dans tous les coins du pays et dans tous les secteurs de notre économie.

[Français]

L'industrie pétrochimique crée des engrais pour la culture de la pomme de terre à l'Île-du-Prince-Édouard, tout comme les emballages permettant de conserver plus longtemps les produits des producteurs laitiers de l'Ontario et du Québec. L'industrie fournit des plastiques légers et durables utilisés dans la fabrication de composants pour rendre nos voitures et nos autobus plus écoénergétiques.

[Traduction]

Qu'un enfant se rende à l'hôpital pour enfants de la Colombie-Britannique à Vancouver ou au Stollery, ici à Edmonton, il reçoit des soins médicaux de première qualité, et cela grâce aux produits pétrochimiques avec lesquels on fabrique des sacs pour perfusion IV et des tubes stériles qui apportent du sang et des médicaments qui sauvent des vies ainsi que des stéthoscopes, de l'aspirine et même des couches pour bébés.

La supergrappe technologique de Waterloo n'existerait pas sans les produits pétrochimiques, qui constituent plus de la moitié des composants des téléphones intelligents, des tablettes et des ordinateurs.

[Français]

Le Canada importe pour 53 milliards de dollars de produits pétrochimiques chaque année, principalement en Colombie-Britannique, en Alberta, au Manitoba, en Ontario et au Québec. Nous

avons les ressources et le talent nécessaires pour fabriquer davantage de ces produits ici, chez nous, et nous en avons également la possibilité.

[Traduction]

En fait, nous avons la possibilité d'attirer 30 milliards de dollars en nouveaux investissements dans le seul centre industriel de l'Alberta d'ici à 2030, mais seulement si nous créons un climat d'investissement concurrentiel. Nous avons beaucoup à faire à cet égard.

L'écart de compétitivité entre le Canada et les États-Unis s'est creusé au cours de cette dernière décennie avec l'introduction de programmes ciblés et d'initiatives fiscales visant à attirer les investissements au sud de nos frontières.

La mise en oeuvre de l'amortissement immédiat de 100 % aux États-Unis est la mesure la plus récente et la plus importante. Sur une période de 10 ans, cette mesure à elle seule devrait accroître le PIB de 3 %, le stock de capital de 8,3 %, le taux salarial de 2,5 % et le nombre d'équivalents temps plein de 575 000.

• (0910)

[Français]

Pour nous, cependant, il ne s'agit pas seulement de chiffres. Ce qui importe aussi, c'est la contribution à nos communautés, et ce sont aussi les gens qui dépendent de ces emplois hautement spécialisés, des emplois pour la classe moyenne qui dureront plusieurs décennies après la construction de ces installations.

[Traduction]

Par exemple, grâce à un investissement de 200 000 \$, le Shell Skills Centre à l'école secondaire Fort Saskatchewan nous aidera à intéresser davantage de jeunes aux métiers et à développer les compétences qui nous manquent. La société Cenovus a fait un don de 200 000 \$ à 22 bibliothèques et à 19 communautés autochtones qui aidera à promouvoir l'apprentissage et l'alphabetisation. Les installations en polypropylène d'Inter Pipeline en plein milieu du pays — les premières au Canada — nous amènent de nouvelles technologies, des emplois en construction et du travail dont les aciéries locales, comme les sociétés Dacro et Cessco, avaient grand besoin.

Pour chaque emploi créé au coeur du pays, cinq autres emplois apparaissent dans l'ensemble de l'économie canadienne en raison de l'effet multiplicateur du secteur pétrochimique. Non seulement ces investissements créent des emplois et procurent des avantages à la collectivité, mais la production pétrochimique au Canada, effectuée à partir de liquides de gaz naturel propres, se traduira par une réduction des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale, comparativement à la production effectuée dans d'autres pays avec du pétrole ou du charbon. De plus, en fabriquant ces produits ici, nous n'aurons pas à les importer, ce qui réduira encore davantage les émissions à l'échelle mondiale.

Cette industrie est l'avenir même de l'économie énergétique du Canada. Elle aidera le monde entier à faire la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Il est crucial qu'elle puisse collaborer avec tous les ordres de gouvernement afin que les emplois et la croissance économique qu'elle produira se trouvent ici, au Canada, et non pas au sud de nos frontières. Vu le changement de gouvernement des États-Unis et les politiques environnementales qui l'ont suivi, il est plus important que jamais que le Canada veille à ce que ces installations soient construites ici, où nous sommes en tête de file en matière d'environnement.

À cette fin, nous recommandons que l'on augmente et que l'on prolonge la déduction pour amortissement accéléré et que l'on modifie le Fonds stratégique pour l'innovation. Ces deux mesures auront un effet immédiat et considérable sur notre capacité d'attirer les investissements au Canada.

[Français]

Nous serons heureux de répondre à vos questions. Je vous remercie de nous avoir consacré de votre temps aujourd'hui.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup, Lynette.

Nous passons maintenant la parole à M. Mark Scholz, président de la Canadian Association of Oilwell Drilling Contractors.

Bienvenue, Mark.

M. Mark Scholz (président, Canadian Association of Oilwell Drilling Contractors): Encore une fois, merci, monsieur le président. Je suis heureux d'être de retour.

J'espère que la météo sourira à votre île pour que vous puissiez récolter ces merveilleuses pommes de terre. Nous avons eu aussi un temps plutôt intéressant ici en Alberta.

Merci beaucoup de m'avoir invité à comparaître devant le Comité. Je représente des entrepreneurs de partout au pays qui font du forage de puits de pétrole et de gaz. Ces hommes et ces femmes travaillent fort et passent leurs journées sur des plateformes de forage et de maintenance. Ils creusent des trous dans le sol qui deviennent les puits qui produisent pour nous de l'énergie abordable et fiable.

Les Canadiens sont fiers de leur industrie pétrolière et gazière. La majorité d'entre nous désire la développer d'une manière responsable. De toute son histoire, notre industrie favorise la croissance des entreprises canadiennes et permet aux familles canadiennes de prospérer. Les Canadiens reconnaissent que les nouveaux pipelines produisent des milliers d'emplois, qu'ils assurent un brillant avenir pour l'économie du pays et qu'ils transportent de façon sûre nos ressources éthiques au Canada et ailleurs dans le monde.

Le manque d'accès aux marchés pour le pétrole et le gaz canadiens représente un énorme passif à court, à moyen et à long terme pour l'économie canadienne. Sans nouveaux pipelines, nous ne sommes pas concurrentiels sur les marchés mondiaux et nous perdons des occasions d'investissement.

Au cours de ces 18 derniers mois, nos membres ont transféré aux États-Unis plus de 20 plateformes de forage hautement spécialisées avec la main-d'oeuvre qualifiée et les équipes de gestions canadiennes qui les accompagnent. Nous perdons des emplois, des talents, des parts de marché, des marges pour notre industrie, parce que nous ne pouvons pas soutenir la concurrence.

En 2014, nous avions au Canada environ 800 plateformes de forage et 1 200 plateformes de maintenance. À l'heure actuelle, nous n'avons plus que 600 plateformes de forage et 900 plateformes de maintenance. Nous en avons perdu 500. Nous nous attendons à ce qu'en 2019, le nombre de plateformes baisse encore et à ce qu'il ne nous reste plus que 550 plateformes, soit une réduction de 30 % depuis 2014.

Ces chiffres devraient affoler les décideurs politiques, parce que chaque plateforme active produit 135 emplois directs et indirects. Autrement dit, près de 54 000 emplois de grande valeur ont disparu de l'économie canadienne. Nous ne les reverrons plus, parce que ces installations ont déménagé à l'étranger.

Malheureusement, vu les tendances récentes de la politique canadienne et les répercussions des projets de loi C-69 et C-48 qui

nous menacent à l'horizon, l'avenir concurrentiel de l'industrie pétrolière et gazière canadienne n'est pas des plus brillants. Mais le pire est que pendant que nous nous laissons paralyser par le gouvernement le plus sûr et respectueux de l'environnement qui réglemente le plus sévèrement les hydrocarbures, d'autres pays comme les États-Unis encouragent l'investissement dans leur industrie gazière et pétrolière. Par exemple, les dernières réformes fiscales des États-Unis permettent aux entreprises de dépenser immédiatement 100 % de leur capital d'investissement en machinerie, en équipement et en biens admissibles approuvés au cours de la même année d'achat.

Avec ses normes de calibre mondial, le Canada pourrait orienter l'évolution de l'industrie énergétique mondiale d'une manière responsable. Cependant, au lieu d'habiliter notre industrie, nous ne cessons de lui dresser des embûches. Nous prenons du retard sur le gain des parts de marché et sur les investissements. De plus, les obstacles à l'écoulement des produits coûtent chaque jour aux Canadiens 40 millions de dollars en rabais sur les prix. Les Canadiens perdent 50 \$ sur chaque baril par rapport au WTI, selon la qualité du brut, et la majorité de ces rabais sont attribuables à l'engorgement du transport.

En 2016, le gouvernement fédéral a retiré à mes membres l'exonération de la taxe d'accise sur le mazout de chauffage. Cette décision a eu pour effet d'augmenter les coûts à un moment où nos membres pouvaient le moins se le permettre. Nous demandons au gouvernement fédéral de rétablir cette exemption.

La taxe sur le carbone en Alberta et en Colombie-Britannique, dans le cadre du plan climatique du Canada, a fait augmenter considérablement les coûts d'exploitation. Un important producteur de pétrole et de gaz au Canada a déclaré qu'il en coûtait plus de 100 000 \$ en taxes sur le carbone pour forer un seul puits en Colombie-Britannique. Toutefois, l'augmentation des coûts globaux ne tient pas compte des pertes d'emplois et des occasions manquées alors que notre industrie commence à peine à s'extirper de cette crise.

Entretemps, notre équipement, nos gens et nos capitaux sont envoyés dans d'autres pays producteurs de pétrole et de gaz, comme les États-Unis. La surréglementation a entraîné la fermeture des entreprises pétrolières et gazières canadiennes. Elle entrave au lieu de favoriser la lutte mondiale contre les changements climatiques. Une industrie pétrolière et gazière canadienne vouée à l'échec ne peut pas contribuer à la réduction des émissions mondiales en retirant les hydrocarbures des régions qui n'appliquent pas de normes environnementales acceptables.

En résumé, notre association demande ce qui suit au gouvernement fédéral. Premièrement, que le Sénat rejette les projets de loi C-69 et C-48. Deuxièmement, de rétablir l'exemption de la taxe d'accise fédérale sur le mazout de chauffage pour les plateformes de forage et de maintenance. Troisièmement, envisager d'encourager les entreprises en leur permettant, entre autres choses, de dépenser 100 % de leur capital d'investissement au cours de la première année.

Quatrièmement, axer la stratégie climatique du Canada non seulement sur la réduction des émissions nationales, mais celle des émissions mondiales. Cinquièmement, défendre et promouvoir les avantages de notre industrie, notamment nos normes de calibre mondial et notre expertise technique. Sixièmement, interjeter appel, devant la Cour suprême du Canada, de la décision de la Cour d'appel fédérale sur le projet Trans Mountain.

●(0915)

Enfin, soutenir fermement que la construction de pipelines relève de la compétence fédérale et que l'acheminement du pétrole et du gaz canadiens vers les marchés canadiens et mondiaux est une priorité.

Merci beaucoup.

Le président: Merci beaucoup, Mark. Merci de nous avoir parlé avec tant de franchise.

Nous avons maintenant M. Holden, économiste en chef des Manufacturiers et exportateurs du Canada.

M. Michael Holden (économiste en chef, Manufacturiers et exportateurs du Canada): Bonjour, monsieur le président et mesdames et messieurs du Comité. Merci de m'avoir offert cette occasion de comparaître devant vous aujourd'hui.

Comme vous l'avez indiqué, je représente ici les manufacturiers et exportateurs du Canada, nos 2 500 membres directs situés partout au Canada ainsi que la communauté globale des manufacturiers et des exportateurs. Notre réseau de membres mène près de 82 % des activités manufacturières de tout le Canada et effectue 90 % des exportations du pays.

Je vais commencer par souligner trois tendances qui préoccupent profondément notre organisme.

Premièrement, les entreprises canadiennes sous-investissent dans leurs activités. De tous les pays de l'OCDE, les entreprises canadiennes affichent l'un des pires bilans dans ce domaine. Les investissements non résidentiels ont baissé de 13 % depuis leur sommet de 2014. Ils sont presque au même niveau qu'il y a six ans. Dans le secteur manufacturier, les statistiques sont encore pires. Les intentions d'investissement en immobilisations pour 2018 ont baissé de 15 % depuis 2015 et de 7 % par rapport au niveau de 2008.

Deuxièmement, le Canada perd sur le plan de l'investissement direct étranger, qui a diminué de plus de 64 % depuis la période précédant la crise financière. Pendant cette même période, ces investissements au sud de la frontière ont augmenté de 48 %. De plus, le Canada investit massivement aux États-Unis. Il y a quatre ans, le Canada avait un solde d'investissement positif d'environ 15 milliards de dollars avec les États-Unis, c'est-à-dire que les États-Unis avaient investi 15 milliards de plus au Canada que nous chez eux. Depuis, les investissements américains au Canada ont chuté de près de la moitié, les investissements vers le sud ont plus que triplé, et nous avons maintenant un exode net d'investissements d'environ 60 milliards de dollars.

Troisièmement, les exportations à valeur ajoutée stagnent. Selon l'OMC, les exportations canadiennes ont augmenté en moyenne de 2,5 % par année depuis l'an 2000. Nous affichons l'un des pires rendements à l'exportation de tous les pays de l'OCDE. Le Canada se place maintenant à l'avant-dernier rang de tous les pays du G7, devant le Japon. Pire encore, la plus grande partie de la croissance des exportations au cours de cette période est attribuable aux expéditions de pétrole brut en plus grand volume. Depuis 2000, les exportations à valeur ajoutée n'ont augmenté que de 0,7 % par année, ce qui est bien inférieur au taux d'inflation de cette période.

Ces trois problèmes — la stagnation des investissements, la baisse de l'investissement direct étranger et la stagnation des exportations — sont dus à notre manque de compétitivité. Les coûts d'exploitation au Canada sont élevés, l'offre de main-d'œuvre est serrée, le fardeau fiscal et réglementaire augmente, et nous avons trop de petites entreprises et pas assez de grandes sociétés.

Dans notre mémoire officiel au Comité, nous avons formulé un certain nombre de recommandations pour régler ces problèmes. Je vais profiter du temps qu'il me reste pour en souligner quelques-unes.

Premièrement, nous devons améliorer notre compétitivité fiscale. Le Canada doit faire correspondre ses dispositions actuelles sur la déduction pour amortissement à celles des États-Unis, qui accordent à leurs entreprises une déduction immédiate de 100 % sur les achats d'immobilisations admissibles. À plus long terme, il nous faudra réformer complètement notre régime fiscal. Il faudra simplifier et restructurer le régime fiscal des entreprises canadiennes de manière à récompenser celles qui prennent de l'expansion, contrairement au système actuel qui les récompense pour être petites et pour demeurer ainsi.

Deuxièmement, nous devons réinvestir dans le secteur toutes les recettes provenant de la taxe sur le carbone des fabricants. Les résultats d'une étude menée récemment par l'organisme Clean Prosperity a fait les manchettes en affirmant que si les recettes provenant de la taxe sur le carbone étaient utilisées pour financer les dividendes annuels, la plupart des ménages canadiens seraient dans une meilleure situation que s'il n'y avait aucune taxe sur le carbone. Ce système dépend du financement des dividendes par un transfert implicite de la richesse des entreprises vers les ménages. Il est donc totalement illogique de pénaliser les entreprises qui polluent, mais qui récompensent les ménages. Les recettes tirées de la taxe sur le carbone des fabricants doivent être recyclées dans des programmes qui augmentent les investissements en machinerie, en équipement et en technologies de réduction des émissions, dollar pour dollar.

Troisièmement, il faut que nous gagnions une plus grande part des marchés d'exportation. Parmi nos recommandations, nous demandons au gouvernement de mieux faire connaître les programmes de soutien qu'il offre et d'en accroître le financement. Il faut aussi les rendre plus conviviaux pour les entreprises et instaurer un programme national d'accélération de l'exportation des produits manufacturés pour aider les PME à s'introduire dans de nouveaux marchés. Nous devons éliminer les obstacles à l'exportation qui entravent certaines entreprises et corriger le taux d'imposition des sociétés de façon à ce qu'elles paient moins d'impôt sur les profits que génèrent leurs exportations.

Enfin, le secteur continue à souffrir de pénuries de main-d'œuvre et de compétences. Dans un récent sondage auprès des manufacturiers et des exportateurs du Canada, environ 70 % des répondants ont dit qu'ils font face à des pénuries de main-d'œuvre et de compétences à l'heure actuelle, et près des trois quarts d'entre eux s'attendent à en subir au cours de ces cinq prochaines années. Nous collaborons déjà avec le gouvernement fédéral pour améliorer la représentation des femmes dans le secteur manufacturier. Cette première étape est très importante, mais il faudra également améliorer les programmes d'apprentissage intégré au travail, établir de meilleurs liens entre le secteur privé et les établissements postsecondaires et étendre et améliorer la Subvention canadienne pour l'emploi.

Je conclurai en vous exhortant à agir le plus rapidement possible pour améliorer la compétitivité du Canada. Si nous ne le faisons pas, nous traînerons plus encore de l'arrière dans les marchés mondiaux.

Merci de m'avoir accordé de votre temps. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

●(0920)

Le président: Merci beaucoup, Michael.

Nous entendrons maintenant Mme Lane, de la Canada West Foundation.

Bienvenue

Mme Janet Lane (directrice, Human Capital Centre, Canada West Foundation): Bonjour, monsieur le président et mesdames et messieurs du Comité. Merci de m'avoir invitée à vous présenter cette allocation.

La Canada West Foundation est un centre d'études et de recherche non partisan basé ici, dans l'Ouest du pays. Une grande partie de nos travaux récents ont eu une incidence directe sur les Canadiens et sur les entreprises dans le contexte économique actuel en pleine évolution. Plus précisément, nous avons formulé des recommandations pour éliminer les obstacles à l'établissement d'infrastructures cruciales nécessaires à la diversification et à la réussite économiques. Nous avons aussi publié pour les entreprises des guides sur leur participation à l'AECG, à l'Accord de Partenariat transpacifique et à l'Accord États-Unis-Mexique-Canada. Le Service des délégués commerciaux s'est associé à nous dans le cadre du Partenariat transpacifique, et nous avons formulé des recommandations pour intégrer les renseignements sur la chaîne d'approvisionnement du secteur privé à la planification et à la priorisation de l'infrastructure commerciale nationale.

Avec l'appui de l'Initiative de diversification de l'économie de l'Ouest, nous avons mené de la recherche fondamentale pour la supergrappe des protéines végétales. Nous travaillons à un projet pluriannuel visant à documenter certains partenariats fructueux sur le plan économique entre les entreprises du secteur des ressources naturelles et les communautés autochtones de l'Ouest, et nous publierons bientôt un document sur la mise en place d'un réseau électrique intégré dans l'Ouest.

Maintenant, je vais changer complètement de sujet. Je tiens à souligner l'importance d'accroître la productivité et la croissance économiques en améliorant les compétences cognitives de base des travailleurs. On parle beaucoup de l'importance de la main-d'oeuvre qualifiée qui possède notamment des compétences en STIM. Nous sommes convaincus que ces compétences stimuleront l'innovation et contribueront à diversifier l'économie. Toutefois, il est impossible de se spécialiser en techniques de pointe sans posséder des compétences cognitives de base. En réalité, 40 % des travailleurs ne possèdent pas de compétences de base adéquates. Il faut dès maintenant aider ces adultes en âge de travailler à enrichir leurs compétences de base.

Je vous présente trois raisons incontestables.

La première est le fait que 42 % des jeunes de 16 à 25 ans, dont de récents diplômés d'établissements d'enseignement de tout le pays, ne possèdent pas les niveaux de littératie et de numératie nécessaires pour continuer à apprendre avec efficacité et efficience et fonctionner de façon productive dans 97 % des emplois de l'économie canadienne.

La deuxième raison est le fait que dans le marché du travail actuel, les emplois évoluent très rapidement, parce que des machines et des algorithmes se chargent de nombreuses tâches. La capacité d'adaptation est devenue la compétence la plus recherchée. Toutefois, pour s'adapter, il faut pouvoir acquérir et appliquer rapidement de nouvelles compétences et pour cela, il faut avoir atteint un certain niveau de littératie, de numératie et de capacité langagière. Voilà pourquoi de nombreux travailleurs ne pourront pas conserver leur emploi et en trouver un nouveau.

Enfin, voici la raison la plus impérieuse. Les résultats d'analyses récentes des données sur les compétences des adultes du monde

entier indiquent qu'en augmentant le niveau de littératie de 1 % seulement, on accroîtrait le PIB de 3 % et la productivité de 5 %.

Ces résultats indiquent aussi qu'en enrichissant les compétences des travailleurs des deux premiers échelons d'une échelle de cinq niveaux, on apporte de meilleurs changements qu'en se concentrant sur les gens qui ont déjà atteint les échelons supérieurs. Comme les travailleurs qui risquent le plus de perdre leur emploi sont ceux qui possèdent le moins de compétences, on les aiderait ainsi à obtenir des postes plus qualifiés.

Il est incontestable que si les compétences cognitives de base, ou les niveaux de littératie et de numératie des travailleurs canadiens augmentaient, l'économie prospérerait. Une augmentation graduelle de 3 % du PIB générerait 54 milliards de dollars par année. Évidemment que cela ne se produira pas du jour au lendemain et qu'il faudrait des années pour produire un tel rendement de façon régulière, mais on en verrait quand même certains bienfaits dès que nos travailleurs commenceraient à améliorer leurs compétences.

Comment nous y prendre? J'y vois quatre solutions principales. La première serait, bien sûr, de ne pas remettre de diplômés de programmes secondaires et postsecondaires aux jeunes qui n'ont pas atteint les niveaux de compétences cognitives requis. Évidemment, cela ne relève pas du gouvernement fédéral, mais votre gouvernement peut exiger que l'on intègre l'acquisition d'un certain niveau de littératie à toutes les initiatives d'éducation et de formation de la main-d'oeuvre des organismes qu'il contrôle, et cela pour tous les employés, jeunes et adultes.

Votre gouvernement pourrait aussi encourager les employeurs à améliorer les compétences de leur personnel, premièrement en modifiant les processus de travail de manière à exiger plus de connaissances et de compétences dans les postes actuels. Cela les aiderait à se maintenir au niveau de leurs concurrents de l'étranger et l'on préparerait aussi les employés à faire face à l'informatisation des emplois.

● (0925)

Deuxièmement, les employeurs pourraient évaluer les compétences de leurs candidats en utilisant des outils de certification fiables afin d'embaucher les meilleurs employés possible. On réduirait ainsi l'inadéquation des compétences et l'on éviterait de causer la perte des compétences d'employés affectés à des postes où ils ne peuvent pas exercer lesdites compétences.

Troisièmement, les employeurs devraient investir dans le développement de la littératie, de la numératie et des capacités de résolution de problèmes de leurs employés en intégrant ces qualités dans toute la formation qu'ils leur donnent.

Quatrièmement, il faut corriger les processus de travail de manière à réellement utiliser la formation et le perfectionnement des compétences pour qu'elles ne stagnent et ne se détériorent pas.

Enfin, le gouvernement fédéral pourrait charger son nouveau Centre des Compétences futures d'intégrer les compétences cognitives de base dans son programme de recherche.

Je conclurai en soulignant le besoin urgent de préparer les travailleurs actuels à faire face à la demande croissante de compétences dans la nouvelle économie. Il est urgent pour cela d'investir dans le développement de la littératie et des autres compétences cognitives de base des personnes qui en ont le plus besoin. Heureusement, cet investissement aura l'avantage supplémentaire d'accroître considérablement la productivité et, ultimement, le PIB.

Merci. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

Le président: Merci beaucoup, Janet.

Nous entendrons maintenant M. Morningstar, président du Conseil des gouverneurs de l'Explorers and Producers Association of Canada.

Bienvenue.

M. Wesley Morningstar (président du conseil des gouverneurs, Explorers and Producers Association of Canada): Merci, monsieur le président.

Bonjour, mesdames et messieurs.

Je représente aujourd'hui l'Explorers and Producers Association, aussi connue sous le nom d'EPAC. Je préside l'EPAC pour 2018-2019 de façon bénévole. Je suis aussi le premier dirigeant de Canlin Energy Corporation, qui appartient à un consortium d'entités asiatiques. L'EPAC est heureuse d'être invitée à présenter son point de vue sur la croissance économique et la compétitivité du Canada.

L'EPAC représente les entrepreneurs canadiens du secteur pétrolier et gazier. Nous comptons 150 membres qui exploitent 65 000 puits et fournissent environ 20 %, soit le cinquième, du pétrole et du gaz du Canada. Nos membres investissent environ 15 milliards de dollars par année en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba, ce qui soutient l'emploi pour des dizaines de milliers de Canadiens, leurs familles et leurs collectivités, y compris les collectivités autochtones. Bref, nos exploitants et nos membres exercent leurs activités de Virden, au Manitoba, à Fort Nelson, en Colombie-Britannique.

La demande soutenue de pétrole et de gaz à l'échelle mondiale devrait envoyer un signal fort aux entreprises canadiennes du secteur de l'énergie. Malheureusement, ce n'est pas le cas. Aujourd'hui, il existe des écarts importants et systémiques en matière de compétitivité par rapport aux pays concurrents, en particulier les États-Unis. Le pétrole et le gaz canadiens, le gaz naturel, demeurent coincés dans l'Ouest canadien, ce qui entraîne des écarts sans précédent dans les prix. Ces écarts de prix coûtent à l'économie canadienne des dizaines de milliards de dollars chaque année et ont une incidence négative importante sur l'économie pétrolière et gazière, ce qui entraîne une réduction des activités à ce chapitre.

L'industrie énergétique du Canada est l'un des principaux, sinon le plus important, moteurs de notre économie. Nos ressources pétrolières et gazières sont de calibre mondial. La production de notre énergie est parmi les plus sûres, les plus propres et les plus réglementées au monde. Le bassin sédimentaire de l'Ouest canadien est propice à l'extraction de gaz naturel, ce qui permet au Canada de jouer un rôle prépondérant dans la transition mondiale vers une énergie à plus faible teneur en carbone.

Pourquoi notre produit devrait-il être bloqué et largement déficitaire par rapport aux prix mondiaux, ce qui coûte très cher à tous les Canadiens?

Nos défis en matière de compétitivité et d'accès aux capitaux sont nombreux: la perception selon laquelle nous ne pouvons pas améliorer l'écoulement du pétrole et du gaz naturel grâce à la construction de pipelines ou d'installations de gaz naturel liquéfié; la réalité d'un processus réglementaire confus, en constante évolution et sans fin; les multiples ordres de gouvernement qui ne semblent pas appuyer cette vache à lait et l'industrie canadienne; et le retard du régime fiscal qui n'encourage ni les dépenses ni la croissance. Les flux de capitaux vers le secteur pétrolier et gazier dans l'Ouest canadien se sont taris. Même nos grands régimes de retraite du secteur public cherchent de plus en plus à investir aux États-Unis. Le

gouvernement du Canada peut et devrait contribuer à améliorer notre position concurrentielle.

Gary Leach, président de l'EPAC, a présenté un mémoire comportant cinq recommandations, en vue des consultations prébudgétaires. Ces cinq recommandations s'articulent autour de la déductibilité concurrentielle des coûts en capital, d'approches novatrices pour financer les petites et moyennes entités pétrolières et gazières, du rôle de chef de file que le Canada a joué en ce qui concerne les émissions de gaz à effet de serre sur les fronts du carbone et du méthane, ainsi que l'amélioration continue et l'innovation technologique pour assurer le maintien du leadership du Canada en matière énergétique.

Ces recommandations ont été élaborées en consultation avec d'autres associations de l'industrie et indiquent cinq façons pour le budget fédéral d'appuyer un contexte concurrentiel amélioré, afin que notre industrie puisse recommencer à explorer et à produire une énergie abondante, propre et sécuritaire de façon efficace.

Merci beaucoup de me donner l'occasion de m'adresser à vous ce matin. Je serai heureux de répondre à vos questions au sujet du mémoire de l'EPAC.

• (0930)

Le président: Merci beaucoup, Wesley.

Merci à tous pour vos exposés. Tous les témoins ont abordé la question de la productivité et de la compétitivité, ce que nous apprécions beaucoup.

Nous allons passer à des tours de sept minutes, en commençant par M. Ferguson.

[Français]

M. Greg Ferguson: Tout d'abord, j'aimerais tous vous remercier de vos présentations, c'était vraiment extraordinaire.

Un de nos privilèges, à nous députés fédéraux, est de pouvoir à l'occasion entendre des propos qui nous surprennent, mais qui sont vraiment utiles pour nos délibérations sur les priorités du prochain budget. S'il y a un fil conducteur dans toutes vos présentations, c'est la déduction pour amortissement liée au coût en capital. C'était très clair.

J'ai deux questions à vous poser, l'une s'adresse à Mme Tremblay et l'autre, à Mme Lane.

Madame Tremblay, pouvez-vous nous redire à quel point cette déduction est importante? Vous avez cité des chiffres tirés d'études de marché sur l'impact positif de cette déduction aux États-Unis, mais savez-vous s'il existe de tels chiffres pour le Canada?

• (0935)

Mme Lynette Tremblay: Oui, certainement. Si vous n'y voyez pas d'objection, je vais répondre en anglais.

M. Greg Ferguson: Je vous en prie.

[Traduction]

Mme Lynette Tremblay: Je sais que l'Association canadienne de l'industrie de la chimie abordera cette question au cours de la prochaine séance en ce qui concerne les chiffres associés pour le Canada pour ce qui est de la déduction pour amortissement accéléré, mais les enjeux sont assez élevés. Nous savons quelles seront les conséquences si nous ne mettons pas cela en oeuvre. Essentiellement, cela représente beaucoup de pertes au chapitre de l'emploi et du PIB.

Par ailleurs, du côté positif des choses, je sais que l'Association canadienne de l'industrie de la chimie a fait beaucoup de recherches sur les retombées de la mise en oeuvre de cette mesure. Essentiellement, après huit ans, le gouvernement fédéral commencerait à récupérer des recettes, ce qui, pendant la durée de vie de l'installation — essentiellement, plus de 50 ans —, représente un rendement énorme pour les Canadiens. À cela s'ajoutent les revenus liés à la construction, ainsi que les emplois à temps plein et les effets multiplicateurs, comme je l'ai déjà mentionné.

Je ne sais pas si M. Plamondon aimerait ajouter quelque chose.

M. Mark Plamondon (directeur exécutif, Alberta's Industrial Heartland Association): Merci. J'aimerais ajouter un commentaire.

En décembre de l'année dernière, nous avons mené une étude qui visait précisément à déterminer à quoi ressemblerait sur le plan économique la construction d'une installation de 8 milliards de dollars qui produirait du polyéthylène dans le centre industriel de l'Alberta — ou la construction de la même installation en Pennsylvanie, sur la côte du golfe, au Moyen-Orient ou en Chine. Quelle est l'administration où il est le plus économique de construire cette installation, compte tenu du coût des matières premières, de la disponibilité de la main-d'oeuvre, des coûts en capital, des coûts d'exploitation et de toutes ces choses?

Ce qui était vraiment intéressant dans cette étude, c'est qu'elle montrait que le centre industriel de l'Alberta avait, à première vue, un avantage concurrentiel par rapport à ces autres pays. Ce qui se passe aux États-Unis, c'est que les secteurs de compétence offrent des incitatifs supplémentaires à ces entreprises pour être plus concurrentiels. En outre, à peu près à cette époque, les Américains ont introduit leurs réformes fiscales. Cela a complètement changé la compétitivité des États-Unis, de sorte qu'on y retrouve les secteurs de compétence les plus concurrentiels et les plus attrayants sur le plan économique pour ce genre de projets, en l'absence de tout autre type d'incitatifs, du simple fait de la modification de la déduction pour amortissement. Pour les types d'installations susceptibles de s'installer dans le centre industriel de l'Alberta, cela a un impact important sur les flux de trésorerie et, par conséquent, sur leur rendement économique.

[Français]

M. Greg Fergus: Je vous remercie. Je suis vraiment très favorable à vos propositions.

Madame Lane, je vous remercie de votre témoignage. Je dois vous dire que j'ai été agréablement surpris par la partie de votre présentation où vous mettiez l'accent sur l'importance que nos jeunes ne soient plus analphabètes et qu'ils fassent tout en leur pouvoir pour s'assurer de pouvoir bien lire et comprendre. Il est rare que des organismes économiques parlent de cette question. Pouvez-vous nous en dire plus?

Je pense qu'il est très important que tout le monde ici, non seulement les autres témoins mais aussi les députés, comprennent bien à quel point il est important que nos jeunes soient capables de lire et de chiffrer les choses comme il faut.

[Traduction]

Mme Janet Lane: Quand je parle de lecture et d'alphabétisation, les gens pensent que nous sommes un pays alphabétisé. Oui, nous sommes un pays alphabétisé. Rares sont les personnes qui sont incapables de lire efficacement.

Je ne parle pas de savoir si vous pouvez décoder le langage, cependant. Je parle du fait de pouvoir lire à un niveau suffisamment approfondi pour pouvoir évaluer de façon critique ce que vous lisez.

Pouvez-vous appliquer ce que vous lisez ici à une nouvelle situation? Pouvez-vous lire entre les lignes? Vous souvenez-vous de l'époque où, au secondaire, on nous demandait de faire des lectures comparatives? Pouvez-vous le faire? Trop de jeunes n'ont pas les capacités de lecture à ce niveau. Ils n'absorbent pas ce qu'ils lisent. Ils ne sont pas capables d'appliquer ce qu'ils ont lu.

Malheureusement, il ne s'agit pas seulement des jeunes. Si vous occupez un emploi routinier depuis assez longtemps, vous perdez aussi des compétences. Vous aviez peut-être ces compétences au début, mais au fil du temps, vous avez passé moins de temps à lire, à réfléchir, à comparer et à appliquer vos compétences de façon nouvelle et différente. Vous avez perdu cette capacité au fil du temps.

Le problème, c'est que l'économie change si rapidement. Les emplois évoluent constamment. La capacité de s'adapter à de nouveaux processus et de résoudre facilement des problèmes, ce qui est en fait une fonction des capacités de lecture et d'écriture, a diminué chez les gens alors qu'elle devrait augmenter. Le Canada a de plus en plus de lacunes en matière de compétences, et cela nous ramène aux compétences cognitives de base que sont la lecture, l'écriture et l'arithmétique.

Les employeurs vous diront que certains employés ont les compétences techniques, mais ne savent pas comment travailler avec les gens. Ils ne peuvent pas travailler en équipe et ils ne savent pas comment assurer le service à la clientèle, car ils n'ont pas d'idée de quoi il s'agit. Ce sont des fonctions de la capacité d'une personne à bien lire, à penser de façon critique, à s'adapter aux changements et à évoluer. C'est l'élément important, surtout à l'heure actuelle, alors que les emplois changent très rapidement.

• (0940)

Le président: Merci à tous.

Je cède la parole à M. Jeneroux pour sept minutes.

M. Matt Jeneroux: Merveilleux. Merci, monsieur le président.

Merci à tous pour vos exposés.

J'aimerais ajouter quelque chose à l'évaluation que M. Fergus a faite du thème des exposés. J'ai aussi entendu dire que les projets de loi C-69, C-48 et les taxes sur le carbone n'aident pas les industries dont nous parlons aujourd'hui. En fait, ils leur nuisent. Je voulais seulement prendre un instant pour que cela figure au compte rendu, selon l'évaluation que j'en fais.

J'aimerais commencer par vous, monsieur Scholz. Vous avez parlé de 1 800 à 600 puits, et à environ 550 puits l'an prochain. Chacun d'eux représente 135 emplois. Pouvez-vous nous expliquer ce que cela signifie? De quels types d'emplois s'agit-il? Qu'est-ce que cela représente, de façon générale, pour une collectivité ici en Alberta?

Nous avons parcouru le pays, comme vous le savez, et nous avons entendu diverses organisations, mais cela est particulier à l'Alberta et à ce que nous vivons actuellement. Si vous avez des exemples de ces emplois et de leurs incidences sur les collectivités, ce serait utile.

M. Mark Scholz: Bien sûr. Il n'est pas question de puits. Il est question d'installations de forage.

Par exemple, le nombre total d'installations de forage a atteint un sommet en 2007, soit environ 900. Nous avons constaté une diminution graduelle du nombre de ces installations, mais c'est vraiment... Je dirais qu'avant le ralentissement, il y avait déjà eu une diminution, qui correspondait davantage à l'harmonisation des installations avec le marché et l'orientation du marché, c'est-à-dire du matériel beaucoup plus lourd et des types de puits horizontaux à plus grande portée. C'est donc dire que les installations ont changé.

Ce qui a évolué rapidement au cours des quatre dernières années, ce n'est pas tant les spécifications ou la dynamique du matériel, mais plutôt le matériel proprement dit, ce matériel novateur de pointe. Certains des appareils de forage les plus avancés au monde sont construits ici même, à Nisku.

À partir d'ici, à Nisku, si vous roulez 20 minutes en voiture vers le centre industriel pétrolier et gazier, vous verrez que des appareils de forage sont fabriqués, mais ils ne sont plus déployés au Canada. Ils sont fabriqués ici pour être exportés. Certains vont en Alaska. Beaucoup d'entre eux, en fait, sont destinés aux États-Unis.

Ce que nous avons constaté, c'est que nous sommes passés de 900 installations de forage en 2007 à 600 aujourd'hui, ce qui représente une baisse de 300, dont 200 au cours des quatre dernières années. Nous pensons que nous allons descendre à environ 550.

Ce que nous calculons toujours, c'est que chaque installation active génère 135 emplois directs et indirects, et ces emplois figurent parmi les plus prisés dans tout le pays. Il y a des gens qui arrivent ici avec un diplôme d'études secondaires et un bon ensemble de compétences pour travailler manuellement à l'extérieur. Il y a un groupe démographique qui aime ce genre de travail. Même au niveau le plus bas d'une équipe de forage, il n'est pas rare dans notre industrie qu'une personne qui a un diplôme de 12^e année gagne au moins 90 000 \$ en commençant.

Ce genre d'emplois disparaît. Les talents et l'équipement partent. Je dis cela un peu pour sensibiliser nos dirigeants politiques au fait que si nous voulons demeurer dans ce secteur d'activité et avoir le matériel de pointe dont nous avons besoin pour être concurrentiels, nous devons nous assurer d'envoyer les bons signaux et d'encourager ce type d'investissements dans cette industrie.

• (0945)

M. Matt Jeneroux: Où vont-ils? Est-ce qu'ils vont vers le sud? Sont-ils au chômage?

M. Mark Scholz: Oui. Je dirais que les actifs relocalisés se dirigent soit vers le Bassin permien, soit, pour la majorité d'entre eux, vers le Texas. Il y a plusieurs raisons à cela.

Premièrement, nous ne pouvons pas imposer un modèle de prix durable au Canada. Le rendement du capital n'est tout simplement pas là, et en tant qu'entreprise... Ce ne sont pas les grandes organisations qui prennent ces décisions. Ce sont les petites et moyennes entreprises. Elles le font parce qu'elles veulent tirer un bon rendement de leur matériel et avoir un modèle d'affaires durable. On ne peut malheureusement pas le faire aujourd'hui dans ce marché au Canada.

M. Matt Jeneroux: Ils déménagent avec leur famille. L'impact sur la collectivité est important lorsque cela se produit. Merci de nous en avoir parlé.

Monsieur Morningstar, je vous remercie de votre exposé. Vous avez dit que les investissements dans l'énergie ont complètement disparu. J'espère que vous pourrez nous en dire davantage sur certaines de vos réflexions et sur celles de votre association

concernant les raisons exactes pour lesquelles tout cela s'est produit récemment.

M. Wesley Morningstar: Oui. Je pense que le problème le plus important pour nos membres continue d'être le marché pour notre produit, la possibilité de vendre notre gaz naturel et notre pétrole aux prix mondiaux.

Récemment, un baril de pétrole lourd dans l'Ouest canadien se vendait 50 \$ de moins que le West Texas Intermediate. Si le prix du West Texas Intermediate est de 72 \$ américains aujourd'hui, cela signifie que le baril de pétrole lourd canadien s'échange à un peu plus de 20 \$. Les escomptes sont énormes pour le pétrole, mais les gens oublient qu'ils sont aussi importants pour le gaz naturel. Encore une fois, à cause de l'accès aux marchés, nous ne pouvons pas sortir notre gaz de l'Ouest canadien. Par exemple, une différence normale sur une molécule de gaz naturel serait de 1 \$ américain par millier de pieds cubes de production. Aujourd'hui, elle se situe plutôt à 2 \$ américains. Encore une fois, il s'agit d'un gros écart. Cela tend à réduire les investissements dans notre secteur d'activité.

Il y a un an, l'une de nos sociétés membres, Peyto Exploration, comptait probablement de 20 à 30 installations de forage dans notre bassin. Aujourd'hui, elle en compte six. Une autre, la Tourmaline Oil Corp., est dans une situation similaire. Elle avait de 25 à 30 installations de forage en activité il y a un an, un peu comme Mark l'a dit, alors qu'aujourd'hui, elle en a probablement de 10 à 15.

Les répercussions sont importantes sur nos collectivités en Alberta, en Colombie-Britannique et en Saskatchewan en particulier.

M. Matt Jeneroux: Rapidement, avant que mon temps de parole soit écoulé, monsieur Kobly, j'aimerais vous poser une question parce que vous avez mentionné le projet de loi C-69 et ce que vos membres en disent. Je vais vous donner environ 20 secondes pour en parler davantage, avant que le président ne m'interrompe.

Le président: Allez-y. Je ne vous interromprai pas. Dites ce que vous avez à dire.

M. Ken Kobly: Merci, monsieur le président.

En ce qui concerne le projet de loi C-69, d'après ce que nous entendons, surtout dans les médias et chez nos membres, il y a beaucoup de préoccupations quant au résultat final qu'il aura. En quoi consisteront les exigences réglementaires accrues? Quelles seront les exigences accrues en matière de consultation? Encore une fois, je reviens à l'entrevue que j'ai vue avec Hal Kvisle, au cours de laquelle il s'est interrogé sur la prise en compte des renseignements détenus par les sociétés pipelinaires en vertu de cette nouvelle loi. Il ne semble pas que ce soit une mesure législative qui nous permettra d'acheminer nos produits vers les marchés.

• (0950)

Le président: Merci, monsieur Kobly.

Avant de donner la parole à M. Julian, j'aimerais revenir à vous un instant, monsieur Morningstar. Je suis au courant du prix escompté de l'Alberta, probablement autant que n'importe qui d'autre, mais je pense habituellement au pétrole, et non pas au gaz naturel. Pouvez-vous nous en dire davantage sur le gaz naturel, parce que je ne pense pas que beaucoup d'entre nous ont en tête, ce que nous appelons, le prix escompté de l'Alberta dans ce cas? Vous comprenez, probablement tous, cela. Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur le gaz naturel?

M. Wesley Morningstar: Oui, et souvent il y a une confusion lorsqu'il est question du pétrole et du gaz, et lorsque les gens pensent au gaz, ils pensent à l'essence. Dans notre cas, nous produisons du gaz naturel. Les producteurs de gaz naturel sont à l'origine d'environ 12 milliards de pieds cubes de production ici dans l'Ouest canadien. Cela nous place au cinquième rang mondial des producteurs de gaz naturel. De toute évidence, nous avons un rôle important à jouer dans un contexte de faibles émissions de carbone.

Encore une fois, nos prix plus bas sont liés au fait que nous exploitons actuellement trop de gaz en Alberta. Nous avons été trop efficaces pour ce qui est de l'expansion et du forage de nos ressources de calibre mondial et nous n'avons pas suffisamment de capacité de transport par pipeline. Bien sûr, lorsqu'il y a trop de produits et pas assez de capacité d'acheminement, les écarts de prix sont plus grands.

Nous avons actuellement un monopole pipelinier en Alberta, essentiellement connu sous le nom de réseau de NOVA Gas Transmission Ltd., qui appartient à TransCanada et qui, bien franchement, n'a pas fait un très bon travail pour améliorer la capacité d'acheminement dans l'Ouest canadien.

Le président: D'accord. Vos explications sont vraiment utiles. Merci beaucoup.

Monsieur Julian.

[Français]

M. Peter Julian: Je remercie beaucoup tous nos témoins.

Il est évident que vous nous donnez des choses intéressantes à considérer.

[Traduction]

Je vais commencer par vous, monsieur Kobly. Je suis membre de la Chambre de commerce de New Westminster et de la Chambre de commerce de Burnaby. Bienvenue à ce comité.

Vous avez parlé d'un examen de l'impôt sur le revenu et nous avons entendu d'autres témoins, d'un bout à l'autre du pays, qui nous ont dit à quel point notre régime fiscal est dysfonctionnel à l'heure actuelle. Je joins certainement ma voix à la vôtre pour ce qui est d'un examen, mais cet examen, selon un certain nombre de témoins, devrait également inclure le rôle que jouent actuellement les paradis fiscaux à l'étranger pour attirer des investissements potentiels à l'extérieur du pays et le fait que, dans des secteurs comme celui des géants du Web, on ne paie aucun impôt sur le revenu ni aucune charge sociale au Canada.

Ne pensez-vous pas que si nous examinons le régime fiscal, nous devons tenir compte de ces deux facteurs, les paradis fiscaux à l'étranger et les géants du Web?

M. Ken Kobly: Monsieur Julian, lorsqu'il est question d'une commission royale d'enquête sur la fiscalité, il est question de revoir toutes les parties de la Loi de l'impôt sur le revenu, ainsi que ses modalités d'application. Il est question de choses comme la TPS, tout ce qui est lié, de même que l'impôt sur le revenu des particuliers.

Nous avons vu ce qui s'est passé l'an dernier lorsque le gouvernement du Canada a tenté de modifier de façon ponctuelle les dispositions visant les particuliers et les petites entreprises constitués en société. Cela n'a pas bien fonctionné. Ce que nous avons constaté, après cet exercice, c'est que les efforts pour rendre le régime fiscal plus équitable et plus simple ont plutôt eu pour effet de le rendre plus complexe. Lorsque l'on commence à examiner des éléments ponctuels de la Loi de l'impôt sur le revenu et à essayer de

les modifier, on fait face à des conséquences imprévues ou peut-être prévues qui ne font l'affaire de personne.

M. Peter Julian: Je vous remercie.

Une autre partie de votre témoignage m'a étonné. Vous avez dit qu'il n'y a qu'un seul poste frontalier fonctionnant 24 heures par jour entre l'Alberta et les États-Unis. Il y a l'autoroute 2, l'autoroute 4, l'autoroute 6 et l'autoroute 62.

M. Ken Kobly: Oui.

M. Peter Julian: Il y a donc quatre postes frontaliers. Vous me dites qu'un seul d'entre eux fonctionne 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Duquel s'agit-il?

M. Ken Kobly: En fait, il y en a un autre aussi, celui de Wild Horse, au sud de Medicine Hat, qui a l'avantage supplémentaire de permettre l'entrée de camions au Canada, vers le centre et le nord de l'Alberta, et de décongestionner l'autoroute 2.

Il n'y a qu'un seul poste frontalier fonctionnant 24 heures sur 24 dans la province, celui de Coutts, qui se trouve à l'extrémité ouest de la province, au sud de Lethbridge.

M. Peter Julian: Je n'en reviens pas. Cela doit certainement figurer dans notre rapport. Je n'en avais aucune idée. En Colombie-Britannique, bien sûr, nous avons des postes frontaliers qui fonctionnent 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, dans diverses régions de la province. Je n'avais aucune idée que l'Alberta était si mal servie à ce chapitre. Je vous remercie de vos éclaircissements.

Madame Tremblay et monsieur Plamondon, vous êtes de fervents défenseurs des industries à valeur ajoutée, et je vous félicite du travail que vous avez accompli en tant qu'organisme sans but lucratif. C'est assez incroyable. Je viens moi-même de l'industrie pétrolière. J'ai travaillé à la raffinerie de pétrole Shellburn à Burnaby, en Colombie-Britannique, qui est maintenant fermée, et nous avons vu la même chose se produire partout au pays. Les entreprises à valeur ajoutée ferment leurs portes depuis des décennies, dans l'industrie pétrolière, bien sûr, dans l'industrie du bois d'oeuvre, et comme nous le constatons également, dans le secteur minier.

Nous exportons des grumes, du bitume brut et des minéraux bruts, plutôt que d'ajouter de la valeur et de nous assurer que les produits qui viennent de notre pays sont effectivement à valeur ajoutée et que nous profitons de tous les emplois qui en découlent.

Quels ont été les éléments de votre succès? Je remarque que vous félicitez le gouvernement de l'Alberta d'avoir attiré des investissements de 3,5 milliards de dollars. C'est important et cela montre que le gouvernement provincial a beaucoup soutenu les industries à valeur ajoutée.

De toute évidence, au cours des dernières décennies, cela a été un problème de politique majeur, alors que devons-nous faire dans ce pays pour retrouver cette valeur ajoutée?

● (0955)

M. Mark Plamondon: Heureusement, si je regarde le centre industriel de l'Alberta, nous sommes très bien positionnés sur le plan des coûts des matières premières, ce qui procure un avantage en ce qui a trait à la structure de coûts des projets qui s'installent dans notre région.

Comme vous l'avez mentionné, la valeur ajoutée est l'occasion à saisir dans notre région. Pour prendre un exemple précis, comme celui du propane, il s'agit de l'un des composants qui se forment naturellement avec le gaz naturel dans le sol. Le gaz naturel sort du sol, et ce gaz est constitué en grande partie de méthane, mais il y a d'autres composantes comme l'éthane, le propane et le butane.

La transformation du propane en un produit intermédiaire, comme le polypropylène, en multiplie la valeur par cinq. C'est de cette possibilité que nous parlons. Le fait d'amener le produit brut à un produit semi-transformé lui permet de rapporter cinq fois plus de revenus à notre région.

Il y a d'énormes possibilités, et il y a des avantages structurels pour le centre industriel de l'Alberta en ce qui concerne la compétitivité des matières premières dans la région, ainsi que toutes les infrastructures et les avantages liés au regroupement que l'on retrouve dans le centre industriel.

Cependant, il y a un certain nombre de choses importantes à mentionner en ce qui concerne ce qui se passe avec le gouvernement provincial et ce que le gouvernement fédéral peut faire.

Madame Tremblay, voulez-vous commencer à parler de certains de ces points?

Mme Lynette Tremblay: Bien sûr. Essentiellement, il n'y a pas de solution miracle, ce qui complique les choses. Il faut des efforts au chapitre de la réglementation. Nous devons rationaliser certains processus de réglementation qui manquent de transparence. À l'heure actuelle, pour les projets à valeur ajoutée, cela relève des provinces et nous pensons que cela devrait continuer d'être ainsi. Il y a certainement du travail à faire à cet égard.

Nous avons besoin de certitude en ce qui concerne un cadre fiscal concurrentiel, qui comprend la tarification du carbone, mais aussi l'impôt des sociétés et la déduction pour amortissement accéléré. De plus, l'existence d'incitatifs est une réalité sur le marché ces jours-ci, mais il faut une certaine façon de faire. Il s'agit d'un exemple d'une situation où les gouvernements se sont mobilisés — en particulier le gouvernement de l'Alberta, mais aussi ceux de l'Ontario et du Québec — ce qui a fait une différence assez importante pour attirer ces investissements.

Il faut aussi des infrastructures. Le transport ferroviaire est particulièrement important, parce que ces produits peuvent uniquement être acheminés par rail. Il y a beaucoup de problèmes de capacité, et je sais que nous en discuterons plus tard aujourd'hui, parce que notre réseau ferroviaire est très sollicité. En l'absence de pipeline, plus particulièrement, on parle de transport de pétrole brut qui vient s'ajouter au réseau ferroviaire.

Enfin, nous avons besoin d'une main-d'oeuvre qualifiée, comme bon nombre de nos collègues l'ont dit aujourd'hui.

Les gouvernements municipaux et provinciaux ont harmonisé leurs politiques et leurs programmes pour attirer des investissements dans l'énergie à valeur ajoutée, comme la fabrication de produits pétrochimiques et la valorisation partielle du pétrole. Pour être tout à fait franche, cependant, il faut que le gouvernement fédéral fasse ouvertement de la transformation de l'énergie à valeur ajoutée une priorité au Canada. Nous devrions défendre cela haut et fort.

Le président: Merci à tous. Désolé, votre temps de parole est écoulé, Peter.

Madame Rudd.

Mme Kim Rudd: Merci beaucoup à tous d'être venus. Il y a tellement de questions et nous avons si peu de temps, alors je m'excuse si je vous presse.

Un certain nombre de choses ont été dites. Je vais poursuivre dans la même veine que Peter et parler de la valeur ajoutée. J'ai eu l'occasion de visiter le centre industriel de l'Alberta, il y a quelques mois, et j'ai eu une excellente rencontre avec un certain nombre d'intervenants. Pas plus tard que la semaine dernière ou la semaine précédente, j'ai rencontré des représentants de l'Association

canadienne de l'industrie de la chimie, qui ont étudié les chiffres concernant la déduction pour amortissement accéléré. Nous avons eu des échanges très poussés, et je pense que leur exposé intéressera beaucoup le Comité, un peu plus tard.

Vous avez parlé d'une multiplication par cinq pour les produits à valeur ajoutée et d'Inter Pipeline, bien sûr, à Fort Saskatchewan, une installation de 3,5 milliards de dollars. Il semble que Pembina aura une autre installation pour le polypropylène.

Ce sont de bons progrès. Il en reste encore beaucoup à faire, mais je pense que nous devons reconnaître qu'il y a du travail qui se fait, dont nous avons des exemples concrets.

Nous avons entendu parler de l'éducation, de la main-d'oeuvre qualifiée. C'est ce que nous entendons partout au pays. Le gouvernement fait deux ou trois choses à ce sujet. Premièrement, il y a un projet pilote sur la côte Est concernant l'immigration pour combler une partie de cette lacune. Je pense qu'un deuxième projet pilote est sur le point de commencer, en vue de trouver des façons créatives de résoudre ce problème.

L'une des choses qui m'a beaucoup impressionnée lorsque j'étais ici, il y a quelques mois, c'est la conversation que j'ai eue avec le NAIT, qui fait un travail très novateur pour combler les pénuries de compétences particulières dans ce que nous appelons les nouveaux métiers du secteur, particulièrement ici en Alberta. Je pense qu'il s'agit d'une autre bonne chose, une initiative qui émane vraiment de l'industrie. L'industrie est extrêmement impliquée. Je pense que c'est la seule façon d'obtenir la main-d'oeuvre dont nous avons besoin dans ces domaines très spécialisés.

Lorsqu'il est question de pétrole et de gaz — je sais que nous sommes en Alberta —, il faudrait aussi mentionner brièvement, aux fins du compte rendu, le projet d'installation de gaz naturel liquéfié de 4 milliards de dollars en Colombie-Britannique, la belle province de Peter, dont on a annoncé qu'il allait officiellement de l'avant, et ce que cela signifie, non seulement au niveau des emplois et du développement économique, ce qui est très important, mais aussi du signal que cela envoie. Je pense qu'il ne faut pas l'oublier non plus.

Dans votre recommandation, vous parlez de la prolongation permanente de la déduction pour amortissement accéléré par le gouvernement du Canada. C'est intéressant pour moi, parce que, sur le plan de la compétitivité, on ne voit pas une telle prolongation aux États-Unis. Une disposition de temporisation s'applique. Nous avons entendu parler, et j'ai entendu des gens que j'ai rencontrés parler de ce délai de sept ans. Vous avez recommandé 10. Je suppose que c'est parce que vos projets prennent plus de temps que la plupart des autres.

J'aimerais que nous parlions de cela, et peut-être que deux ou trois personnes seraient intéressées à commenter. Notre plus grand partenaire commercial, les États-Unis, représente notre plus grand défi sur le plan de la compétitivité, et nous en entendons parler. En 2018, le déficit américain est de 779 milliards de dollars, soit une augmentation de 17 % par rapport à l'an dernier. Ils ont actuellement une dette de 21 billions de dollars, ce qui est presque inouï. L'an prochain, ils s'attendent à un déficit de plus d'un billion de dollars.

Cela ne s'est jamais vu dans une économie en plein essor. Ce qui a entraîné cela, bien sûr, ce sont les réductions d'impôt. Il n'y a aucun doute possible; c'est assez évident.

Nous avons destiné 99 % de nos produits à un seul client. Nous savons que ce n'est pas une bonne chose, alors nous prenons un certain nombre de mesures à cet égard.

J'appuie la déduction pour amortissement accéléré. Comme mon collègue, M. Fergus, l'a mentionné, j'appuie la raison d'être de cette mesure. En ce qui concerne les réductions d'impôt, je m'inquiérais vraiment de l'augmentation du déficit qui en résulterait pour le pays. Est-ce que l'un d'entre vous voudrait faire un commentaire au sujet d'une mesure qui augmenterait considérablement le déficit?

• (1000)

Mme Lynette Tremblay: J'aimerais préciser que nous ne préconisons pas de nouvelles réductions d'impôt. La déduction pour amortissement accéléré est essentiellement ce à quoi se limite cette mesure.

Mme Kim Rudd: D'autres l'ont fait, je crois, la Chambre de commerce, notamment.

Mme Lynette Tremblay: Je sais que nous l'avons déjà dit, mais je tiens à insister sur le fait que la déduction pour amortissement accéléré ne suffira pas à elle seule. C'est une des multiples mesures qui doivent être prises, et pas seulement à l'échelle fédérale. Il faut que tous les ordres de gouvernement agissent de façon coordonnée et harmonisée.

Je vais laisser la chance aux autres de faire des commentaires à ce sujet.

Mme Kim Rudd: Ken, vous pourriez peut-être répondre à cette question.

M. Ken Kobly: Bien sûr. Avec plaisir.

La déduction pour amortissement accéléré n'est certainement pas une idée nouvelle. Elle s'est appliquée dans le cas des sables bitumineux il y a huit ou neuf ans, puis a été éliminée progressivement dans ce secteur et introduite dans celui de l'automobile dans le même budget.

Pour ce qui est des réductions d'impôt, vous avez raison; le gouvernement devrait être très prudent quant au moment de mettre en oeuvre une telle mesure. Il est intéressant de constater qu'il y a eu une augmentation de l'impôt des sociétés au Canada et que le déficit a augmenté en même temps.

Il existe dans certains cas une corrélation entre les réductions d'impôt et l'augmentation du déficit, et dans d'autres, non. Quelqu'un de plus compétent que moi devrait déterminer s'il est avantageux de réduire les impôts. Notre politique actuelle consiste à réduire les impôts, l'impôt des sociétés, lorsque nous sommes financièrement en mesure de le faire.

• (1005)

Le président: Monsieur Morningstar, voulez-vous intervenir?

M. Wesley Morningstar: Je n'ai rien à offrir sur le plan fiscal, mais madame Rudd, j'aimerais vous corriger. Il s'agit d'un investissement de 40 milliards de dollars sur la côte Ouest, plutôt que de 4 milliards de dollars.

Mme Kim Rudd: Désolée. Je vous suis très reconnaissante d'avoir apporté cette précision.

Ken, je vais revenir à vous, si vous n'y voyez pas d'inconvénient. J'ai été présidente d'une chambre de commerce et entrepreneure pendant 30 ans, et j'ai traversé différents cycles commerciaux au cours de cette période, certains plus stressants que d'autres.

Il y a deux choses que vous avez dites, et je me demande si vous pouvez nous donner des précisions. Vous avez dit que 1,8 % des Canadiens n'ont pas d'assurance-médicaments. Je ne peux trouver ce chiffre nulle part, et ce n'est certainement pas celui qu'on nous a donné. Pouvez-vous me dire où vous avez obtenu cette information et, si vous l'avez, pourriez-vous me la fournir?

M. Ken Kobly: Le chiffre de 1,8 % provient d'une étude réalisée par la Chambre de commerce du Canada. Je crois que cela se trouve en ligne sur leur site Web, et que vous pouvez l'obtenir.

Mme Kim Rudd: Est-ce votre propre étude?

M. Ken Kobly: C'est l'étude de la Chambre de commerce du Canada.

Cela signifie qu'environ 630 000 ou 700 000 Canadiens ne sont pas couverts, que ce soit par choix ou parce qu'ils passent dans les mailles du filet. Ce que nous voulons, c'est combler ces lacunes, plutôt que d'appliquer un nouveau système aux 98 % de Canadiens qui bénéficient actuellement d'une couverture substantielle.

Mme Kim Rudd: Il est vraiment important de préciser qu'il s'agit d'une étude canadienne, parce que j'ai trouvé une dizaine de chiffres, mais jamais celui-là. Il faut préciser de quelle étude il s'agit.

Le président: Merci.

La parole est à M. Kelly. Nous passons à des tours de cinq minutes.

M. Pat Kelly: Monsieur Morningstar, vous avez parlé du contexte réglementaire confus, imprévisible et en constante évolution qui existe actuellement au Canada. Vous avez parlé des flux de capitaux qui se tarissent. J'aimerais que vous nous en disiez davantage à ce sujet, si vous avez quelque chose à ajouter. Nous avons entendu divers chiffres sur la fuite de capitaux qui s'est produite au Canada à une époque où d'autres pays producteurs de pétrole et de gaz connaissent des entrées de capitaux.

J'aimerais savoir si vous avez d'autres renseignements à fournir au Comité sur l'accès au financement dans notre industrie.

M. Wesley Morningstar: La plupart des choses que j'aimerais ajouter sont un peu anecdotiques, je l'admets. J'étais à New York à la fin de juin pour chercher des capitaux, et il était clair à ce moment-là qu'il était impossible d'obtenir du capital pour, premièrement, un producteur de gaz naturel, et deuxièmement, un producteur de pétrole et de gaz de l'Ouest canadien. Toutes nos sociétés pétrolières et gazières cotées en bourse qui font régulièrement appel aux banques et aux institutions de l'Est constatent la même chose. Nous avons l'impression de perdre ce capital au profit des États-Unis, en particulier du Texas et de la côte du golfe.

Comme je l'ai dit, nous produisons beaucoup de pétrole et de gaz dans ce bassin, et nous avons l'impression qu'il y a très peu d'incitatifs à réinvestir ce capital dans nos activités. Par conséquent, nous constatons qu'il y a un exode vers d'autres pays.

M. Pat Kelly: Des emplois sont perdus ici, en Alberta. L'argent sort de la province et, en fait, du pays pour aller vers d'autres régions productrices de pétrole et de gaz.

M. Wesley Morningstar: Oui, certainement, à un moment où la demande augmente.

La demande de pétrole dans le monde à l'heure actuelle est de 100 millions de barils par jour et on s'attend à ce qu'elle augmente de 30 %.

M. Pat Kelly: Au fil des décennies, dans cette industrie, à une époque où les prix ont augmenté et se situent à un niveau relativement élevé, dans tous les cycles passés de prix à la hausse et à la baisse, nous aurions vu de l'argent affluer en Alberta, des gens obtenir des emplois bien rémunérés et travailler. Ce n'est pas ce qui se produit actuellement.

Merci.

Le président: Mark veut intervenir.

M. Pat Kelly: D'accord.

M. Mark Scholz: Merci, monsieur le président.

J'aimerais faire un commentaire au sujet de l'intervention de Wesley. Lorsque Wes a de la difficulté à recueillir des fonds à New York, cela a une incidence sur les gens du secteur des services que je représente, parce que Wes leur dit essentiellement, voilà le montant que j'ai obtenu, alors voici le programme de forage et voici le nombre de puits que nous allons forer, puis il embauche les gens que je représente. Ces derniers sont des cols bleus, des travailleurs et des travailleuses de notre industrie, qui sont vraiment touchés par les mauvais résultats que Wes obtient à New York.

J'irais même plus loin en disant qu'un pourcentage disproportionné des propres capitaux de mes membres et de mes entrepreneurs internationaux, jusqu'à 90 %, vont à leurs activités internationales et ne sont pas utilisés au Canada.

●(1010)

M. Pat Kelly: C'est renversant. J'ai entendu dire que l'abréviation anglaise AB de l'Alberta signifie « anywhere but », c'est-à-dire n'importe où sauf là, dans les cercles financiers de Londres et de New York. Ce témoignage semble indiquer que c'est le cas. La perte de 500 installations de forage est en fait attribuable à l'incapacité de recueillir des fonds et à l'incapacité de l'Alberta et du Canada de profiter de la reprise des prix.

Monsieur Kobly, voulez-vous ajouter quelque chose?

M. Ken Kobly: L'impact évident que la plupart des gens constateront, c'est la perte d'emplois. Je peux vous dire que l'impact sur les collectivités de l'Alberta est tout aussi dramatique. Quand il n'y a pas d'équipes au travail, les hôtels sont vides et les gens quittent leur collectivité. Ils doivent partir pour aller travailler ailleurs. C'est l'un des effets les plus importants de la situation actuelle sur les collectivités de la province.

M. Pat Kelly: Je vais demander à M. Morningstar ou à M. Scholz de donner brièvement leur avis.

Quelles sont les répercussions des signaux informels qui peuvent venir du gouvernement, par le biais de commentaires désinvoltes au sujet de l'élimination progressive du pétrole des sables bitumineux, par exemple? Sans être des énoncés portant sur les politiques ou sur des changements à la loi, ces affirmations envoient un signal aux décideurs de la finance.

Quelles répercussions intangibles peut avoir cette absence de soutien, ou cette apparence d'absence de soutien, pour le secteur?

M. Wesley Morningstar: J'ajouterais que les investisseurs recherchent habituellement un environnement économique stable pour y mener leurs activités. Nous ne militons pas pour des réductions d'impôt en particulier, mais nous préconisons un accès équitable aux marchés mondiaux afin que nous ne dépendions pas d'un seul client et que nous obtenions des prix justes.

Quand ils entendent des commentaires comme ceux-là, les investisseurs tendent à penser que l'Ouest canadien ne représente pas un environnement stable où investir à l'heure actuelle.

M. Pat Kelly: Les répercussions sont bien tangibles.

Le président: Voulez-vous intervenir, Mark?

M. Mark Scholz: Je vais répéter ce que Wes vient de dire.

Selon moi, il faut absolument reconnaître que le ton adopté par les dirigeants a son importance. C'est vrai dans n'importe quelle organisation, lorsque vient le temps de donner une orientation stratégique. C'est vrai aussi dans le cas des gouvernements fédéral ou provinciaux. À mon avis, il faut absolument que tous nos

dirigeants politiques appuient un cadre réglementaire de calibre mondial et fassent savoir aux investisseurs que le gouvernement souhaite la croissance de ce secteur important pour l'économie canadienne.

Le président: Monsieur McLeod, vous avez cinq minutes. Chaque parti aura ensuite le temps de poser une autre question.

La parole est à vous, Michael.

M. Michael McLeod: Merci, monsieur le président.

Merci à tous pour vos exposés. C'est une discussion très intéressante.

Je représente les Territoires du Nord-Ouest. J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt la présentation de Janet Lane.

Dans une autre vie, j'ai travaillé avec des collectivités autochtones des Territoires du Nord-Ouest. Un des projets sur lequel j'ai travaillé consistait à mettre sur pied une usine de bouletage dans le Nord. J'ai procédé à une évaluation dans ce secteur et nous avons élaboré une stratégie sur la main-d'oeuvre. J'ai vite compris qu'un énorme obstacle se dressait devant nous. Le taux de chômage est élevé dans le Nord, mais cela s'explique. Les taux d'alphabétisation sont très faibles.

Nous nous sommes également rendu compte que la gestion de l'argent, c'est-à-dire des finances personnelles, allait être extrêmement difficile. Beaucoup de personnes n'avaient pas de bons antécédents de travail parce qu'elles ne savaient pas comment gérer leur argent. À cela s'ajoutent les dépendances dans nos collectivités, qui rendent la situation encore plus difficile. Beaucoup de gens à qui nous avons parlé nous ont dit ceci: « Nous sommes 16 à vivre sous le même toit. C'est difficile de dormir. Nous ne pourrions probablement pas nous lever le matin. »

Il y a d'énormes difficultés qui s'ajoutent à celles que vous avez relevées. J'aimerais vraiment savoir ce qui doit être fait — pour votre part, vous parlez uniquement de l'Ouest, vous n'avez pas vraiment examiné la situation ailleurs, j'en suis bien conscient.

Combien en coûterait-il pour remédier en partie aux pénuries de main-d'oeuvre et pour améliorer les compétences cognitives dont vous avez parlé?

●(1015)

Mme Janet Lane: Diverses études sont en cours pour évaluer les coûts. Cela dit, je sais qu'il existe déjà des exemples de perfectionnement des compétences en milieu de travail à faible coût.

Dans le cas de vos communautés, il y a un peu plus de travail à faire. Il est possible que bon nombre de vos employés en soient au niveau un et non pas au niveau deux en matière d'alphabétisation. Il faut bien sûr davantage de temps, d'autant plus que l'on provoque un changement culturel en passant de la tradition orale à la tradition écrite.

Cependant, dans la population active du pays, les gens qui manquent de compétences se situent le plus souvent au niveau deux en matière d'alphabétisation. Il est alors possible de combler leurs lacunes en offrant aussi peu que 25 heures de cours de perfectionnement en milieu de travail.

Il est crucial que ce perfectionnement soit intégré à d'autres formations. Il ne faut pas forcément... On ne va pas dire à quelqu'un: « Vous savez, vous avez un problème. Vous ne pouvez pas lire. » Voilà qui ne ferait qu'éloigner les gens et rendre les choses très difficiles. En revanche, on peut dire ceci: « Laissez-moi vous aider à vous améliorer au travail. Laissez-moi vous aider à comprendre comment vous pouvez changer votre façon de travailler. » Ensuite, il s'agit d'intégrer la formation en alphabétisation et en numératie à la formation qui a trait aux tâches qui relèvent du travail à proprement parler.

C'est possible. Nous savons comment faire cela. Nous savons comment élaborer et offrir ce programme. Dans la plupart des cas, nous arrivons à assurer une transition fluide des personnes vers ce type de compétence en seulement 25 heures de formation. À cet égard, la subvention canadienne pour l'emploi pourrait être très utile.

M. Michael McLeod: Je vis dans une petite collectivité autochtone. D'un côté, il y a des exploitations pétrolières et gazières depuis une vingtaine d'années. Il n'y a pas une seule personne de la collectivité qui y travaille. Sur le plan de l'emploi, nous ne profitons pas du tout de l'activité liée aux hydrocarbures. De l'autre côté de la collectivité, il y a une mine de diamants où sont maintenant offerts des cours d'alphabétisation. Les résultats sont positifs de ce côté-là.

Je ne pense pas qu'il incombe aux différents secteurs d'offrir des services d'alphabétisation et de gestion financière, bien que certains le font.

Je veux savoir ce que le gouvernement peut faire. Selon vous, que doit faire le gouvernement pour changer la situation? Je crois que le problème est exacerbé dans le Nord. Malgré cela, sauriez-vous nous dire ce que nous pourrions faire? Que recommandez-vous?

Mme Janet Lane: Partout au pays, le gouvernement transfère des fonds dans le cadre des ententes sur le développement du marché du travail pour la formation des chômeurs ou des gens qui sont en transition entre deux emplois. Plutôt que de se concentrer sur les programmes axés sur l'offre comme on le fait actuellement, une plus grande partie de ce financement pourrait être affectée à l'amélioration des compétences cognitives inférieures. Souvent, les chômeurs qui suivent un programme de formation offert par la province, mais financé par le gouvernement fédéral, sont formés pour un emploi qui pourrait exister à l'avenir et non pas pour remplir les besoins de l'industrie. Quelqu'un a parlé de cela plus tôt.

Le volet axé sur l'industrie est vraiment important. Si l'on pouvait, d'une part, donner aux employeurs les outils leur permettant d'indiquer quelles compétences ils recherchent et, d'autre part, mieux circonscrire les compétences cognitives qui permettent d'acquérir les compétences techniques nécessaires, alors le programme pourrait être conçu pour couvrir ces deux aspects. Les ententes sur le développement du marché du travail — le financement par lequel le gouvernement fédéral soutient la formation — pourraient contribuer à l'amélioration des compétences techniques et cognitives des personnes sans emploi qui se trouvent dans la situation que vous évoquez.

• (1020)

M. Ken Kobly: Je vous recommande l'école Aspen Heights à Red Deer, qui représente une solution pratique. Il y a là un programme appelé « Microsociété ». Si cela vous intéresse, nous pourrions organiser une visite de l'école. Cet établissement est exemplaire d'une démarche qui consiste à accueillir des enfants très vulnérables qui se transforment à travers l'apprentissage de compétences, l'alphabétisation, la numératie et l'acquisition d'une capacité à fonctionner en société, c'est-à-dire en microsociété.

M. Michael McLeod: J'ai une brève question pour Ken au sujet du Corridor du Nord.

Je représente les Territoires du Nord-Ouest. À ma connaissance, personne dans cette région du pays n'a demandé du financement pour le Corridor du Nord. Il y a une ironie là-dedans. Lorsque je visite l'Alberta, j'apprends que vous demandez du financement.

M. Ken Kobly: C'est parce que vous êtes venu à Edmonton. Nous entretenons une relation très étroite et loyale avec les Territoires du Nord-Ouest, notamment par l'entremise de la Chambre de commerce d'Edmonton. L'Université de Calgary a fait valoir que nous devrions mener une étude. Le Sénat a proposé que le financement soit accordé pour cette étude sur les corridors d'utilités publiques dans le Nord.

Le président: Chacun des partis aura maintenant l'occasion de poser une question.

Avant tout, je dirai ceci: je suppose que le gouvernement fédéral doit examiner ce qu'il est possible de faire à court terme. Si le ministre des Finances avait l'audace d'accomplir deux actions avant la fin de l'année, de quoi s'agirait-il? L'amortissement accéléré serait-il une solution? Les budgets sont chose fastidieuse. Je pense que vous constaterez que nous sommes tous pour une réforme fiscale générale, mais c'est plutôt un effort à long terme. Il y a environ deux ans, nous avons examiné la question et nous nous sommes demandé si le Comité allait travailler là-dessus. Nous disposions même d'une recommandation, je crois. Nous n'avons pas l'expertise nécessaire. Il faut vraiment commencer par une commission royale, par exemple, avant de remettre le dossier au Comité. C'est un processus qui demande trois ou quatre ans.

Que pouvons-nous faire rapidement, à court terme, pour améliorer notre capacité concurrentielle, en tenant compte tout particulièrement de la situation aux États-Unis?

Qui veut répondre?

M. Ken Kobly: Si le ministre des Finances voulait agir, il y a effectivement la déduction pour amortissement accéléré. À part cela, ce serait sans doute faire une entorse à notre propos que de recommander d'autres mesures. Certes, la commission royale est un processus à long terme, mais je ne vois pas comment il est possible de dire: « Nous voulons ceci, nous voulons cela, mais, soit dit en passant, nous tenons à ce que vous équilibriez le budget. »

Si le ministre voulait agir, il y aurait la déduction pour amortissement accéléré.

Le président: Quelqu'un d'autre veut-il intervenir? Michael ou Mark?

M. Michael Holden: J'abonde dans le même sens. La déduction pour amortissement accéléré est un enjeu très important. S'il existe une mesure dont les effets se feront sentir très rapidement, c'est bien celle-là. Ensuite, aucune mesure n'ira aussi loin que la déduction pour amortissement accéléré, mais si je devais en choisir une sur-le-champ, ce serait probablement le réinvestissement des recettes de la taxe sur le carbone, quelle que soit l'issue du dossier, dans les activités économiques à valeur ajoutée, dans le secteur manufacturier en particulier.

En Ontario, il existe un programme appelé SMART Green, programme auquel on a mis fin il y a quelque temps. Concrètement, c'était une façon de fournir de l'information et des mesures incitatives aux fabricants de l'Ontario pour qu'ils investissent dans les machines et le matériel à faibles émissions. Je pense qu'il serait avantageux d'utiliser les recettes provenant de la taxe sur le carbone pour financer un tel programme.

Le président: D'accord.

C'est à vous, Mark.

M. Mark Plamondon: Merci beaucoup. Nous sommes d'accord avec ce qui a été dit au sujet de la déduction pour amortissement. Nous constatons que c'est l'un des facteurs qui ont incité les entreprises à choisir l'emplacement de leur prochain projet d'immobilisations pour la fabrication à valeur ajoutée de produits énergétiques.

En outre, dans notre mémoire, nous avons suggéré au gouvernement d'envisager de doubler le Fonds stratégique pour l'innovation, lequel pourrait être jumelé à certains programmes provinciaux. Le gouvernement de l'Alberta offre un programme de diversification des produits pétrochimiques.

Nous observons ainsi le déploiement de mesures d'aide qui apportent un soutien aux installations de fabrication à grande échelle et à valeur ajoutée pour contribuer à atténuer les risques liés aux investissements de capitaux importants. Nous constatons que des aides de l'ordre de 10 % du capital ont de fait aidé les entreprises à prendre des décisions dans divers champs de compétence.

Il s'agit d'un bon investissement pour le Canada parce que la construction des immobilisations, qui bénéficie de ce soutien initial, prend quelques années, mais ensuite, ces installations concurrentielles sont en place et en fonction pendant 40 ou 50 ans. Elles fournissent de bons emplois stables à la classe moyenne canadienne pendant des dizaines d'années, sans compter tous les emplois indirects.

• (1025)

Le président: Je crois que MM. Scholz et Morningstar voulaient intervenir. Ensuite, nous passerons à Pat.

Allez-y, monsieur Scholz.

M. Mark Scholz: Monsieur le président, il y a trois choses que vous pouvez faire à court terme.

Premièrement, bien que je ne suis pas un parlementaire et que je ne connais pas tous les processus de gouvernance, je peux vous dire que le gouvernement doit d'abord examiner le projet de loi C-69 au Sénat, pour ensuite revenir consulter les acteurs du secteur. Cette loi place notre secteur face à une crise existentielle, tout particulièrement en ce qui a trait au pipeline et aux infrastructures majeures.

Deuxièmement, nous devons rétablir l'exemption de la taxe d'accise fédérale sur le mazout de chauffage utilisé dans les installations de forage et d'entretien. Troisièmement, je suis également d'accord avec des dépenses de 100 % de l'investissement en capital au cours de la première année.

Le président: Wesley.

M. Wesley Morningstar: J'aimerais ajouter quelque chose au sujet de la taxe sur le carbone. Quelqu'un a dit ce matin qu'il en coûte environ 100 000 \$ à un producteur de la Colombie-Britannique pour forer un puits en vertu de la taxe sur le carbone. En même temps, nous importons du gaz naturel de Marcellus, en Pennsylvanie. Aucune taxe sur le carbone n'est payée sur ce gaz. Nous importons du pétrole de l'Arabie saoudite et du Moyen-Orient, pétrole qui chemine dans le golfe du Saint-Laurent sans que la moindre taxe sur le carbone soit payée. La taxe sur le carbone soulève la question de la compétitivité.

Le président: Nous avons visité la raffinerie Irving Oil lorsque nous étions au Nouveau-Brunswick.

Monsieur Kelly.

M. Pat Kelly: Merci.

Monsieur Scholz, dans votre exposé, vous avez fait mention d'une perte de 40 milliards de dollars par jour pour l'économie canadienne.

M. Mark Scholz: J'ai plutôt dit 40 millions de dollars par jour.

M. Pat Kelly: D'accord. Quarante millions de dollars par jour, j'ose à peine imaginer combien de milliers d'emplois cela représente. Dans ma circonscription, il y a beaucoup de chômeurs dans le secteur des hydrocarbures. La perte de recettes fiscales sur le rabais de l'Alberta... Si nous arrivions à juguler ces pertes, nous pourrions sans doute financer toutes les demandes budgétaires que nous avons reçues à ce comité lors de nos déplacements.

Pouvez-vous nous parler des conséquences sur les services publics — services que nous cédon ainsi aux États-Unis, en définitive — de ces pertes pour l'économie canadienne et pour les gouvernements fédéral et provinciaux au pays?

M. Mark Scholz: Je pourrais tout à fait vous faire part de plusieurs études qui corroborent bon nombre des éléments qui nous préoccupent en matière de fiscalité et d'emploi. Je vais simplement répéter ce que j'ai dit tout à l'heure au sujet des décisions que prennent les entreprises de services, décisions qui découlent du fait que nous ne disposons pas d'un accès aux marchés adéquats et que nous n'obtenons pas une juste valeur pour nos produits auprès des prospecteurs et des producteurs. Ce peut aussi être dû au fait que les producteurs ne sont pas en mesure d'obtenir l'argent nécessaire pour un déploiement dans le bassin pétrolier.

Pour ce qui est du parc d'appareils de forage en particulier, nous avons perdu environ 300 appareils. Or, lorsque ces appareils se retrouvent aux États-Unis, les chances qu'ils reviennent au pays sont très faibles. De telles décisions d'affaires sont une conséquence des quatre longues et horribles années de ralentissement. Malheureusement, rien ne me semble indiquer que les choses vont s'améliorer de sitôt.

Confrontées à ce genre de situation, les entreprises tentent de trouver le moyen de préserver leur durabilité en se tournant vers d'autres endroits où elles peuvent obtenir un rendement raisonnable sur le capital investi afin de satisfaire leurs actionnaires et les détenteurs d'obligations.

Je ne sais pas si cela répond tout à fait à votre question. C'est un vrai problème, à mon avis.

M. Pat Kelly: Ce sont d'excellentes remarques.

M. Mark Scholz: C'est une question d'actualité. Nous devons prendre au sérieux la question de l'accès aux marchés.

• (1030)

M. Pat Kelly: En fait, ma question portait sur la perte réelle de la capacité de nos gouvernements à financer les services publics, mais je prends bonne note de vos observations. Je vous remercie de votre réponse.

Le président: Nous allons dépasser un peu le temps alloué, mais je ne crois pas que ce soit un problème. Ce sera au tour de M. Julian, puis de Mme Rudd.

Oh, désolé, quelqu'un voulait-il intervenir?

Monsieur Morningstar, je suis navré, je ne vous ai pas vu.

M. Wesley Morningstar: Je dirai rapidement que, selon nos calculs, une perte de revenu pour les trois ordres de gouvernement, selon un écart de prix de 40 \$US, représente environ 17 milliards de dollars pour l'économie canadienne. Il s'agit là d'une perte de revenus gouvernementaux.

Le président: Il me semble que, dans une étude, l'ancien premier ministre Frank McKenna arrivait au même chiffre, soit 17 milliards de dollars. C'est beaucoup d'argent.

Monsieur Julian.

M. Peter Julian: J'ai trois brèves questions, monsieur le président.

Tout d'abord, monsieur Morningstar, étant donné les observations que vous venez de faire, je crois comprendre que vous appuyez l'idée d'une redevance sur le carbone à la frontière. Est-ce exact?

M. Wesley Morningstar: Une redevance sur le carbone à la frontière?

M. Peter Julian: Oui, pour le gaz naturel de la Pennsylvanie ou pour les importations d'outre-mer...

M. Wesley Morningstar: Oui, nous serions tout à fait pour une telle redevance dans le cas des concurrents venant de pays où l'on n'exige pas le paiement d'une redevance sur le carbone.

M. Peter Julian: D'accord, merci beaucoup. Premièrement, j'ai trouvé ce témoignage très intéressant. Vous avez soulevé une question qui n'avait pas encore été abordée et qui me semble pourtant extrêmement importante pour l'étude du Comité.

Deuxièmement, madame Tremblay et monsieur Plamondon, pour revenir à la question de l'écart, les entreprises qui produisent de la valeur ajoutée ne souffrent pas de cet écart. Husky et Suncor en sont deux exemples. Si nous veillions à obtenir l'entièreté de la valeur des ressources en produisant de la valeur ajoutée au moyen du raffinage et de la pétrochimie ici au Canada, ne serait-ce pas là une solution?

M. Mark Plamondon: Oui. Il ne fait aucun doute que les entreprises à valeur ajoutée voient dans le faible coût de la matière première un avantage concurrentiel pour leurs exploitations.

En ce qui a trait à la diversification de l'économie dans son ensemble, nous pensons que la transformation à valeur ajoutée de nos ressources pétrolières et gazières permettra de faire des affaires de manière contracyclique. À mon avis, c'est un complément à l'exportation du produit parce que, sur le plan de la rentabilité associée à la valeur ajoutée, cela limite l'amplitude des fluctuations cycliques.

M. Peter Julian: Merci.

Enfin, madame Lane, la Canada West Foundation prépare actuellement un document sur le réseau électrique de l'Ouest. C'est très intéressant. J'aimerais savoir quand il sera diffusé. Bien entendu, cela a des ramifications énormes. Aux États-Unis, le marché de l'énergie renouvelable est en plein essor, soit quatre fois le potentiel du marché au cours des 10 prochaines années. En ce qui concerne les énergies renouvelables, comme l'énergie géothermique, éolienne et solaire pour lesquelles il y a un potentiel énorme en Alberta, sera-t-il question dans ce document de l'importance d'avoir un réseau électrique et un réseau intelligent, comme celui installé en Europe du Nord, qui permettrait à l'Alberta de vraiment profiter de l'essor de l'énergie propre?

Mme Janet Lane: Je crois que oui. Je crois que l'auteur a examiné tous les différents types d'énergie. La mise en page se fait cette semaine...

M. Peter Julian: Wow.

Mme Janet Lane: ... je m'attends donc à ce qu'il soit publié la semaine prochaine ou la semaine suivante. Je sais que c'est la prochaine chose sur la liste.

M. Peter Julian: Est-il possible de mettre un exemplaire du rapport à la disposition du Comité une fois diffusé?

Mme Janet Lane: Absolument.

M. Peter Julian: Merci beaucoup.

Le président: Si vous pouviez faire parvenir l'exemplaire au greffier, madame Lane, nous le distribuerons.

Madame Rudd.

Mme Kim Rudd: Merci.

Je n'ai qu'une ou deux choses à dire.

Michael, vous avez parlé du produit, pour ainsi dire, de la tarification de la pollution qui est remis aux entreprises pour améliorer l'équipement en visant notamment l'efficacité énergétique. Est-ce exact?

M. Michael Holden: C'est exact, oui. Voici notre position. Nous ne sommes pas nécessairement opposés à une taxe sur le carbone comme moyen d'atteindre un objectif de politique publique, mais c'est le principe de la carotte et du bâton. Si vous taxez les entreprises, vous créez le bâton, mais vous leur enlevez la capacité d'investir dans des produits d'atténuation parce qu'elles ont moins d'argent disponible. En réinvestissant intégralement cet argent dans des programmes à cette fin, on renforce leur capacité de prendre des mesures pour atténuer leurs répercussions sur l'environnement.

Mme Kim Rudd: Dans mes fonctions précédentes de secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles, j'ai certes beaucoup appris au sujet du secteur et de certaines des véritables initiatives novatrices en matière de réduction de la consommation d'énergie et d'eau, entre autres. Au bout du compte, cette innovation a augmenté et amélioré les résultats et je pense que c'est exactement ce dont vous parlez — une double positivité, si l'on peut dire.

Wesley dit que la tarification de la pollution par le carbone n'existe pas et vous y trouvez un débouché. Que s'est-il passé? Pouvez-vous nous parler un peu de ce que l'Alberta a décidé de faire en ce qui concerne la tarification de la pollution qu'elle diffuse dans toute la province?

• (1035)

M. Michael Holden: Je dois laisser quelqu'un d'autre répondre à cette question. Le travail que je fais à MEC est plutôt axé sur les enjeux nationaux et ainsi, je ne connais probablement pas aussi bien la structure en Alberta que quelqu'un d'autre ici.

Mme Kim Rudd: L'Alberta a son propre plan et c'est elle qui décide de ce qu'elle fera de l'argent et si cet argent ira aux entreprises. En Colombie-Britannique, on a combiné entreprises... les déclarations directes de revenus des particuliers. Je me demande si cela a été envisagé en Alberta et si c'est fait. Quelqu'un d'autre a peut-être la réponse à cette question.

Le président: Ken, puis Lynette.

M. Ken Kobly: Je crois savoir que 65 % du total sont remboursés aux personnes à faible revenu. Le reste, soit 35 %, sert à réaliser de nouveaux projets.

Mme Lynette Tremblay: Je peux vous en parler en ce qui concerne les grands émetteurs du centre industriel de l'Alberta.

Nous avons un système d'allocation fondé sur le rendement pour la tarification du carbone et les recettes provenant de la tarification du carbone par les grands émetteurs sont remises à l'industrie en vertu de certains programmes offerts par l'entremise de Emissions Reduction Alberta et Energy Efficiency Alberta, qui aident l'industrie à rehausser son efficacité énergétique et à financer divers types de projets pilotes technologiques. Certains de ces projets ont été financés dans le centre pour la valorisation partielle du bitume, par exemple, et divers autres types d'initiatives. Nous pensons que c'est un système qui connaît un succès incroyable et qu'il faudrait le reproduire partout au Canada.

Le président: Quelqu'un d'autre a-t-il levé la main? Je ne crois pas.

Nous allons devoir nous arrêter ici. Nous avons un peu dépassé le temps imparti et un deuxième groupe de témoins attend.

Je tiens à remercier sincèrement tous les témoins de leurs exposés et de leur façon directe de répondre à nos questions.

Nous allons suspendre la séance pendant 10 minutes et passer au deuxième groupe de témoins.

- _____ (Pause) _____
-
- (1045)

Le président: La séance est ouverte. Bienvenue au deuxième groupe de témoins ici à Edmonton pour les consultations prébudgétaires en vue du budget de 2019. Bienvenue.

Pour ceux qui ont présenté des mémoires avant le 15 août, ils ont été transférés sur les iPad, les ordinateurs ou les tablettes et il y sera certainement fait renvoi de temps à autre. Tous les témoignages d'aujourd'hui et les mémoires seront pris en considération dans le cadre de nos travaux sur les recommandations.

Avant de commencer, je vais demander aux membres du Comité de se présenter afin que vous sachiez d'où nous venons et quelle région nous représentons.

Je m'appelle Wayne Easter et je suis député de la circonscription de Malpeque, à l'Île-du-Prince-Édouard. Je suis député ministériel.

Peter, voulez-vous commencer?

- (1050)

[Français]

M. Peter Julian: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je m'appelle Peter Julian. Je suis vice-président du Comité et représentant du NPD.

[Traduction]

Je suis élu dans la circonscription de New Westminster—Burnaby, qui est le territoire traditionnel de la Première Nation Qayqayt et du peuple salish du littoral.

Je suis très heureux d'être ici à Edmonton.

M. Matt Jeneroux: Merci, monsieur le président. Merci à tous d'être venus.

C'est chez moi. Je suis député de la région d'Edmonton Riverbend, où je représente les conservateurs avec mon collègue.

Je tiens à remercier tout le monde d'être venu. Je sais que certains d'entre vous se sont déplacés pour venir ici et je vous en suis très reconnaissant. C'est important. Je suis fier que le président ait choisi de nous rassembler ici à Edmonton.

M. Pat Kelly: Merci.

Je m'appelle Pat Kelly. Je suis député de Calgary Rocky Ridge, donc le coin nord-ouest des banlieues de Calgary.

[Français]

M. Greg Fergus: Bonjour.

Je m'appelle Greg Fergus. Je suis le député de Hull—Aylmer, dans la région de l'Outaouais, au Québec. Je suis un député libéral et cela fait deux ans que je suis membre du Comité. Je suis très heureux d'être ici. Comme l'a fait M. Julian au sujet de sa circonscription, je précise que la circonscription que je représente est située sur le territoire non cédé par le peuple algonquin et le peuple anishinabe.

[Traduction]

Mme Kim Rudd: Bonjour et merci d'être venus.

Je m'appelle Kim Rudd. Je suis députée de Northumberland—Peterborough-Sud. Pour vous situer, il s'agit d'une circonscription rurale du Sud-Est de l'Ontario.

Je suis heureuse d'être de retour à Edmonton. J'ai vraiment hâte d'entendre vos exposés ce matin. Merci.

M. Michael McLeod: Bonjour. Je m'appelle Michael McLeod et je représente les Territoires du Nord-Ouest.

Bienvenue à tous.

Le président: Sur ce, je vous remercie tous. Bienvenue encore une fois.

Nous allons commencer par Agricultural Manufacturers of Canada.

Madame Andreas, la présidente du conseil d'administration, et monsieur Hamil, soyez les bienvenus.

Mme Richelle Andreas (présidente, Conseil d'administration, Agricultural Manufacturers of Canada): Merci, monsieur le président.

Je m'appelle Richelle Andreas. Je suis la PDG de S3 Enterprises, une petite entreprise manufacturière installée à Swift Current, en Saskatchewan. Je suis également présidente du conseil d'administration de l'Agricultural Manufacturers of Canada ou AMC.

Nous sommes très heureux de pouvoir participer aux consultations du Comité permanent des finances de la Chambre des communes en prévision du budget de 2019. Je suis honorée d'avoir l'occasion de m'adresser à vous au nom de nos membres à une époque où l'innovation et les politiques judicieuses dans le secteur agroalimentaire offrent une occasion incroyable de contribuer à long terme à l'économie canadienne.

L'AMC, qui compte plus de 250 membres, est un organisme national voué au maintien d'une industrie canadienne de fabrication de machinerie agricole qui soit solide, viable et très respectée. On peut dire de nos membres qu'ils ont vraiment l'innovation dans le sang. De nombreux fabricants canadiens de machinerie agricole ont d'abord été des agriculteurs ou ils faisaient partie de petites collectivités rurales. Au fil des ans, ils ont mis à profit leur expérience et leur ingéniosité pour mettre au point de la machinerie agricole de pointe qui convient aux besoins uniques des agriculteurs locaux, compte tenu du climat rigoureux et des conditions de culture dans la région.

Aujourd'hui, notre machinerie est de la plus haute qualité et elle est la plus recherchée au monde. En 2017, les entreprises membres de l'AMC ont exporté des instruments aratoires dans 154 pays pour une valeur totale de plus de 1,9 milliard de dollars.

Permettez-moi de souligner que les entreprises membres de l'AMC estiment qu'elles jouent un rôle important dans la réalisation de l'objectif du gouvernement fédéral d'accroître les exportations canadiennes de produits agroalimentaires et agricoles de façon à totaliser au moins 75 milliards de dollars d'ici 2025. Comme vous le savez, nos fabricants et notre clientèle du domaine agricole font face à des défis importants découlant de l'incertitude des tendances commerciales et de notre engagement à favoriser la croissance, d'une part, et à garantir la sûreté, la sécurité et la durabilité environnementale du secteur agricole.

Le secteur de la fabrication de machinerie agricole est important pour la réussite économique du Canada. Pour que notre secteur puisse prospérer et garantir la compétitivité du Canada, le budget de 2019 devrait prévoir des mesures en vue de soutenir l'innovation existante et nous aider à commercialiser nos produits sur les marchés mondiaux.

Notre principale recommandation pour le budget de 2019 est que le gouvernement fédéral offre un meilleur incitatif à investir dans l'achat de machinerie agricole en relevant les taux de déduction pour amortissement à l'intention des agriculteurs. Plus précisément, l'AMC recommande que le gouvernement modernise les taux de déduction pour amortissement pour les achats de matériel et de machinerie agricoles en combinant les deux catégories auxquelles ils appartiennent maintenant et en offrant un taux d'amortissement plus élevé.

À un taux d'amortissement de 50 %, la période de radiation associée aux achats de machinerie agricole correspondrait davantage à leur obsolescence technologique et inciterait les agriculteurs canadiens à investir dans des technologies leur permettant de réduire leurs émissions, de diminuer leur empreinte carbone et d'augmenter la productivité globale de leurs activités, ce qui leur permettra de mieux se positionner face aux menaces mondiales.

Dans ce contexte, je dois mentionner que les tables de stratégies économiques sur le secteur agroalimentaire mises sur pied par le gouvernement fédéral ont récemment indiqué qu'un taux de DPA plus élevé serait un incitatif important à accélérer les investissements et rehausser la compétitivité du Canada.

L'AMC recommande également que le gouvernement fédéral continue de chercher à conclure des accords de libre-échange et à diversifier les marchés d'exportation du Canada. Compte tenu de la réputation mondiale favorable dont jouissent la machinerie et le matériel agricoles spécialisés fabriqués au Canada, les fabricants canadiens sont bien placés pour profiter de l'accès élargi aux marchés en Asie, en Europe, en Amérique du Sud et ailleurs. Nous recommandons également au gouvernement d'encourager l'exporta-

tion et développement Canada à maintenir et à renforcer le soutien qu'il accorde aux exportateurs canadiens qui sont actifs dans des marchés en développement comme l'Amérique du Sud.

Les fabricants canadiens de machinerie agricole spécialisée sont fiers de leur réussite canadienne unique. Nos activités ont une portée nationale et nous jouons un rôle important dans les collectivités rurales où les entreprises de l'AMC emploient environ 12 000 personnes, principalement dans celles de moins de 10 000 habitants.

L'innovation commence chez nous. Les pratiques agricoles modernes progressent à un rythme sans précédent et nos membres créent des solutions pour mettre en pratique les connaissances scientifiques de la ferme de demain. Le Canada est un chef de file mondial de l'évolution de l'agronomie grâce à ses bonnes politiques publiques et il est prêt à accroître ses exportations et à devenir le modèle mondial de pratiques agricoles durables. Nous croyons qu'avec des améliorations et des incitatifs cruciaux du gouvernement fédéral, nous pourrions contribuer encore beaucoup plus à la réussite à long terme du pays.

Merci. Je serai heureuse de répondre à vos questions.

• (1055)

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Malloy, de l'Alliance of Canadian Comprehensive Research Universities.

Bienvenue.

M. David Malloy (vice-président, Recherche, Alliance of Canadian Comprehensive Research Universities): Merci. Bonjour. Vous avez notre mémoire. Ce matin, j'aimerais en lire quelques extraits pour attirer votre attention sur certains points saillants.

Avant de le faire, j'aimerais vous présenter un survol de l'ACCRU. L'Alliance of Canadian Comprehensive Research Universities représente 38 petites et moyennes universités que fréquentent 56 % de tous les étudiants de premier cycle du Canada. L'ACCRU n'est pas censée être un groupe de pression. Elle s'efforce plutôt de se faire le porte-parole des petites universités et des défis et des enjeux auxquels elles font face.

En agissant comme un ensemble collaboratif, l'ACCRU est en mesure d'atteindre les objectifs suivants: cerner les meilleures pratiques pour permettre l'exécution la plus efficace de la recherche dans les universités membres de l'ACCRU, identifier et encourager les initiatives de recherche concertée parmi ses membres et d'autres établissements de recherche à l'échelle nationale et internationale, permettre à ses membres de réagir aux nouvelles possibilités et aux faits nouveaux en matière de recherche de façon coordonnée et en temps opportun et agir comme porte-parole des communications sur les questions de recherche et d'activités universitaires importantes pour ses membres auprès des organismes de financement de la recherche, des décideurs et du grand public.

Nous avons présenté trois recommandations, qui portent toutes sur l'augmentation du financement accordé aux étudiants de premier cycle pour la recherche et l'apprentissage par l'expérience et l'accès accru de ces étudiants à nos établissements membres.

Notre première recommandation porte sur le soutien à la formation professionnelle des étudiants de premier cycle. Il est urgent de renouveler notre engagement envers les étudiants du premier cycle, tout en augmentant le niveau et la qualité de la formation universitaire. Parmi les pratiques en matière d'éducation qui ont d'importantes répercussions, il y a le fait de mettre davantage l'accent sur la recherche au premier cycle. C'est pourquoi le Canada devrait accroître la formation/l'éducation en recherche au premier cycle ou par l'intermédiaire de celle-ci. Cela perfectionne les qualifications des bacheliers en leur donnant les compétences requises par l'économie du savoir, en plus de stimuler leur volonté de poursuivre des études dans un domaine scientifique et de perfectionner leurs compétences en recherche aux cycles supérieurs. En outre, cela forme un lien étroit entre les universités et les communautés et industries qu'elles servent.

Cela est particulièrement vrai dans les communautés plus petites, où l'université est souvent le centre de l'économie du savoir. Les données montrent clairement l'importance des établissements d'enseignement postsecondaire dynamiques comme moteur des petites et grandes entreprises, en plus de jouer un rôle important pour attirer et recruter de nouveaux Canadiens dans ces collectivités.

Cela dit, notre recommandation vise à accroître le financement en particulier pour les bourses de recherche au premier cycle dans chacun des trois conseils. À l'heure actuelle, les bourses de recherche pour étudiants de premier cycle sont concentrées dans le CRSNG. Nous suggérons que ces bourses soient aussi disponibles auprès des IRSC et du CRSH. Nous recommandons également de bonifier les fonds accordés à Mitacs pour permettre aux étudiants de premier cycle d'avoir accès au financement que l'organisme offre.

Notre deuxième recommandation porte sur l'accessibilité. Les principes de l'équité, de la diversité et de l'inclusion relatifs aux investissements en recherche au Canada qui ont été établis dans le dernier budget fédéral représentent sans aucun doute un pas dans la bonne direction pour favoriser un écosystème de recherche qui peut tirer profit de la totalité de ses talents. Cependant, à cet égard, les universités membres de l'ACCRU continuent d'observer qu'un déséquilibre important persiste en ce qui concerne la représentation des petites et moyennes universités lors de la répartition des fonds fédéraux. Certaines exigences des programmes de recherche peuvent exclure des chercheurs ou des demandes de plusieurs universités plus petites ou situées dans les régions. Ainsi, les quelque 85 universités canadiennes qui accueillent 56 % des étudiants (y compris des étudiants étrangers) à tous les niveaux universitaires ne reçoivent que 26 % du financement total versé par les trois conseils subventionnaires et la FCI, 15 % des fonds versés par le Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada et 8 % des fonds versés par les CERC.

Il est évident que cette disparité n'a pas qu'une incidence sur la capacité des établissements individuels de livrer concurrence dans les économies du savoir nationale et mondiale ou d'attirer et de maintenir en poste d'excellents chercheurs capables de former différents étudiants à l'échelle du Canada. Elle a aussi une incidence sur les collectivités dans lesquelles nos universités cherchent à être des moteurs économiques et multiculturels.

● (1100)

Cela dit, avec notre deuxième recommandation, nous demandons au gouvernement fédéral d'offrir des incitatifs financiers et de renforcer ses exigences en matière d'équité, de diversité et d'inclusion dans la répartition des budgets des subventions des organismes subventionnaires canadiens afin d'inclure, parmi les groupes cibles, les professeurs, les étudiants et les stagiaires qui

travaillent dans les petits et moyens établissements situés dans des régions ou des collectivités à l'extérieur des grands centres urbains.

Notre dernière recommandation concerne le Fonds de soutien à la recherche. Permettez-moi de commencer par citer l'Association canadienne du personnel administratif universitaire: « Sans un financement adéquat des coûts indirects de la recherche, les efforts déployés pour maintenir un environnement de recherche compétitif et de grande qualité au Canada pourraient être vains, alors même que la concurrence mondiale se fait de plus en plus féroce. Les universités seraient forcées de limiter leurs investissements, réduisant du coup la productivité de leurs chercheurs... »

Depuis 2000, les fonds versés aux établissements pour payer ces coûts indirects de l'infrastructure et de l'administration se fondent sur une formule combinant les seuils fixes et les taux de remboursement pour la première somme de 7 millions de dollars en coûts admissibles directs en recherche. Les fonds directs de plus de 7 millions de dollars sont financés à un taux se fondant sur le solde de l'enveloppement du FSR.

Cette formule tient compte de la capacité limitée des petits établissements de regrouper les ressources et leur fournit un soutien minimum qui couvre les coûts de base du milieu de recherche. Tout comme nos dispositions relatives à l'impôt sur le revenu, il s'agit d'un système progressif. Cependant, les coûts de l'infrastructure et de l'administration de la recherche ont augmenté considérablement depuis 2000. Ces seuils n'ont pas été adaptés en conséquence.

C'est pourquoi l'ACCRU, par l'intermédiaire de sa recommandation 3, propose au gouvernement fédéral d'augmenter les sommes réservées au Fonds de soutien à la recherche, afin qu'il atteigne les niveaux énoncés dans le rapport Naylor et par Universités Canada, en plus de prendre en considération le coût de l'inflation depuis 2000.

Cet investissement offrira un taux de rendement de l'investissement élevé en termes de perfectionnement des compétences, d'attrait à l'échelle internationale et de mobilisation de la société.

Je conclus ainsi. Merci beaucoup d'avoir écouté notre exposé.

Le président: Merci, David.

Nous passons maintenant au chef Poitras, chef régional de l'Assemblée des Premières Nations pour l'Alberta.

Bienvenue.

Mme Marlene Poitras (chef régional, Alberta, Assemblée des Premières Nations): Bonjour. Je vous remercie de me donner l'occasion de comparaître au nom de l'Assemblée des Premières Nations, région de l'Alberta, qui est un organisme régional de défense des droits de 44 Premières Nations de l'Alberta.

Je veux d'abord vous souhaiter à tous la bienvenue en Alberta, le territoire traditionnel du Traité n° 6.

Nous sommes d'avis que, pour que le Canada atteigne son plein potentiel économique, il faut d'abord reconnaître d'où vient la richesse de notre pays. Quand notre peuple a conclu des traités avec les nouveaux arrivants, nous avons accepté de partager la terre jusqu'à la « profondeur de labour » — rien en dessous —, mais le partage des terres et des ressources dans nos territoires traditionnels ne s'est pas fait comme nous l'avions espéré.

À l'heure actuelle, les Premières Nations ne se partagent pas à parts égales les 22 milliards de dollars par an de recettes gouvernementales au Canada, telles qu'elles sont calculées par Ressources naturelles Canada, mais il y a quelques points positifs.

En avril dernier, le gouvernement de l'Ontario a signé une entente historique de partage des recettes tirées des ressources avec 31 Premières Nations du Nord. À l'automne 2019, ces 31 Premières Nations partenaires recevront 45 % des recettes gouvernementales provenant des droits de coupe forestière, 40 % de la taxe minière annuelle et 40 % des redevances provenant des mines actives. Ce pourcentage passera à 45 % pour les futures mines dans les régions visées par l'accord.

Il faudrait élargir ce genre de partenariat de gouvernement à gouvernement à l'échelle du pays. C'est un exemple de reconnaissance de la compétence économique des Premières Nations sur leurs terres ancestrales. La promotion de ces partenariats doit être sur l'écran radar du gouvernement fédéral et se répandre dans l'ensemble des provinces et des territoires.

Concernant les mesures que le gouvernement fédéral peut prendre dès maintenant, la question des marchés publics fédéraux exige un examen immédiat. J. P. Gladu, président du Conseil canadien pour le commerce autochtone a déclaré qu'il y a réconciliation économique quand les communautés autochtones ne gèrent plus la pauvreté, mais la richesse.

Le Conseil est un ardent défenseur de la nécessité de rendre le système d'approvisionnement fédéral plus équitable et proportionnellement inclusif pour les entreprises autochtones. Il a constaté que, en 2015, les achats de biens et de services du gouvernement fédéral s'élevaient à 20 milliards de dollars, dont, en moyenne, 63 millions par an reviennent à des entreprises autochtones. Les Autochtones représentent près de 5 % de la population du Canada, mais nos entreprises et nos collectivités reçoivent 0,32 % des recettes provenant des marchés publics. Il faut que cela change.

Le gouvernement fédéral doit immédiatement élaborer, en collaboration avec les Premières Nations, une stratégie visant à fixer une cible commerciale autochtone pour tout l'approvisionnement du gouvernement fédéral. Grâce à la répartition proportionnelle, les entreprises des Premières Nations pourront prospérer. Nos gens sont prêts, ils sont capables, ils sont qualifiés et ils ont l'expertise pour faire le travail.

Les raisons pour lesquelles les entreprises des Premières Nations ne reçoivent pas leur part sont une question prioritaire dont le Comité peut se saisir. Parmi les obstacles, il faut compter la difficulté d'accès à des capitaux et l'inscription de nos entreprises dans la liste des fournisseurs gouvernementaux approuvés. Réglons cela dès aujourd'hui.

Voyons également ce qui se passe au-delà de l'approvisionnement. Nous devons également continuer de combler l'énorme écart socioéconomique entre les Autochtones et les non-Autochtones. Le Centre d'étude des niveaux de vie a calculé que le Canada ajouterait plus de 36 milliards de dollars au PIB d'ici 2031 si on comblait les écarts en matière de scolarisation, d'emploi et de revenu des Autochtones.

Si on veut combler cet écart de revenu et réduire la pauvreté parmi les Premières Nations, il faut investir et stimuler le développement économique aussi bien dans les réserves qu'à l'extérieur. Il n'y a pas qu'un argument économique à l'appui de cette idée; il y a aussi un impératif moral et une obligation internationale.

L'engagement du Canada à mettre en oeuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les 17 objectifs de

développement durable sera essentiel non seulement pour réduire la pauvreté, mais aussi pour l'éliminer. J'invite le Comité à faire pression pour que le programme soit pleinement mis en oeuvre. Je le redis, des investissements continus et durables permettront aux Premières Nations de réussir, et le Canada n'en sera que meilleur.

● (1105)

Ne ralentissons pas quand il s'agit d'investissements durables dans l'éducation, le logement, l'eau et le développement économique des Premières Nations. Continuons sur la voie de la réconciliation économique.

Merci.

Le président: Merci, chef Poitras.

Écoutons maintenant à Mme Des Chênes, vice-présidente exécutive de l'Association canadienne de l'industrie de la chimie.

Nous vous souhaitons la bienvenue.

Mme Isabelle Des Chênes (vice-présidente exécutive, Association canadienne de l'industrie de la chimie): Merci, monsieur le président, et merci aux membres du Comité. Je suis heureuse de revoir certains d'entre vous.

[Français]

Je suis ici aujourd'hui pour vous parler des importantes possibilités d'investissement et de croissance dans le secteur canadien de la chimie. Je veux vous faire part de nos recommandations concernant le budget de 2019.

● (1110)

[Traduction]

Vous avez peut-être vu certaines manchettes le mois dernier, qui attireraient l'attention sur le fait que la réforme fiscale en cours au sud de la frontière, mettrait en péril, si on n'y veillait pas, environ 635 000 emplois canadiens et pourrait réduire le PIB du Canada de 85 milliards de dollars, soit environ 5 % de l'économie.

Le rapport de PricewaterhouseCoopers a été commandé par le Conseil canadien des affaires. On y apprend que le secteur pétrochimique serait particulièrement touché par ces réformes, qui posent un risque sérieux pour la fabrication de produits chimiques au Canada. Ce sont des questions qui sont sur notre écran radar depuis un certain temps, et d'autres commencent enfin à s'en rendre compte.

Le secteur de la chimie est un élément vital de l'économie canadienne. C'est le quatrième secteur manufacturier en importance, avec des expéditions annuelles d'un peu plus de 52 milliards de dollars. Nous représentons 68 % de la production exportée et nous sommes le deuxième exportateur au pays, derrière l'industrie automobile. Peu de gens pensent au rôle de la chimie dans leur vie quotidienne, mais plus de 95 % de tous les produits manufacturés sont directement touchés par le secteur de la chimie.

C'est aussi un secteur hautement spécialisé, qui emploie plus de 87 000 Canadiens, dont 38 % ont un diplôme universitaire. En fait, le secteur se classe au deuxième rang pour la proportion de diplômés universitaires au Canada, derrière les TI.

Indirectement, nous soutenons plus de 525 000 emplois dans l'ensemble du pays. À l'échelle mondiale, la chimie est un secteur important en croissance rapide, et les analystes s'attendent à ce que la demande mondiale de produits chimiques triple au cours des 20 prochaines années.

La production et la croissance ont lieu surtout en Asie, mais la fabrication de produits chimiques est également le secteur manufacturier qui connaît la croissance la plus rapide en Amérique du Nord. Aux États-Unis, plus de 258 milliards de dollars d'investissements ont été annoncés depuis 2010, et 60 % de ces investissements proviennent d'investisseurs étrangers.

Malgré certaines réussites et malgré de nombreux facteurs importants qui nous donnent l'avantage au Canada, dont nos matières premières à faible coût, le Canada a pris beaucoup de retard par rapport à sa part traditionnelle de 10 % des investissements nord-américains dans le secteur de la chimie. Nous aurions dû obtenir 20 ou 30 nouveaux investissements d'une valeur de plus de 25 milliards de dollars, mais nous n'avons vu qu'une poignée d'investissements représentant un peu plus de 2 % de cette part.

Dans les dernières années, nous avons travaillé en étroite collaboration avec le gouvernement fédéral et nous l'avons exhorté à tenir compte des possibilités d'investissement dans notre secteur et de la détermination des provinces à attirer de nouveaux investissements, particulièrement ici, en Alberta.

Nous continuons d'insister sur l'importance de veiller à ce que les priorités économiques d'Ottawa s'harmonisent avec celles des provinces, par exemple de l'Alberta, de l'Ontario et du Québec, qui ont accordé la priorité aux investissements dans la chimie, afin que les efforts de tous aillent dans le même sens.

C'est pourquoi, en août dernier, nous avons présenté au Comité trois recommandations visant à garantir un climat d'investissement solide pour le secteur de la chimie. Comme vous le savez, la Tax Cuts and Jobs Act ou TCJA, adoptée aux États-Unis en 2017, a réduit le taux effectif marginal d'imposition applicable aux investissements en capital, qui est passé d'environ 35 % à 19 %. Le Canada a toujours bénéficié d'un avantage sur le taux effectif marginal d'imposition pour compenser les désavantages dans la construction, les services publics, la main-d'œuvre et la logistique, mais la TCJA a réduit en partie cet avantage.

L'un des principaux éléments de cette loi est le taux d'amortissement immédiat de 100 % pour les biens d'équipement. Vous en avez beaucoup entendu parler ce matin.

Au Canada, on a introduit une déduction pour amortissement accéléré, ou DAA, en 2015, pour encourager le secteur manufacturier à investir dans les machines et le matériel. L'amortissement immédiat des investissements en capital réduit les coûts initiaux en capital nécessaires pour financer un projet en permettant à une entreprise de déduire ces dépenses des flux de recettes existants.

Par conséquent, l'ACIC recommande au gouvernement fédéral d'adopter une mesure de DAA temporaire de 100 %, applicable à la fabrication de ressources à valeur ajoutée pour une période minimale de sept ans ou un cycle économique complet.

À mesure que nous cherchons à accroître la production de produits chimiques et de résines plastiques au Canada, nous devons nous assurer qu'il y a des systèmes en place pour récupérer la valeur des matières plastiques comme matières premières potentielles au terme de leur vie utile.

Le Canada pourrait être un chef de file mondial du recyclage et de la récupération des plastiques en investissant dans les technologies de recyclage des produits chimiques et d'autres innovations.

L'ACIC demande au gouvernement d'investir dans des programmes qui permettront au Canada de devenir un chef de file dans la commercialisation de la technologie pour recycler, récupérer et transformer tous les plastiques d'ici 2040.

Enfin, les chimistes canadiens considèrent maintenant le service ferroviaire comme un élément décisif dans la localisation d'une nouvelle installation ou l'extension de leurs activités au Canada. Ce facteur suit de près la disponibilité des matières premières. Comme nous l'avons vu au cours des dernières années, les arrêts de travail et les retards dans nos chemins de fer ont eu un impact énorme sur la stabilité du secteur de la chimie au Canada. C'est pourquoi nous recommandons des investissements dans le transport efficace et sécuritaire des marchandises par le renouvellement de l'Initiative nationale des corridors commerciaux, qui comprendrait des investissements dans les chemins de fer et les ports et le refinancement du projet d'amélioration de la sécurité ferroviaire, ainsi que son élargissement pour y inclure l'éducation et les ressources liées au transport des marchandises dangereuses.

● (1115)

[Français]

Je vous remercie tous. J'ai hâte de répondre à vos questions.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup, Isabelle.

Accueillons M. Martin Roy, directeur général de Festivals et événements majeurs Canada. Soyez le bienvenu.

[Français]

M. Martin Roy (directeur général, Festivals et événements majeurs Canada): Mesdames et messieurs membres du Comité permanent des finances, bonjour.

[Traduction]

Festivals et événements majeurs Canada est le porte-parole reconnu du secteur des festivals au Canada. Nous travaillons en étroite collaboration avec le Regroupement des événements majeurs internationaux, au Québec.

[Français]

Ensemble, ces deux associations représentent 45 événements d'un bout à l'autre du Canada.

[Traduction]

Seule organisation pancanadienne regroupant exclusivement des festivals et des événements au pays, FEEM étend son influence à tous les festivals et événements de toutes tailles dans chaque région et province. Il y en a des centaines, sinon des milliers.

En fait, j'aimerais souligner la présence d'un de nos membres ici même. Je veux parler de l'Edmonton Heritage Festival, qui organise une véritable célébration du multiculturalisme et qui a attiré environ 345 000 personnes en août dernier. Jim Gibbon, directeur général du festival, est ici aujourd'hui à titre d'observateur. Cette année, FEEM a élaboré un plan à trois volets visant à créer un meilleur environnement d'affaires pour tous les festivals et événements au Canada en les protégeant, en les aidant à croître et en faisant la promotion de la création.

Le premier volet concerne la sécurité. Les coûts de sécurité des festivals ont augmenté de 60 % pour nos membres au cours des cinq dernières années seulement, en raison du risque accru d'incidents lors d'événements publics. C'est pourquoi nous demandons au gouvernement de fournir un financement supplémentaire de 10 millions de dollars pour le Programme de financement des projets d'infrastructure de sécurité pour les collectivités à risque et d'élargir les critères du programme pour y inclure les festivals et les événements. Nos dernières rencontres avec l'équipe du ministre Goodale nous donnent à penser qu'il est possible de travailler en étroite collaboration pour faire en sorte que les menaces modernes soient traitées au moyen de technologies modernes.

[Français]

Le deuxième pilier de notre plan concerne la croissance et le développement.

FEEM veut s'assurer que l'industrie demeure compétitive afin d'attirer des touristes internationaux, un marché en pleine croissance, et suggère un programme consacré à la croissance des festivals et événements qui ont la capacité de générer plus d'activités touristiques et économiques. Je parle d'un programme assorti de 20 millions de dollars par année, qui prendrait pour exemple des programmes existants au Québec, en Colombie-Britannique et, d'une certaine façon, en Ontario.

Nous avons eu des rencontres positives avec l'équipe de la ministre Joly.

[Traduction]

En 2011, à la suite de son évaluation du Programme des manifestations touristiques de renom, le gouvernement du Canada a conclu que le programme avait répondu au besoin de stimuler l'économie du secteur touristique. Aujourd'hui, nous sommes convaincus qu'un programme semblable géré par des agences de développement régional, ou par Destination Canada, aurait un impact important, qu'il est également possible de mesurer précisément avec des études comme celle que nous avons menée avec KPMG sur 17 événements canadiens au cours de la dernière année.

[Français]

Finalement, notre troisième pilier repose sur la culture.

Alors que le nombre de festivals et d'événements s'est accru grandement, les budgets des deux programmes dont ils bénéficient par l'entremise du ministère du Patrimoine canadien n'ont pas été augmentés depuis plus de 10 ans, malgré le fait qu'en dollars constants ces sommes représentent aujourd'hui environ 15 % de moins qu'à l'époque. Cela fait en sorte que ces programmes sont sous haute pression et ne répondent plus à la demande, ce que pourrait sans doute vous confirmer le ministre Rodriguez.

[Traduction]

Selon un administrateur du Fonds du Canada pour la présentation des arts, dire que le programme est sursollicité et qu'il manque d'argent est un euphémisme. La seule solution est que le FCPA détermine les priorités de financement et accorde des déductions aux clients actuels. À moins que le budget ne soit augmenté, le FCPA ne sera pas en mesure de renverser cette tendance. Nous avions espéré recevoir une augmentation dans le budget fédéral de l'an dernier, mais, malheureusement, cela ne s'est pas produit.

[Français]

Tout comme le fait la Coalition canadienne des arts, nous demandons un important réinvestissement au Fonds du Canada pour la présentation des arts, qui doit pratiquement être doublé, comme l'a

été le budget du Conseil des arts du Canada. Nous parlons ici de 30 millions de dollars, dont 20 millions de dollars iraient au volet Soutien à la programmation: festivals artistiques et diffuseurs de saisons de spectacles professionnels. En plus de ces sommes, nous croyons qu'il faudrait ajouter 10 millions de dollars au budget du Programme de développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine.

En faisant cet investissement, le gouvernement du Canada pourra dire qu'il a agi sur toute la chaîne de valeur culturelle durant son mandat, de la création à l'exportation, en passant par ce qui est actuellement le maillon faible, c'est-à-dire la diffusion intérieure.

• (1120)

[Traduction]

Au nom de douzaines de festivals, ainsi que d'événements, d'organismes comme l'AITC, et des villes qui les soutiennent, je vous demande d'assurer la sécurité de nos événements, de les aider à croître et à se concentrer sur la création, et d'inclure les demandes de FEEM dans votre rapport final et vos recommandations.

Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons passer à notre dernier groupe de témoins, le Groupe le sport est important, avec Mme Sherk, chef sénior, accompagnée de Neville Wright et Marc Kennedy, qui sont des athlètes olympiques.

Nous sommes très fiers de vous. Neville, je ne vous invite pas à un bras de fer aujourd'hui.

Madame Sherk, allez-y.

Mme Lindsay Hugenoltz Sherk (chef sénior, Groupe le Sport est important): Honorables membres du Comité, je m'appelle Lindsay Hugenoltz Sherk. Je viens d'Ottawa. Je suis chef sénior du Groupe le sport est important, qui défend les intérêts de plus de 80 organisations sportives nationales. Je vous remercie de m'avoir invitée à participer à la séance d'aujourd'hui.

Je suis accompagnée de deux célèbres athlètes olympiques, qui prendront quelques minutes pour présenter notre recommandation pour le budget de 2019.

Neville Wright est un athlète olympique qui a participé trois fois à la compétition de bobsleigh à quatre. Avant cela, il a représenté le Canada à des compétitions internationales d'athlétisme. Il est originaire d'Edmonton, père de deux jeunes enfants et il travaille comme massothérapeute et entraîneur de haute performance.

Marc Kennedy a participé deux fois aux Jeux olympiques. Il a remporté une médaille d'or aux Jeux olympiques d'hiver de 2010 et il a été deux fois vainqueur au championnat mondial de curling. Marc est de St-Albert, père de deux filles et il travaille comme agent immobilier ici, à Edmonton.

Nous aimerions souligner les recommandations qui figurent dans notre mémoire et qui demandent une augmentation de 25 % du programme de soutien au sport. Cette augmentation permettra aux organismes nationaux de sport d'embaucher des personnes compétentes, d'élaborer des programmes efficaces et d'adopter les politiques dont nous avons besoin pour garder les enfants actifs et veiller à ce que les Canadiens de tous les âges, de tous les milieux et de toutes aptitudes puissent avoir accès aux avantages du sport fondé sur des valeurs.

M. Marc Kennedy (athlète olympique, Groupe le Sport est important): Bonjour, c'est un honneur pour moi d'être ici. Comme Lindsay l'a dit, je suis père de deux fillettes âgées de 10 et 7 ans. Chaque jour, j'observe les défis que doit relever notre collectivité pour donner à ces enfants la possibilité d'être actifs. Les Directives canadiennes en matière de mouvement sur 24 heures à l'intention des enfants et des jeunes recommandent au moins une heure d'activité physique par jour et deux heures ou moins de temps d'écran récréatif. Mes filles sont très actives et elles participent à de multiples sports, mais ma femme et moi avons encore de la difficulté à limiter leur temps d'écran.

Au Canada, 82 % des adultes et 65 % des enfants ne sont pas assez actifs. Cette inactivité physique coûte au système de santé canadien plus de 4,3 milliards de dollars chaque année. La participation à des activités sportives améliore la santé et la productivité. Elle renforce le caractère et l'estime de soi de nos enfants et de nos jeunes, consolide nos collectivités et aide à élaborer les moyens de former des citoyens aptes à contribuer positivement à notre société.

La participation au sport peut être particulièrement importante pour les néo-Canadiens, qui peuvent s'en servir pour s'intégrer à la société canadienne et s'initier à notre culture canadienne.

J'ai choisi de faire du sport parce que j'aime être actif, me sentir en bonne santé et, surtout, faire partie d'une équipe. Je me sens tellement privilégié et chanceux que le sport ait toujours été une partie importante de ma vie.

J'espère, pour l'amour de mes filles, que nos organismes nationaux de sport recevront ce financement supplémentaire. Il permettra à nos ONS de toucher plus d'enfants et plus de jeunes et de continuer à bâtir un système sportif sécuritaire, où les Canadiens de tous horizons et de toutes aptitudes peuvent avoir accès aux avantages des sports fondés sur des valeurs.

M. Neville Wright (athlète olympique, Groupe le Sport est important): Bonjour.

Je suis fier d'être un athlète olympique, mais je suis surtout fier de vous parler du chemin qu'il a fallu faire pour se rendre aux Jeux olympiques. Je suis l'avant-dernier de sept enfants. Mon père est décédé quand j'étais très jeune, et ma mère a dû assumer toutes les difficultés pour nous élever, moi et mes frères et soeurs. C'est pour cette raison que nous n'avions pas beaucoup accès aux sports et nous n'y participions pas beaucoup.

Ce n'est qu'à l'université que j'ai rencontré un entraîneur qui m'a encouragé et m'a aidé à trouver des façons d'exceller dans le sport. Mon histoire n'est pas différente de celle de milliers d'autres jeunes. Cela fait des années que les organismes nationaux de sport cherchent des moyens d'éliminer les obstacles qui empêchent les enfants et les jeunes d'avoir accès à des programmes sportifs de qualité et sécuritaires.

En plus de développer et de régir tous les aspects d'un sport, les organismes nationaux de sport se sont chargés de nouvelles responsabilités importantes pour s'adapter aux exigences de systèmes sportifs et d'un monde en évolution, par exemple en créant des environnements sportifs exempts de harcèlement, d'abus et de discrimination, ce qui est impératif.

Les commotions cérébrales dans les sports sont un problème de santé publique reconnu, et les organismes nationaux de sport sont tenus d'élaborer des protocoles et des stratégies de retour à l'activité sportive. Ils créent également des occasions pour les filles et les femmes de participer à des activités sportives, ainsi que des

programmes intéressants et accessibles pour les jeunes Autochtones, ce qui est également une priorité.

Malgré ces responsabilités croissantes, les organismes nationaux de sport n'ont reçu aucun financement supplémentaire pour absorber les coûts croissants d'embauche de personnel, de recherche innovatrice et d'élaboration de programmes novateurs et inclusifs nécessaires pour encourager les Canadiens à participer.

Depuis 2008, le financement de base est pratiquement stagnant, même si l'inflation a augmenté de 16 %. Nous vous demandons de tenir compte de notre recommandation d'augmenter de 25 % le financement de base du Programme de soutien au sport, ce qui représente 18 millions de dollars de plus par année à titre permanent.

Merci.

● (1125)

Le président: Merci.

Merci à tous, et merci à tous ceux qui ont présenté un exposé.

Nous allons maintenant passer aux questions de sept minutes.

Monsieur Fergus, vous avez la parole.

[Français]

M. Greg Fergus: Tout d'abord, je remercie beaucoup les témoins qui se sont présentés aujourd'hui. Vos présentations étaient très intéressantes. Je remarque également que vous ne présentez pas de grandes demandes.

Nous allons commencer par les représentants du Groupe le Sport est important.

Je vous remercie beaucoup de vos présentations, messieurs Wright et Kennedy, ainsi que madame Hugenholtz Sherk.

Quant j'étais jeune — j'ai 49 ans —, nous faisons une heure de sport chaque jour à l'école primaire. Aujourd'hui, c'est environ 45 minutes de sport deux fois par semaine. Je trouve cela bizarre, car on sait bien qu'il faut bouger et qu'il est de plus en plus nécessaire de participer à des activités physiques.

Le montant de 18 millions de dollars que vous demandez est vraiment destiné à des jeunes, des participants ou des sportifs qui sont rendus à un certain niveau. Demandez-vous d'autre argent? Est-ce que ce montant est seulement celui de votre demande au gouvernement fédéral? Faites-vous une demande similaire aux provinces?

Que faites-vous pour vous assurer d'encourager l'activité physique quotidienne?

Mme Lindsay Hugenholtz Sherk: Je vous remercie de votre question. Je vais répondre en anglais si cela vous va.

[Traduction]

Il est très important de souligner le manque d'activités physiques et de possibilités sportives là où les enfants et les jeunes passent le plus de temps, c'est-à-dire à l'école. Il y a plusieurs organismes, et EPS Canada est un organisme avec lequel nous travaillons très étroitement. Cet organisme est membre du Groupe Le sport est important, et il défend notre cause. Il travaille avec les provinces et les territoires pour essayer d'influencer les programmes scolaires et les exigences des conseils scolaires en matière d'éducation physique.

L'éducation est de compétence provinciale-territoriale, et nos collègues qui travaillent pour le gouvernement à l'échelle provinciale-territoriale travaillent en étroite collaboration avec leurs homologues du secteur de l'éducation pour multiplier les possibilités d'accès pour les enfants. Du point de vue d'un organisme national de sport, nous pouvons offrir des programmes que les enseignants en éducation physique pourraient facilement offrir dans leurs écoles. Nous avons un certain nombre d'organismes— Athlétisme Canada en est un que j'aimerais souligner. Cet organisme a un programme appelé Cours-Saute-Lance-Roule, qui leur permet de les offrir facilement.

Nous demandons précisément de permettre à un organisme comme Athlétisme Canada de continuer à promouvoir le fait qu'il a ce programme et à quel point il est facile de l'adapter en milieu scolaire. Cet organisme pourrait collaborer avec EPS Canada et l'Association canadienne des parcs et loisirs, qui travaille avec les municipalités pour que les enfants qui ne fréquentent pas l'école et qui participent à des programmes récréatifs aient accès à ces programmes.

La majorité des organisations sportives nationales ont ces programmes. Elles y ont apporté beaucoup de modifications pour qu'il n'y ait pas besoin d'équipement et que les enfants puissent essayer ces sports. En fait, il s'agit d'influencer les éducateurs pour qu'ils l'intègrent au programme.

• (1130)

[Français]

M. Greg Fergus: Merci beaucoup, madame Hugenholtz Sherk.

Monsieur Roy, je vous remercie beaucoup de votre présentation. Cette année encore, je n'ai pas de questions. Comme l'an dernier, j'ai trouvé vos demandes très raisonnables, et nous avons eu la chance de nous parler au courant de l'année. Nous savons bien l'importance des festivals et de la culture au Canada, qui sont non seulement bons pour l'esprit, mais qui créent aussi de bons emplois et qui encouragent l'économie canadienne. Là-dessus, nous sommes d'accord.

Mes principales questions s'adressent à l'Assemblée des Premières Nations et à l'ACCRU,

[Traduction]

l'Alliance of Canadian Comprehensive Research Universities.

[Français]

Si j'ai bien compris le témoignage de l'Assemblée, celle-ci soulève l'importance de garantir aux jeunes Autochtones les mêmes moyens et la même subvention individuelle versée aux autres jeunes pour aller à l'école.

Quant à l'Alliance, son souhait d'un financement accru pour assurer la pérennité de nos institutions qui subventionnent la recherche touche au même domaine. Le Canada a vraiment pris du retard au cours de la dernière décennie, et même depuis plus longtemps. Nous avons besoin de plus d'argent pour être plus compétitifs face aux autres pays de la planète.

Madame la chef Poitras, pourriez-vous expliquer l'importance de garantir aux étudiants autochtones le même financement qu'aux autres jeunes, et ce que cela va représenter non seulement pour la communauté autochtone, mais aussi pour tout le Canada?

[Traduction]

Mme Marlene Poitras: Les jeunes des Premières Nations sont le segment le plus jeune de la population canadienne, et leur croissance démographique est la plus rapide. Nous devons investir dans cette

génération. Nous devons investir dans le logement, l'infrastructure et l'éducation pour combler l'écart socioéconomique et commencer à concrétiser le potentiel des Premières Nations. L'investissement dans nos jeunes Autochtones permettra de réduire les statistiques liées au suicide et au manque d'éducation de beaucoup de nos jeunes. Ce sera un excellent investissement pour le segment de notre population qui croît le plus rapidement.

Merci.

[Français]

M. Greg Fergus: Avez-vous quelque chose à ajouter, monsieur Malloy?

[Traduction]

M. David Malloy: Que signifierait une augmentation du financement pour...

[Français]

M. Greg Fergus: Vous avez dit qu'il était important d'avoir de la diversité en matière d'égalité des sexes, de culture, entre autres, dans le milieu de la recherche, et qu'il fallait recourir aux conseils de recherche pour obtenir plus de fonds à cet effet.

[Traduction]

M. David Malloy: Oui. Essentiellement, notre position est que l'excellence en recherche n'a pas d'adresse fixe.

[Français]

M. Greg Fergus: Oui et non. L'excellence n'a peut-être pas de visage, mais on sait bien que des raisons ou des barrières systémiques ont fait qu'aujourd'hui la majorité des chercheurs sont des hommes d'une certaine ethnicité, des hommes blancs. Or il faut une diversité dans la recherche qui reflète le Canada. Pour rajouter à ce que vous disiez, l'excellence n'est pas définie par le visage, ni par la couleur de la peau ni par le genre d'une personne.

• (1135)

[Traduction]

M. David Malloy: Je suis tout à fait d'accord. C'est exactement ce dont nous avons besoin: il doit y avoir plus de diversité dans nos régions, ainsi que dans les groupes ethniques qui participent au programme de recherche. En fait, quand on examine les différences entre les sexes - et je peux parler au nom de ma propre université, l'Université de Regina —, je crois qu'on en est à 63 % de femmes à l'heure actuelle. La prochaine génération de chercheurs est, et devrait être, beaucoup plus équilibrée, et non plus composée de professeurs blancs classiques, vieux et poussiéreux, comme moi.

Le président: Merci à tous.

Allez-y, monsieur Jeneroux.

M. Matt Jeneroux: Merci, monsieur le président, et encore une fois, merci à tous d'être ici aujourd'hui.

Avant de poser mes questions, j'aimerais, rapidement, saluer M. Gibbon, qui est également dans la salle. Le Festival du patrimoine est fantastique. Ceux qui ne sont pas d'Edmonton doivent absolument venir le voir. C'est l'un des festivals les plus fréquentés ici dans la ville durant la longue fin de semaine d'août. J'aurai grand plaisir à accueillir mes collègues à cette époque de l'année.

Je voudrais parler de compétitivité. Monsieur le président, comment mettre en valeur le thème de la compétitivité de notre voyage à travers le pays? On invite deux olympiens à venir ici pour marteler ce message. Rapidement, si nous pouvons le rendre public, dites-nous ce qui nous différencie de nos voisins du Sud ou peut-être d'autres pays que vous avez constatés dans vos voyages à travers le monde, comme des choses qu'ils savent faire ou dont nous pourrions tirer des leçons.

Le président: Allez-y, Marc.

M. Marc Kennedy: Je peux commencer par là. Mon expérience est très axée sur le curling, et, en matière de curling, c'est le Canada qui a le plus de profondeur par rapport au reste du monde. Ce que j'aime du Canada, c'est le nombre de jeunes joueurs de curling et de jeunes athlètes que nous avons, et je veux que cela continue. Ce que je constate dans beaucoup de pays, c'est que les choses deviennent très spécialisées. Les jeunes athlètes sont préparés à faire partie de certaines équipes ou à se rendre aux Jeux olympiques, mais il n'y a pas la même profondeur d'activité parmi les jeunes. C'est ce que je constate.

Ce que j'aime du Canada, c'est que nous avons un si grand pays et tant de jeunes athlètes potentiels. Le sport peut changer la vie. Le sport a changé la vie de Neville. Il a changé ma vie. Il nous a donné toutes sortes de possibilités, dont l'occasion de parcourir le pays, de visiter des écoles, de rencontrer des jeunes et de parler des bienfaits du sport. Je veux que cela prenne de l'expansion et que cette possibilité s'élargisse. J'aimerais que ces jeunes s'engagent dans le sport à tous les niveaux et que le financement soit augmenté pour que les enfants aient accès aux expériences que Neville et moi avons vécues depuis notre jeune âge.

Le président: Avez-vous quelque chose à ajouter, Neville ou Lindsay?

M. Neville Wright: Oui. Je crois qu'il est très important d'investir dans la jeunesse au Canada. C'est vraiment important. Pour ma part, en grandissant avec peu d'avantages, j'ai vu beaucoup de jeunes au potentiel inexploité, qui n'avaient pas accès à certains sports ou qui ne pouvaient pas participer à certaines activités. Je pense qu'il est très important que nous augmentions le financement pour être plus inclusifs envers ces jeunes malchanceux. Comme moi, qui sait jusqu'où ils pourraient aller et ce qu'ils pourraient accomplir avec un peu plus de soutien?

Mme Lindsay Hugenholtz Sherk: Je vais parler un peu de la différence avec certains autres pays.

La semaine dernière, j'ai eu l'occasion de visiter les installations de WinSport à Calgary, parmi les meilleures au monde. Il faut y apporter constamment des améliorations pour qu'elles restent en bon état. C'est vraiment important. Beaucoup d'étrangers pratiquant des sports d'hiver viennent s'entraîner à Calgary.

Cependant, même si nous avons un bon financement à l'échelle internationale, nous pourrions toujours en utiliser davantage, parce que nous constatons constamment que d'autres pays injectent de plus en plus de fonds. Hier, Sport Ireland a fait un investissement important dans le sport de haut niveau. Certains de nos autres partenaires du Commonwealth, sans parler des pays européens des sports d'hiver, investissent continuellement dans des programmes de haute performance.

Après avoir consulté ce secteur cette année, notre position est moins axée sur la haute performance que sur le financement de base. Vous constaterez que notre secteur et nos organisations sportives nationales sont tout à fait d'accord à cet égard pour cette année. Nous nous y tiendrons parce que ce financement de base vise à permettre à

un plus grand nombre d'enfants d'être actifs et d'avoir accès aux programmes, exactement comme Marc et Neville l'ont dit.

● (1140)

M. Matt Jeneroux: Excellent.

Monsieur Malloy, j'aimerais savoir ce que vous en pensez. Le rapport Naylor a été largement appuyé dans le dernier budget, à l'exception du financement de soutien à la recherche. C'est évidemment crucial pour beaucoup d'universités et beaucoup de chercheurs.

Pourriez-vous nous dire ce qu'un fonds de soutien à la recherche signifierait pour certaines universités s'il était financé au niveau demandé par M. Naylor?

Il y a un fonds de soutien, comme on le sait, qui permet d'entretenir l'éclairage, l'équipement de base et ainsi de suite. Cela se fait encore. Les universités tirent des fonds d'ailleurs.

Si le fonds de soutien à la recherche était alimenté, qu'est-ce que cela voudrait dire pour les universités à plus grande échelle?

M. David Malloy: Je pense que le fonds de soutien à la recherche est en général dépensé très rapidement dans toutes les universités, qu'elles soient très petites ou très grandes. Mais les universités elles-mêmes réinjectent de l'argent pour compenser la perte. À lui seul, le coût de la conformité a augmenté de façon spectaculaire au cours des 18 dernières années. Les fonds n'ont pas suivi.

Qu'en ferions-nous? Tout d'abord, nous continuerions de payer les facteurs d'hygiène parmi nos besoins. Cela nous permettrait également d'accroître l'entretien de notre équipement. Les autres usages du fonds de soutien à la recherche comprennent la location de locaux, l'acquisition de bibliothèques, l'embauche de personnel pour nous permettre d'améliorer notre capacité de conformité lorsqu'il y a des services juridiques ou de soins aux animaux, et ainsi de suite.

M. Matt Jeneroux: Je suppose qu'une grande partie est financée par un certain nombre d'universités et que les présidents prélèvent sur les frais de scolarité de premier cycle pour financer le fonds de soutien à la recherche. Cela a une incidence sur les étudiants de premier cycle.

M. David Malloy: C'est tout à fait juste.

Le président: Merci à tous.

Monsieur Julian.

M. Peter Julian: Merci à tous nos témoins.

C'est un témoignage très important. Je remercie tout particulièrement M. Wright et M. Kennedy d'avoir fièrement représenté notre pays.

Chef Poitras, nous avons entendu un certain nombre de dirigeants autochtones, y compris tout récemment à Whitehorse. Nous avons eu un excellent groupe de témoins, dont le grand chef Johnston. On nous a dit que nous devons changer la façon dont nous finançons les programmes d'infrastructure des Premières Nations, les langues autochtones, les soins de santé, l'éducation, tous ces éléments.

Est-ce qu'on ne parle pas, en fait, d'un changement radical dans la façon dont nous abordons la réconciliation, avec l'injection d'investissements importants pour combler toutes les lacunes que vous avez clairement circonscrites, pour mettre fin à la négligence caractéristique de l'histoire du colonialisme et amener le Canada à une nouvelle aube de réconciliation?

Mme Marlene Poitras: Tout à fait.

Je crois que la Commission de vérité et de réconciliation et ses 94 recommandations sont très importantes à cet égard. Même si un certain nombre des aspects que vous avez mentionnés sont financés, il en faudrait davantage. Il faut souvent beaucoup de temps pour que les fonds parviennent aux Premières Nations qui en ont vraiment besoin. Je crois qu'un investissement dans l'établissement de la base économique de ces nations contribuera grandement à la réconciliation.

• (1145)

M. Peter Julian: À Whitehorse, on nous a dit qu'il était difficile d'avoir accès au financement qui avait déjà été approuvé pour le processus budgétaire. D'après votre expérience avec les Premières Nations du Traité n° 6, est-ce que le financement est très difficile à obtenir, même lorsqu'il est budgétisé et annoncé?

Mme Marlene Poitras: Oui, l'acheminement, le financement, est souvent un problème, parce que, comme je l'ai dit, cela prend du temps. Par exemple, en Alberta, dans le cas du pipeline Trans Mountain, un certain nombre de Premières Nations souhaitaient en devenir propriétaires, mais le financement était un problème, et, lorsqu'elles ont essayé d'obtenir des fonds, on leur en a souvent refusé l'accès.

Il faut éliminer ce genre d'obstacles pour que nos Premières Nations et les gens sur le terrain qui bâtissent les communautés puissent être pris au sérieux et jugés aptes à bâtir l'économie de nos Premières Nations.

M. Peter Julian: Merci beaucoup.

[Français]

Monsieur Roy, vous parlez d'une augmentation globale d'environ 60 millions de dollars par année. Quel serait l'effet de cette augmentation sur les emplois à l'échelle nationale? Nous savons très bien que le milieu culturel procure énormément d'emplois. C'est un très bon investissement, quand le gouvernement donne de l'argent pour créer des emplois.

Avez-vous une idée du nombre de nouveaux emplois qui pourraient être créés avec cet investissement supplémentaire de 60 millions de dollars par année?

M. Martin Roy: Nous avons fait des études sur les retombées économiques. Nous avons évalué que l'industrie des grands événements au Québec représente de 5 000 à 6 000 emplois. Ce sont les chiffres pour le Québec, mais je n'ai pas de données de FEEM sur le nombre d'emplois pour l'ensemble du Canada. Cependant, si je fais une règle de trois, je peux imaginer qu'à l'échelle du Canada, il y a 15 000 emplois qui reposent actuellement sur le secteur des grands événements et des festivals.

Cet investissement aurait certainement un effet sur le nombre d'emplois ainsi que des retombées économiques. Au cours des dernières années, nous avons constaté que chaque investissement maintient le ratio de retombées économiques et d'emplois. Chaque fois qu'on fait un investissement dans le secteur des festivals et des événements, il y a un retour très direct en impôts, en retombées économiques et en emplois dans la même année financière.

Je peux déduire qu'un tel investissement entraînerait certainement une augmentation — j'y vais au pif — de plus de 20 % d'emplois et beaucoup de retombées économiques, fiscales et parafiscales.

M. Peter Julian: Vous parlez d'environ 3 000 nouveaux emplois.

M. Martin Roy: Forcément, si la règle se maintient. Le ratio se maintient pour ce qui est de la fiscalité, de la parafiscalité et des

retombées économiques; donc, si le ratio se maintenait aussi pour ce qui est des emplois, il y aurait des retombées considérables.

M. Peter Julian: Merci beaucoup.

[Traduction]

Monsieur Malloy, vous avez très bien expliqué l'urgence d'accroître le financement. J'ai été surpris, en lisant votre mémoire, d'apprendre que, au Canada, seulement 34 % des jeunes de 25 à 34 ans ont un diplôme. C'est un problème quand on se compare à d'autres pays.

À la lecture du mémoire, je ne peux pas me faire une idée de l'ampleur et de la portée du financement que vous envisagez. Quand on parle de financement adéquat pour ces projets et ces programmes, de quel niveau de financement parle-t-on chercher dans le prochain budget?

M. David Malloy: C'est une très bonne question. Notre association n'a pas précisé exactement le montant que nous demanderions. Nous voulions plutôt faire avancer le programme de soutien à la recherche de premier cycle dans son ensemble et simplement élargir l'accès au financement fédéral. Nous n'avons pas de chiffre. Nous pouvons certainement vous revenir à ce sujet.

M. Peter Julian: Je pense que ce serait utile au Comité.

M. David Malloy: C'était davantage un point de vue philosophique qu'une question financière, mais je me ferai un plaisir de consulter mon groupe et de vous communiquer un chiffre.

• (1150)

M. Peter Julian: Je pense que ce serait utile, merci beaucoup.

Madame Andreas et monsieur Hamil, vous avez parlé de l'importance d'assurer un marché d'exportation aux produits de fabrication agricole et vous avez présenté des arguments très convaincants en ce sens. Pourriez-vous nous donner une idée de ce qui se passe sur le marché intérieur? Nous avons assisté à l'élimination du guichet unique de commercialisation. Nous avons vu beaucoup de découpe — à défaut d'un meilleur terme — dans notre secteur soumis à la gestion de l'offre. Avez-vous constaté au cours des dernières années, à la suite de ces mesures, qu'il y a eu plus de difficultés sur le marché intérieur et que c'est quelque chose que nous devrions peut-être examiner, tout en stimulant les exportations?

Mme Richelle Andreas: Je vous remercie de votre question et je vous prie, monsieur le président, de m'arrêter. Je pourrais parler d'agriculture toute la journée. C'est un plaisir pour moi.

Le président: D'accord, parce que son temps est écoulé. Mais allez-y.

Mme Richelle Andreas: Très bien.

En réalité, c'est tout le contraire. L'élimination de la Commission canadienne du blé et l'abolition du tarif du Nid-de-Corbeau ont, en fait, stimulé l'investissement, notamment dans la technologie et les nouvelles pratiques agricoles.

À l'heure actuelle, le taux d'investissement dans la technologie agricole est sans précédent. Je compare cela à une révolution agricole. À l'heure actuelle, les agriculteurs ont plus de choix que jamais, et ils utilisent notre technologie et notre équipement pour exercer cette pratique agricole.

Le président: Merci.

Monsieur McLeod.

M. Michael McLeod: Merci, monsieur le président, et merci à vous tous pour vos exposés très intéressants.

J'aimerais poser quelques questions à l'Assemblée des Premières Nations, au chef régional.

Je suis tout à fait d'accord avec ce que vous avez dit au sujet de la reconnaissance de la provenance de votre richesse. Je représente une circonscription où plus de la moitié de mes électeurs sont autochtones. Nous avons probablement le deuxième plus grand puits de pétrole à la lisière de ma collectivité et nous n'avons pas un seul emploi. Pas un seul. Je regarde avec intérêt le propriétaire des entreprises investir dans les universités du Manitoba et les hôpitaux, mais il ne nous a pas donné un sou.

Je vois des mines de diamants surgir au milieu des communautés Akaitcho. Ce sont des terres Akaitcho. Nous restons là et nous luttons en désespoir de cause. Peu de logements, des suicides, ce genre de choses. Quand je voyage, je parle à des représentants de gouvernements autochtones. Nous parlons des moyens d'être autosuffisants, d'aller de l'avant, d'être autonomes.

Nous ne voulons pas relever d'un autre gouvernement. Nous voulons être sur un pied d'égalité. Nous voulons être des partenaires. Nous voulons la cogestion, et c'est vers cela que nous nous dirigeons. Mais nous ne pouvons pas toujours demander au gouvernement fédéral ce que la plupart des gens considèrent comme des cadeaux. Nous voulons pouvoir fonctionner avec nos propres sources de revenus. Cela signifie que nous devons envisager le partage des recettes tirées des ressources.

Certaines administrations l'ont fait. Je sais que, dans les Territoires du Nord-Ouest, les ressources sont partagées à parts égales entre le gouvernement territorial et le gouvernement fédéral. Sur les 50 % dont dispose le gouvernement territorial, 25 % sont accordées aux gouvernements autochtones. Ce n'est pas suffisant, mais c'est certainement mieux qu'avant, et c'est ce qu'ils ont commencé à faire.

Si nous voulons aller de l'avant en matière de gouvernance et d'autonomie gouvernementale, nous devons également nous intéresser à l'approvisionnement. En juillet 2015, le premier ministre a apporté des changements au Programme d'approvisionnement auprès des Autochtones. Nous avons constaté une certaine amélioration, mais sur les 200 ministères et quelques qui dépendent de l'argent, plus de 80 % ne sollicitent pas les entreprises autochtones ou n'essaient pas de promouvoir le développement économique autochtone. Cela nous préoccupe, car nous sommes des députés autochtones. Nous avons notre propre caucus, où nous signalons cet enjeu et en faisons le suivi.

Nous dépensons quoi? Il y a tellement de choses à améliorer que nous voulons faire des recommandations.

Que suggérez-vous pour améliorer l'approvisionnement autochtone? La politique des marchés réservés aux Autochtones ne fait pas ce qu'elle devrait faire. Avons-nous besoin d'une nouvelle politique? Avons-nous besoin de nouveaux programmes? Devons-nous revoir ce programme? Que suggérez-vous?

Mme Marlene Poitras: Il existe beaucoup de programmes. La SFCEA en est un.

La stratégie d'approvisionnement doit être améliorée. Il faut que les Premières Nations participent à l'élaboration des politiques d'approvisionnement. Il y a beaucoup de cas, comme je l'ai dit dans mon exposé... L'Ontario travaille avec 31 Premières Nations, et je sais que, dans le Nord de l'Alberta — j'appartiens à la Première Nation crie Mikisew —, il y a beaucoup de communautés autochtones qui y travaillent sous la direction d'entreprises également, et elles réussissent.

Je pense qu'il faut en faire plus, parce que, surtout maintenant, de plus en plus de femmes se lancent en affaires. Il faut reconnaître les petites entreprises et la croissance dont elles ont besoin pour réussir dans l'économie canadienne.

• (1155)

M. Michael McLeod: Je m'intéresse également aux revendications territoriales, aux gouvernements et aux nations autochtones autonomes. Il y a encore trop de projets gouvernementaux en cours d'élaboration au coeur même de leurs communautés, sans que rien ne soit fait pour s'assurer que les entreprises autochtones y participent. Il y a beaucoup d'entreprises autochtones. Certaines Premières Nations autonomes ont, dans leur accord, des clauses économiques qui stipulent qu'elles sont censées obtenir le droit de premier refus sur ces contrats.

Comment s'assurer que cela se produise? Y a-t-il quelque chose que vous recommanderiez au gouvernement dans son ensemble de commencer à respecter? Cela dure depuis longtemps. Les initiatives mises en oeuvre ont amélioré la situation, mais elles ne l'ont pas encore suffisamment modifiée pour la plupart des Autochtones du pays.

Mme Marlene Poitras: Absolument.

En Alberta, il y a un large éventail de Premières Nations. Il y en a qui sont riches, d'autres qui sont laissées pour compte. Comme vous l'avez dit, de nombreux Autochtones ont des entreprises prospères. Mais ceux qui sont démunis n'ont pratiquement aucun débouché dans leur région.

Je pense que le gouvernement doit se pencher là-dessus, pour que les Autochtones démunis qui essaient de créer des entreprises soient pris au sérieux, car ils veulent réussir, eux aussi.

Les chefs de l'Alberta ont entamé de leur côté des discussions sur le partage des revenus tirés des ressources, mais il faut aller plus loin que ce qui se fait actuellement.

M. Michael McLeod: Il y a beaucoup de travail à faire. Toute la question de la façon de travailler avec les peuples autochtones, du point de vue du gouvernement, est compliquée. C'est complexe. Il y a des gens dans les réserves et hors réserve. Nous avons les Métis. Nous avons des Premières Nations. Nous avons les Inuits. Chacun se trouve dans une situation différente. Nous examinons la question sous l'optique du caucus autochtone et nous en discutons très régulièrement.

Si vous avez une liste de recommandations, vous pourriez peut-être la faire parvenir au Comité pour que je puisse l'étudier. Je vous en serais reconnaissant.

Mme Marlene Poitras: Absolument. Je serai ravie de le faire.

À l'heure actuelle, de nombreuses Premières Nations bâtissent leur économie au sein de leurs nations, elles travaillent à l'autodétermination, élaborent leurs propres lois, leurs constitutions, leurs protocoles et tout le reste. Il se passe de bonnes choses. Je crois qu'avec l'appui du gouvernement, nous pouvons faire beaucoup de chemin...

Le président: Merci à tous.

Si vous avez quelque chose à ajouter, chef Poitras, envoyez-le au greffier, et nous le remettons aux membres du Comité.

C'est au tour de M. Kelly, puis de Mme Rudd. Nous allons passer à des tours de cinq minutes, après quoi il nous restera encore un peu de temps.

Allez-y.

M. Pat Kelly: Merci.

Ma question s'adresse également à la chef Poitras.

Je m'intéresse beaucoup aux obstacles à la participation des Autochtones aux marchés publics.

Le comité des opérations gouvernementales a déposé un rapport à ce sujet. Il ne s'agissait pas seulement des marchés visant les Autochtones. L'étude portait sur la modernisation des marchés publics fédéraux pour les petites et moyennes entreprises, les entreprises appartenant à des femmes et les entreprises autochtones.

Un commentaire assez courant dans les témoignages présentés au comité en question, c'est que les obstacles à la participation aux marchés publics étaient très semblables pour les petites et moyennes entreprises et les entreprises détenues par des actionnaires autochtones ou des entreprises dirigées par des femmes. Les témoins ont invariablement affirmé que le système des marchés publics fédéraux est horriblement compliqué et difficile, peu importe le gouvernement qui soit en place. Ce n'est pas nouveau.

Je me demande si vous pourriez nous décrire certains des obstacles concrets auxquels se heurtent les entreprises appartenant à des Autochtones lorsqu'elles participent aux marchés publics.

● (1200)

Mme Marlene Poitras: Comme je l'ai dit plus tôt, lorsque le financement arrive au niveau régional, il devient plus difficile d'y avoir accès. Je crois que le plus gros obstacle est la bureaucratie — quand il y a du financement disponible, il faut faire la proposition et la soumettre, assortie de toutes sortes de documents. Cela pose beaucoup de difficultés pour les Premières Nations, surtout pour celles qui n'ont pas la capacité voulue au départ. Elles embauchent des experts-conseils pour les aider à rédiger leurs propositions, ce qui devient un obstacle à son tour. Elles ont de moins en moins de financement.

Je crois vraiment que c'est la bureaucratie qui doit changer si l'on veut une meilleure accessibilité pour les Premières Nations.

M. Pat Kelly: Savez-vous si les entreprises appartenant à des Autochtones trouvent plus facile d'obtenir des contrats du secteur privé? Au Comité, nous avons entendu dire que Suncor, Syncrude et Imperial Oil attribuent à des entreprises autochtones des contrats de sous-traitance d'environ 1 milliard de dollars par année. C'est beaucoup plus que ce que fait le gouvernement fédéral, et ce ne sont que trois sociétés.

Est-il plus facile de traiter avec des entreprises privées qu'avec le gouvernement fédéral lorsqu'il s'agit d'essayer d'obtenir un contrat comme entreprise autochtone?

Mme Marlene Poitras: Oui, parce que les entreprises ne doivent pas passer par toute cette bureaucratie. Elles établissent des relations personnelles et s'entendent sur les besoins de la Première Nation et les attentes de l'entreprise. C'est plus facile à faire. Avec les formalités bureaucratiques, il faut s'adresser à un bureaucrate qui est assis dans un bureau et qui ne comprend pas vraiment les besoins et les attentes de la proposition.

M. Pat Kelly: Ainsi, le fait d'avoir des marchés réservés aux entreprises autochtones ne les aide pas vraiment, car répondre à une demande de propositions du gouvernement coûte trop cher ou présente trop de risques, alors qu'on pourrait opter pour une meilleure occasion d'affaires ailleurs.

La principale recommandation serait-elle de réduire la complexité des demandes de propositions du gouvernement fédéral?

Mme Marlene Poitras: Oui.

Le président: En ce qui concerne la bureaucratie, traitez-vous avec Ottawa ou avec quelqu'un de la région?

Mme Marlene Poitras: Nous traitons avec les deux niveaux. Quand Ottawa a de l'argent, il finira habituellement dans la région, mais il y a beaucoup d'attentes. En ce qui concerne la région, même si on s'efforce de travailler avec nous pour alléger certaines de ces exigences bureaucratiques, l'accès au financement demeure très problématique.

Le président: Je pense que ce que vous dites, c'est que les gens locaux comprennent probablement le projet et veulent le faire avancer, mais ils ont affaire à une bureaucratie à Ottawa qui ne comprend tout simplement pas ce qui se passe sur le terrain.

M. Pat Kelly: Il semble que l'on mette beaucoup l'accent sur les communautés autochtones qui se trouvent dans des régions éloignées, ou du moins à l'extérieur des grandes agglomérations. Pourtant, de nombreux Canadiens autochtones, voire la majorité, vivent maintenant dans des villes. Outre le secteur des ressources, y a-t-il d'autres moyens que le gouvernement fédéral pourrait utiliser dans les communautés éloignées pour assurer une meilleure participation des Canadiens autochtones, peut-être en matière d'approvisionnement dans les villes ou en matière de services? Avez-vous des recommandations à faire?

● (1205)

Mme Marlene Poitras: Je pense qu'il serait préférable que le financement aille directement aux nations ou aux régions où il y a des institutions qui fournissent des ressources, comme Entreprise autochtone Canada. Beaucoup de Premières Nations s'adressent à ces institutions pour obtenir des fonds. Bien sûr, le financement est limité. Augmenter le financement de ces institutions, surtout de celles qui se trouvent dans la région, faciliterait la vie de ceux qui cherchent à y avoir accès.

Le président: Merci à tous.

Madame Rudd.

Mme Kim Rudd: Merci, et merci à tous d'être venus ce matin.

J'aimerais faire quelques commentaires.

David, pour ce qui est de votre appui à Mitacs, je tiens à vous dire qu'hier, à Victoria, cette organisation nous a présenté un excellent exposé, et nous avons certainement pris note de l'ampleur de son travail. C'est un travail important, et je suis ravie d'apprendre que vous l'appuyez et qu'il y a un partenariat. Merci beaucoup.

Au sujet du Groupe le Sport est important, j'ai fait un peu de recherche. Il existe depuis 2000, et vous en demeurez le principal dirigeant, ce que je trouve formidable. Il s'agit d'une organisation locale qui n'a pas intégré la structure organisationnelle des organismes sans but lucratif. Il faut vous en féliciter. Les frais généraux et de rémunération de votre organisation sont tout à fait minimes par rapport à ceux de beaucoup d'autres.

J'ai une très brève question à vous poser. Pour ce qui est de l'affectation des fonds, vous avez dit qu'elle varie suivant l'année, diminuant dans certains secteurs et augmentant dans d'autres. Avez-vous prévu une formule de répartition des 18 millions de dollars que vous demandez? Quel est le processus?

Mme Lindsay Hugenholtz Sherk: Notre recommandation concerne l'ensemble du secteur. Si vous parlez à Soccer Canada, Curling Canada et Bobsleigh Canada, vous constaterez que nous préférierions que les fonds soient injectés dans le programme administré par Sport Canada. Chacun des organismes souscrit à un cadre de financement et de reddition de comptes, et Sport Canada répartit ensuite l'agent suivant sa propre formule. Nous voulons une injection globale dans ce programme.

Mme Kim Rudd: Bien. C'est très concis. Merci beaucoup.

Je vais maintenant m'adresser aux fabricants de produits agricoles. Merci de votre exposé, Richelle, et merci à Tyler d'être venu.

Je viens d'une localité agricole. Nous parlons de la déduction pour amortissement accéléré, que j'ai trouvé intéressant de retrouver ici. Le Canadien moyen n'a aucune idée de ce que coûte une moissonneuse-batteuse, de la taille de ces machines et des progrès technologiques qui ont été réalisés.

Vous avez notamment recommandé que le gouvernement encourage Exportation et développement Canada à continuer de soutenir les exportateurs canadiens qui sont actifs dans des marchés en développement comme l'Amérique du Sud. Comme vous le savez, des discussions sont en cours au sujet de l'accord avec le Mercosur. J'ai eu le privilège de me rendre en Argentine il n'y a pas si longtemps, et les débouchés agricoles pour le Canada sont énormes. J'ai donc été très heureuse de constater que cela fait partie de vos recommandations. Merci beaucoup.

Isabelle, je suis contente de vous voir après ces deux ou trois semaines. J'ai salué votre travail lorsque nous étions avec le groupe précédent. Votre organisation a fait une excellente analyse de la déduction pour amortissement, et j'ai beaucoup aimé entendre parler de la façon dont ce processus s'est déroulé.

La première usine de polypropylène au Canada, c'est toute une affaire. Jusque là, nous importons tout le polypropylène que le Canada utilisait. Quels sont les chiffres? Combien utilisons-nous et qu'importons-nous, en dollars, si vous avez ces renseignements?

• (1210)

Mme Isabelle Des Chênes: Je n'ai pas le montant précis pour l'usine de polypropylène Inter Pipeline.

Ce qui est vraiment intéressant au sujet de ce projet, c'est qu'il s'agit d'un investissement de 3,5 milliards de dollars. Il a été annoncé au début de l'année ici, en Alberta. On y a déjà injecté plus de 650 millions pour les travaux de construction. On a fait appel à 150 entreprises albertaines et à près de 40 entreprises canadiennes pour participer à la conception, à l'élaboration et à la fabrication de l'équipement, ainsi qu'à la construction en général.

Selon nos recherches, ce que la déduction pour amortissement accéléré veut dire pour le gouvernement, en particulier, et pour les entreprises, en général, c'est que nous commencerons à rentabiliser le capital investi, et on pourra lever l'impôt dans environ six à huit ans, une fois que la rentabilité sera atteinte. Ces recettes vont commencer à rentrer à long terme. Si nous prenons l'exemple d'Inter Pipeline, nous constatons que sa construction devrait conclure en 2021 et que l'entreprise emploiera 13 000 personnes. Son revenu de travail dépasse les 2 milliards de dollars et son incidence sur le PIB est de

l'ordre de 3 milliards de dollars. Quelque 508 millions de dollars iront enrichir les coffres fédéraux au cours de cette période.

Une fois que l'on passe à l'étape de l'exploitation, on parle de plus d'un millier d'emplois; 131 millions de dollars en recettes gouvernementales chaque année, dont 44 millions iront au gouvernement fédéral; il s'agit d'un revenu du travail de 141 millions de dollars et d'un impact annuel sur le PIB de 650 millions.

De notre point de vue, le feu vert à la déduction pour amortissement accéléré garantit que l'on investira au Canada, car en l'absence d'investissement, nous n'obtiendrons aucun de ces avantages.

Mme Kim Rudd: Les Canadiens, nous importons ce produit depuis toujours, et ce sera la première production chez nous. Une autre usine est sur le point de démarrer.

Mme Isabelle Des Chênes: Elle est sur le point de démarrer...

Mme Kim Rudd: Exactement. Merci.

Le président: Merci.

C'est un bon investissement, mais vous mentionnez dans votre mémoire que nous n'obtenons qu'une poignée de placements. Pourquoi? Quelle en est la raison, et que faut-il faire pour résoudre ce problème?

Mme Isabelle Des Chênes: C'est un problème intéressant. En fait, certains de nos membres sont sur le point de prendre des décisions finales sur des investissements assez importants. Il y a Dow Chemical, qui envisage un investissement de 6 milliards de dollars américains. C'est vraiment un concours. On s'intéresse à l'Argentine, à la côte américaine du golfe du Mexique et au Canada.

Un aspect qui rend la côte américaine du golfe du Mexique attrayante, ce sont les récents changements apportés aux structures fiscales. Nous avons certainement des avantages semblables en ce qui concerne les matières premières à faible coût, et les liquides de gaz naturel sont relativement peu coûteux, eux aussi. C'est principalement une question de compétitivité. On aime faire des affaires au Canada.

D'autres entreprises, dont CKPC, sont en train de demander du financement dans le cadre du Fonds d'investissement stratégique. Elles prendront leur décision d'investir en janvier 2019, je crois.

Ce sont d'importantes possibilités pour l'économie canadienne, et c'est vraiment une question d'incitatifs, comme l'a mentionné plus tôt la Industrial Heartland Association de l'Alberta. De nos jours, les incitatifs sont comparables à ceux offerts par les États-Unis, surtout quand nous sommes en concurrence avec eux.

Le président: D'accord. Merci.

Nous allons entendre une question de Matt, une de Peter et une de quiconque voudra participer.

Matt.

M. Matt Jeneroux: Merci, monsieur le président.

À ce sujet, vous avez sur votre site Web un article qui annonce que le Canada va perdre 635 000 emplois et que son industrie pétrochimique est gravement compromise en raison de la réforme fiscale des États-Unis. C'est très important, et je vous remercie de nous en avoir fait part dans vos recommandations.

La question que je veux vous poser, monsieur Roy, concerne les coûts de sécurité que vous avez mentionnés. Nous constatons que nos voisins du Sud, à Calgary, présentent leur candidature pour les Jeux olympiques. J'imagine que cela intéresse aussi le Groupe le Sport est important. Je suis curieux de savoir exactement quel type de soutien vous envisagez.

Je parlais tout à l'heure du Edmonton Heritage Festival. C'est un festival d'une grande importance pour notre ville, et l'accessibilité fait partie de ses attraits. Les gens font du vélo. Ils font du patin à roues alignées. Nous les encourageons en fait à se déplacer de la sorte. Le maintien de l'ordre ou l'ajout de mesures de sécurité adéquates constituent un défi de taille. Un événement comme le Heritage Festival encourage beaucoup de jeunes familles à venir, mais nous ne voudrions pas devoir renoncer au festival en raison de coûts prohibitifs.

J'aimerais connaître votre point de vue sur le juste milieu, autrement dit, sur ce que nous devons faire pour assurer une sécurité adéquate tout en rendant l'événement le plus accessible possible.

• (1215)

M. Martin Roy: Comme je l'ai dit, les coûts de sécurité ont augmenté de 60 % au cours des 5 dernières années parmi les membres de Festivals et événements majeurs Canada. J'ai parlé avec Jim un peu plus tôt, et il m'a dit que le coût de la sécurité au Edmonton Heritage Festival était passé de 4 000 à 240 000 \$. Il s'est multiplié par 60, ce qui est tout simplement incroyable quand on y pense.

Un autre exemple que je peux vous donner, c'est que l'été dernier, pour le Festival d'été de Québec, il a fallu avoir des détecteurs de drones, car les gens s'amusez maintenant à faire voler des drones au-dessus de la foule. On peut imaginer tous genres de dangers. Bien sûr, il y a les camions, il y a tout cela. Nous devons faire face à des menaces modernes au moyen de technologies modernes, et c'est ce que nous recherchons. Nous devons acheter des détecteurs de métaux. Nous avons besoin de détecteurs de drones. Nous devons avoir tout ce qui est possible.

Bien sûr, nous devons aussi embaucher plus d'agents de sécurité, ce qui est également coûteux. Les commandites ne sont pas possibles quand il s'agit de sécurité. Les détecteurs de métaux ne peuvent porter le logo de la Banque TD, par exemple. Il n'en est pas question. Il s'agit vraiment d'avoir plus de revenus. Or, si l'on obtient un peu plus de revenus, on ne peut tout de même pas consacrer le tout à la sécurité. Les autres dépenses augmentent également.

Comme je l'ai dit, Sécurité publique a lancé un Programme de financement des projets d'infrastructure de sécurité pour les collectivités à risque, qui aide vraiment les écoles, les églises et d'autres, à se procurer le genre de choses dont je viens de parler — des détecteurs de métaux, des caméras, et tout le reste. Essentiellement, nous voulons avoir accès à ce programme et que celui-ci dispose de plus de fonds.

Le président: Merci à tous deux.

Il serait peut-être approprié que les banques aient leurs logos sur les scanners. Elles sont assez douées pour suivre tout ce que nous faisons, ou du moins c'est ce que je constate lorsque je leur demande un prêt.

Monsieur Julian.

M. Peter Julian: Merci beaucoup, monsieur le président.

Madame Des Chênes, vous avez parlé dans votre mémoire du partenariat avec le gouvernement fédéral pour le recyclage des plastiques. C'est très intéressant.

Je me demande où en sont les choses, dans quelle mesure elles sont en voie d'élaboration. Vous dites que vous travaillez actuellement avec Environnement et Changement climatique Canada pour récupérer la valeur des déchets de plastique comme matière première potentielle pour le recyclage et le réaménagement.

Comme vous le savez, c'est un domaine important à l'échelle internationale. De plus en plus de gens s'inquiètent de la pollution par les plastiques.

Avant de travailler dans une raffinerie de pétrole, j'ai travaillé dans une usine de plastique. Je connais bien les plastiques et je partage cette préoccupation.

Ce pourrait être un programme assez dynamique, où le Canada pourrait être un chef de file mondial. Où en est-on actuellement sur le plan du développement, et quelles seraient les ressources nécessaires pour que le Canada soit un chef de file mondial?

Mme Isabelle Des Chênes: Nous travaillons en étroite collaboration avec Environnement et Changement climatique Canada dans le cadre du processus du G7 et en appuyant la création de la Charte sur les plastiques dans les océans et le Défi innovation du G7 pour lutter contre les déchets plastiques dans les océans.

Une grande partie des efforts déployés pour mettre sur pied le Défi innovation touche à des points très intéressants et peut être appliquée au travail qu'Environnement et Changement climatique Canada et le Conseil canadien des ministres de l'Environnement sont sur le point d'entreprendre en vue de l'élaboration d'un cadre national pour une stratégie zéro déchet plastique. Nous avons rencontré les sous-ministres la semaine dernière, et ils ont invité un certain nombre de membres de la chaîne de valeur du plastique.

S'il est un domaine dans lequel nous savons que le gouvernement peut vraiment aider, c'est bien celui de la réglementation et des politiques. Les gens de l'industrie sont là pour innover. Bon nombre de technologies sont en place et il se fait beaucoup de travail intéressant sur le recyclage des produits chimiques. L'important est de travailler avec le gouvernement et de nous assurer d'obtenir le soutien nécessaire pour en faire la commercialisation, dans bien des cas, mais aussi de veiller à ce que la réglementation permette aux entreprises de traiter ce réacheminement comme un réacheminement plutôt que comme des déchets assujettis à une réglementation sur la gestion des déchets.

De toute évidence, c'est une approche pansociétale, mais il y a des leviers intéressants. Le gouvernement fédéral peut agir dans le cadre d'un processus d'engagement provincial-municipal afin d'offrir ce qu'il y a de meilleur en matière de collecte et de récupération des matières plastiques.

• (1220)

Le président: Merci à vous deux.

La dernière question est pour M. Fergus.

[Français]

M. Greg Fergus: Merci beaucoup, monsieur le président.

J'aimerais revenir à M. Kennedy. En effet, j'ai complètement oublié de lui mentionner que, lorsque je faisais mes études secondaires à Montréal, j'étais le skip de l'équipe de curling. Nous avons gagné la médaille d'argent pour la région de Montréal. Ce n'était pas au niveau national, mais c'était assez bon. Je pense qu'avec mes cheveux frisés, le curling allait de soi. Il y avait 16 équipes à l'époque.

Monsieur Malloy, ma plus jeune fille est étudiante à l'une de vos universités membres. Nous savons à quel point il est important d'avoir des universités qui font de la recherche. Ce sont des universités un peu plus petites, mais elles font des recherches sur une panoplie de sujets. C'est extrêmement important. Son expérience étudiante est extraordinaire. Elle est allée à l'Université Bishop's et elle a eu des liens très forts avec le professorat de cette université. Maintenant, elle fait ses études à l'international, au Mexique. Elle y fait un trimestre outremer.

Certes, il y a les grosses universités comme l'Université de Toronto, l'Université McGill ou l'UQAM, mais il faut aussi reconnaître l'importance d'universités comme celles que représente votre alliance, car elles offrent à la majorité des étudiants partout au Canada de vivre une grande expérience.

Dans votre troisième recommandation, vous dites appuyer les fondements des recommandations du rapport Naylor. Quels sont les objectifs visés par les universités que vous représentez? C'est l'occasion que vous avez de nous en faire part.

[Traduction]

M. David Malloy: Merci de votre question. J'aimerais bien vous recruter comme porte-parole de l'ACCRU. Vous parlez avec beaucoup de conviction.

L'ACCRU veut augmenter son financement. Si nous suivons le rapport Naylor et si nous étions en mesure d'égaliser ou d'augmenter le montant en fonction de l'inflation, nous pourrions aller chercher pratiquement tous les votes. Cela renforcerait la capacité de l'Université de Toronto et de Bishop à améliorer le programme de recherche.

Nous aimerions beaucoup recevoir plus de financement. En plus d'accroître notre capacité à soutenir nos recherches actuelles, ces fonds nous permettraient d'en entreprendre encore plus, qu'il s'agisse de recherches validées par des pairs ou de recherches appliquées.

Les subventions du Fonds de soutien à la recherche sont extrêmement importantes pour nous, mais le financement de bourses de recherche de premier cycle l'est tout autant. Comme je l'ai mentionné, le CRSNG est le seul, à l'heure actuelle, à offrir ces bourses. Je crois qu'il est très important d'offrir des possibilités de recherche aux étudiants en sciences sociales et en sciences humaines, ainsi qu'à ceux qui font de la recherche en santé.

Il ne s'agit pas d'acquérir des compétences en recherche au sens strict du terme ni de devenir un étudiant en laboratoire. Il s'agit de donner aux étudiants l'occasion de s'ouvrir à la recherche au sens large, d'interagir avec les entreprises, la communauté et le gouvernement. Il s'agit d'offrir à tous nos étudiants des possibilités de recherche expérientielle, possibilités qui seraient bonifiées non seulement par les bourses de recherche de premier cycle, mais aussi par Mitacs.

• (1225)

Le président: Je remercie encore une fois tous les témoins de leur exposé, de leur mémoire et de leurs réponses à nos questions.

Nous entendrons bientôt cinq observations de l'auditoire pendant notre période de tribune libre. Si des membres du Comité veulent discuter avec l'un ou l'autre des témoins, je propose que nous suspendions la séance pendant cinq minutes avant de revenir entendre les observations de l'auditoire.

• _____ (Pause) _____

•
• (1230)

Le président: Nous reprenons nos travaux; nous allons commencer par Chantell Ghosh.

Soyez la bienvenue. Je pense que vous connaissez la procédure. Vous devez vous en tenir à environ une minute. Il n'y aura pas de questions de la part des membres du Comité, mais vos observations seront consignées au compte rendu des consultations prébudgétaires et seront considérées au même titre que tout le reste.

• (1235)

Mme Chantell Ghosh (à titre personnel): Très bien. Merci.

Je m'appelle Chantell Ghosh. Je suis directrice générale du théâtre Citadel, que vous pouvez apercevoir par la fenêtre du hall d'entrée. Je siège également au conseil d'administration du conseil de développement économique de la ville d'Edmonton.

Je suis ici aujourd'hui pour appuyer mes collègues de la Coalition canadienne des arts, à Ottawa. On m'a demandé de venir dire quelques mots à l'appui de notre demande de fonds supplémentaires. Bienvenue à Edmonton. Bienvenue au coeur du territoire visé par le Traité n° 6. Nous sommes heureux de vous accueillir ici.

J'étais ici plus tôt ce matin, j'écoutais ce qui se disait. Je sais que les ressources de notre gouvernement sont très sollicitées. Je sais aussi qu'il y a une foule d'intérêts concurrents et une foule de causes très louables que vous devez constamment chercher à concilier. Merci pour le travail que vous faites. Je sais que c'est difficile. Je sais que vous devez continuellement faire des compromis et des choix.

Je suis ici pour vous expliquer la raison pour laquelle je souhaite que vous fassiez un compromis et un choix en faveur des arts au Canada. Bien entendu, le rôle de cohésion sociale que jouent les arts suffit pour en expliquer l'importance. Nous contribuons à faire sentir aux gens qu'ils font partie d'une communauté, nous ouvrons les bras aux nouveaux Canadiens et incluons les Autochtones dans des discussions dont ils ont été exclus par le passé — ce genre de choses.

Quand on parle de budget, d'investissements... Je sais que la Coalition canadienne des arts a demandé un fonds de 30 millions de dollars sur trois ans pour assurer la présentation de spectacles et la tenue de festivals. J'ai choisi d'aller droit au but et d'insister sur les raisons pour lesquelles ce fonds est si important.

L'industrie culturelle canadienne représente 54 milliards de dollars de notre PIB. C'est plus que l'industrie forestière, plus que le pétrole, plus que la chasse et le tourisme. Dans certains endroits, il pourrait être financièrement intéressant de soutenir les spectacles et les festivals, en particulier dans cette chaîne de valeur des arts.

Nous bénéficions d'un appui extraordinaire du Conseil des arts du Canada pour la création de nouvelles oeuvres. Nous recevons du soutien pour la production de ces nouvelles oeuvres. Mais nous manquons de moyens pour les représentations et les festivals, qui sont pourtant la seule façon de valoriser ces oeuvres. Pensez, par exemple, à la comédie musicale *Come from Away*. Tout a commencé par une petite production au collège Sheridan; elle a ensuite été créée en atelier et voilà qu'aujourd'hui, c'est l'une des pièces qui génère le plus de recettes de tout Broadway. Impossible de trouver un billet.

Voilà des façons de créer de la valeur qui est ensuite réinjectée dans l'économie canadienne. En ce moment, lorsque je présente un spectacle qui a été produit ailleurs, je paie des redevances aux États-Unis. J'aimerais vraiment pouvoir choisir parmi les retentissantes pièces à succès qui ont été mises en scène et ont grandi au Canada et qui ont maintenant une deuxième vie, comme *Hadestown*, une pièce que nous avons produite en novembre et qui prend maintenant l'affiche dans le West End de Londres, avant de se rendre à Broadway au printemps.

Il s'agit de résultats concrets, qui montrent qu'avec de petits investissements, il est possible de créer de grands avantages financiers pour le pays et pour les arts de création, sans compter la possibilité de placer notre ville sur la carte des hauts lieux culturels. Pour ma part, en tant que touriste, je n'ai aucune envie de visiter une ville où aucune forme d'art ne pourra me ravir. L'art est une façon d'attirer l'argent du tourisme, une façon d'attirer les investissements.

Aucune entreprise, que je sache, ne songerait à déménager son siège social dans une ville où la qualité de vie laisse à désirer. Avoir un super boulot, c'est merveilleux. De bonnes écoles, c'est formidable. Des maisons abordables, c'est très bien, mais si je n'ai nulle part où emmener mes enfants après l'école et les week-ends d'hiver, je ne serai pas quelqu'un de très heureux. L'art fait partie de l'investissement global.

Je voudrais réitérer notre demande. Ce que nous faisons est important pour notre économie. C'est important pour nous, Canadiens. Une des raisons pour lesquelles j'ai choisi de revenir au Canada après avoir vécu 10 ans aux États-Unis, c'est que je suis fière des investissements qui sont faits dans notre pays.

Merci.

Le président: Merci beaucoup, Chantell.

Jim Gibbon, vous avez la parole.

M. Jim Gibbon (à titre personnel): Merci, monsieur le président. Merci aux membres du Comité. Monsieur Jeneroux, merci de vos bons mots sur la nature exceptionnelle de notre festival.

Bienvenue à Edmonton, où il fait toujours 20 degrés, même en décembre. Comme les Oilers ont gagné hier soir, il fait plus chaud.

Je m'appelle Jim Gibbon. Je suis directeur général de la Edmonton Heritage Festival Association. Vous avez brièvement entendu parler du Edmonton Heritage Festival, le plus grand événement culturel au monde. L'événement attire entre 350 000 et un demi-million de visiteurs en trois jours dans notre vallée riveraine. Son importance et sa longévité viennent de lui valoir d'être inscrit sur la Liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. Nous approchons de notre 46^e année. Nous sommes membres de FAME, Festivals et événements majeurs Edmonton, et nous travaillons ensemble pour tenter d'obtenir de l'aide pour surmonter ce qui constitue actuellement notre plus gros problème.

Je tiens à souligner l'importance d'assurer la sécurité des gens qui viennent célébrer le multiculturalisme dans notre vallée riveraine. L'an dernier, 340 000 personnes ont visité les 300 tentes où plus de 100 groupes culturels étaient représentés.

Nos coûts de sécurité sont passés de 4 000 \$ par année — ce qui comptait pour une part presque marginale de notre budget — à environ 240 000 \$ cette année. Notre budget de caisse de 1,1 million de dollars n'a pas changé en 20 ans. Nous avons donc dû prendre 25 % de notre budget et les transférer directement aux coûts du festival sous forme de coûts de sécurité. Avec tout ce qui arrive dans le monde, vous comprenez un peu pourquoi nous avons dû faire cela. Personne ne veut que des choses comme cela arrivent ici. Nous

avons déjà dit quelques mots sur quelques-uns des risques qui nous préoccupent en ce moment.

Le fait est que nous prenons l'argent de l'événement pour assurer la sécurité des gens qui viennent célébrer le multiculturalisme lors du plus grand festival de ce genre au monde. J'espère que vous aurez l'occasion de venir le visiter. Vous verrez, c'est vraiment impressionnant, il n'y a rien d'aussi gigantesque nulle part en Amérique du Nord. Il faut le voir pour le croire. Je suis très fier d'en faire partie, parce que c'est une façon de proclamer au monde entier que le Canada est un modèle que les autres pays devraient suivre. Nous ne sommes pas encore parfaits, mais nous y arriverons. Nous sommes si heureux de montrer notre belle société multiculturelle et de célébrer tous ensemble avec le reste du monde.

Sauf que nous sommes arrivés à un point où tout cela est mis à risque. Je tiens à rappeler, une fois de plus, que nous sommes un organisme sans but lucratif. Je sais que l'aide aux entreprises à but lucratif est source de préoccupation. L'an dernier, 72 groupes culturels sans but lucratif ont eux-mêmes fourni les pavillons que les gens viennent visiter. Il n'y a aucune entreprise à but lucratif sur place.

Nous sommes aussi un organisme de bienfaisance. Nous comptons sur les dons de charité pour survivre. L'argent qui pourrait être sur la table sur la table en ce moment est extrêmement important. Pas seulement pour nous, mais pour tous les groupes qui, comme nous, rendent hommage au Canada. Pour être franc, notre argent sert à payer la sécurité plutôt qu'à célébrer notre propre pays.

• (1240)

Le président: Merci beaucoup, Jim.

Nous allons passer à M. Paul Lucas.

M. Paul Lucas (à titre personnel): Bonjour et bienvenue à Edmonton. Je vous remercie de me donner l'occasion de prendre la parole aujourd'hui.

Je m'appelle Paul Lucas et je représente le consortium des festivals à Edmonton. Le consortium rassemble 44 festivals. Nous nous réunissons chaque mois. Nous sommes un groupe de représentation.

Je vais vous parler un peu du festival Taste of Edmonton, dont je suis le producteur, ici à Edmonton. J'aimerais répondre à la question de M. Peter Julian au sujet de l'impact économique et des chiffres pour le Québec.

J'ai quelques statistiques pour vous. Nos festivals attirent plus de 2,8 millions de personnes. Nous avons environ 44 festivals qui représentent 254 jours d'événements et qui emploient 54 personnes à temps plein. Nous avons plus de 100 000 heures de bénévolat. Nous sommes en quelque sorte l'épine dorsale de la collectivité en ce sens que nous en retirons beaucoup et nous y réinjectons beaucoup. Avec près de 100 000 heures investies, nous estimons être bien ancrés dans cette collectivité.

Mon propre festival, par exemple, attire 378 000 personnes en 10 jours. C'est le plus grand festival gastronomique en plein air au Canada. Ses retombées économiques pour le Canada sont de l'ordre de 10 millions de dollars. Notre facture fiscale est de 1,6 million de dollars. De cette somme, 850 000 \$ vont au gouvernement fédéral, 449 000 \$ au gouvernement provincial et 134 000 \$ à l'administration municipale. Nous avons reçu un investissement de 100 000 \$ du Conseil des arts d'Edmonton. Je dirais que c'est un très bon investissement compte tenu de ce que nous réinjectons dans la collectivité.

Comme beaucoup de nos festivals sont en difficulté — et que nous faisons tous les efforts possibles pour assurer leur survie —, le financement n'a pas augmenté de façon importante. Je sais, ainsi va la vie. Nous essayons d'en faire toujours plus avec moins, mais lorsque vous avez 54 personnes pour tout faire fonctionner et que vous additionnez ces chiffres, ce n'est pas long que vous êtes à la fois commanditaire et aide-serveur, que vous faites tout ce qui est possible de faire par vous-même. Nous sommes constamment sur la corde raide.

Les problèmes supplémentaires que nous connaissons maintenant en matière de sécurité sont énormes. Ils exercent beaucoup de pression sur la capacité de faire croître nos festivals.

Une dernière chose que j'aimerais porter à votre attention, c'est que mes collègues de l'industrie des festivals attirent en moyenne 19 % du tourisme d'Edmonton. Nous souhaiterions vraiment voir ce nombre augmenter. Nous sommes une région nordique. Nous travaillons durement pour chaque dollar que nous allons chercher. Nous aimerions que la communauté des festivals fasse l'objet d'une stratégie de croissance, surtout qu'Edmonton est une ville nordique.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de m'adresser à vous.

Le président: Merci beaucoup, Paul.

Nous passons maintenant à Mme Hyu Lee. Bienvenue.

Mme Min Hyu Lee (à titre personnel): Bonjour. Je vous remercie de me donner l'occasion de prendre la parole aujourd'hui.

Je m'appelle Min Hyu et je fais du bénévolat pour Ingénieurs sans frontières Canada. Pour le budget de 2019, je demande au gouvernement canadien de s'engager à respecter un calendrier de 10 ans d'augmentations annuelles prévisibles de 15 % pour l'enveloppe de l'aide internationale. Cela renvoie à la recommandation 85 que le Comité a faite l'an dernier en appui aux consultations prébudgétaires et au rapport de l'OCDE sur le Canada, publié à la mi-septembre.

L'an dernier, nous avons été encouragés de voir le Canada s'engager à augmenter l'aide publique au développement dans le budget de 2018, mais malgré cette hausse, les dépenses du Canada au titre de l'APD sont encore près d'un creux historique et bien en deçà de celles de bon nombre de nos pairs dans le monde.

L'aide publique au développement est essentielle à la prospérité mondiale. Ces investissements soutiennent des services essentiels comme les soins de santé et l'éducation dans certains des pays les

moins développés au monde. Nous ne demandons pas au gouvernement canadien de passer soudainement de 0,26 à 0,7 % du RNB. Nous demandons que l'APD soit augmentée selon un échéancier prévisible dans le budget de 2019, ce qui montrerait que le Canada est un chef de file mondial engagé, qui aide à créer un monde meilleur pour tous.

Je vous remercie encore une fois de m'avoir invitée. Si vous avez des questions, je serai ici.

Merci.

• (1245)

Le président: Merci beaucoup, Min.

Notre dernière intervenante sera Mme Kyria Wood.

La parole est à vous, madame Wood. Bienvenue.

Mme Kyria Wood (à titre personnel): Merci. Je vais répéter un peu ce qui vient d'être dit.

Mesdames et messieurs les membres du Comité, j'aimerais tout d'abord reconnaître que nous nous trouvons sur le territoire visé par le Traité n° 6.

Vous aurez probablement reconnu le tee-shirt que je porte. Je m'appelle Kyria Wood. Je suis membre de l'organisation ONE.

Je suis ici au nom des 132 millions de filles qui n'ont pas fréquenté l'école aujourd'hui. Je suis ici au nom de 2,7 millions de nourrissons qui meurent chaque année à la naissance. Je suis ici au nom des adolescentes qui comptent pour 74 % de toutes les nouvelles infections à VIH.

Je suis fière de vivre au Canada, mais je sais que notre pays peut faire plus pour aider les gens partout dans le monde.

Votre comité a déjà recommandé que le Canada établisse une feuille de route pour investir 0,7 % de son revenu national brut dans l'aide publique au développement d'ici 2030. Je suis ici aujourd'hui pour exhorter le gouvernement du Canada à donner suite à cette recommandation dans le budget de 2019 en augmentant les dépenses du Canada au titre du développement mondial et de l'aide humanitaire sur une période de 10 ans, grâce à des hausses annuelles prévisibles de 15 % de l'enveloppe consacrée à l'aide internationale, à compter de l'exercice 2019.

Le président: Merci beaucoup, Kyria, et merci à vous tous.

Voilà qui met fin à notre réunion à Edmonton.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes
à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the
following address: <http://www.ourcommons.ca>